N° 74 NOVEMBRE 1925.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

S'unir à Dieu dans la charité

L'effet premier de la Charité vive est de nous unir à Dieu : « Celui qui est établi dans la Charité, dit saint Jean, demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui » (I Joan., IV, 16).

L'amour est une force réalisatrice d'union. Toux ceux qui aiment veulent trouver la présence de l'être aimé, partager son existence, ne faire plus qu'un avec lui. Le synonyme de l'amour, c'est « l'union », union des esprits, des cœurs, des vies (1).

La visée suprême de tout amour, c'est l'union *réelle*, c'est-à-dire la présence effectuée, la communauté des vies établie et durablement fixée. Cette union réelle est toujours dans la perspective de l'amour, ce à quoi il tend et ne renonce jamais. Dans l'absence volontaire ou forcée, dans l'impossibilité de la présence, l'amour appelle le retour au

(1) « Amor quilibet est virtus unitiva, ut dicit Dyonisius. » (I^a II^{ae}, q. 28, art. 1.)

foyer de l'affection : il n'attend que cela. Sa joie, bien que persistante dans l'éloignement et dans l'espérance seulement, ne revient à sa complète béatitude que dans la présence retrouvée.

De même, la Charité surnaturelle a comme perspective de posséder Dieu un jour, dans la présence immédiate et la vision face à face. Cette possession réelle de son Dieu, est, pour le juste d'ici-bas, le désir et l'attente de son espérance. A travers les tâtonnements et les mystères de sa Foi, il devine la vision bienheureuse et il appelle cette irruption en Dieu qui consommera sa béatitude.

L'union réelle est donc le terme dernier visé par l'amour, et la possession de Dieu le terme dernier visé par la Charité.

Toutefois, l'amour existe, il est constitué véritablement amour, avant l'union réalisée, quand la présence n'est encore qu'entrevue et désirée. Aimer, c'est se complaire dans l'amabilité de l'être aimé. Cette complaisance est plus que l'ébauche de l'amour : c'est l'amour lui-même, dans son essentielle formule. Les éloignements, les attentes, les impossibilités de la présence ne tarissent pas nos affections. Sans doute, la séparation est la dure épreuve de l'amitié, mais elle est aussi la pierre de touche de sa résistance et de sa solidité. La mélancolique fragilité de tout ce qui est humain nous concentre sur la présence de nos amis, et, quand la présence est rare et courte, chaque instant est angoissé par le spectre du départ. Néanmoins, ce départ une fois consommé, l'amitié, si elle est forte et vive, ne périclite point ; elle se nourrit de ses souvenirs et de l'attente du revoir, ne cessant d'évoquer le rêve d'une présence qui ne connaîtrait aucune intermittence et ne finirait jamais (1).

(1) « Duplex est unio amantis ad amatum. Una quidem secundum

Ce qui se réalise dans l'amitié humaine, se réalise avec une splendide plénitude dans l'amitié de la Charité, union affectueuse qui ne possède pas encore, dans la vision et la présence, le Dieu qu'elle aime. Dans l'exil d'ici-bas, nous ne connaissons pas Dieu dans son infini : nous ne pénétrons pas les secrets de son essence. Mais, de toute la puissance d'un désir qu'allume en nous sa grâce, nous appelons la présence de notre Père des cieux, liés à lui par une enfantine et aveugle tendresse. L'amour est déjà là, véritablement et totalement, amour confiant et abandonné, geste pauvre de notre part, mais auquel Dieu répond avec la réciprocité et la profusion de son infinie bonté.

Et maintenant demandons-nous en quoi consiste cette union de la Charité? Comment s'affirme-t-elle et se prouve-t-elle? De quoi sont faites nos relations affectueuses avec Dieu?

*
* *

Tout d'abord, notre union d'amitié avec Dieu se réalise par notre pensée, par l'intermédiaire de notre esprit.

La première condition de l'amour, c'est, nous le savons, la connaissance qui nous fait découvrir et apprécier l'amabilité qui nous attire (1). Dès lors, il est naturel de concevoir que la fixation habituelle et qui se voudrait continue

rem : puta cum amatum praesentialiter adest amanti. Alia vero secundum affectum. Quae quidem unio consideranda est ex apprehensione praecedente : nam motus appetitivus sequitur apprehensionem. » (Ibid.)

« Amor est in absentia et praesentia. » (Ibid., ad 1.)

« Quaedam unio est essentialiter ipse amor. Et haec est unio secundum coaptationem affectus... Quaedam vero unio est effectus amoris. Et haec est unio realis, quam amans quaerit de re amata... » (Ibid., ad 2.)

(1) Voir mon article précédent : *Ici-bas, aimer Dieu sans le voir* (*Rev. Spir.* juillet 1925, p. 387 et suiv.)

de la pensée sur l'ami sort de l'exigence même de l'amitié. Exigence primordiale qui, dans la présence, entretient la complaisance de l'attention et, dans l'éloignement, la persistance du souvenir. Tout nous retient chez ceux que nous aimons : ce qu'ils font, ce qu'ils disent, ce qui les réjouit ou les afflige. Dans l'absence, nous les évoquons : tout nous les rappelle; nous les associons, par des liens subtils, parfois illogiques, à nos pensées et à nos sentiments; nous parlons d'eux à tout venant, cherchant toute occasion de les faire revivre devant l'attention de notre esprit (1).

Or, quelle est la finalité profonde de cette attention privilégiée?

C'est de connaître de mieux en mieux ceux que nous aimons; car l'amour a pour effet d'unir les esprits, et nécessairement il aboutit à une connaissance de plus en plus profonde et réciproque.

Un signe de cette instante curiosité, c'est que nous aimons par-dessus tout à converser avec nos amis, à leur confier ce que nous ne disons à personne, à entendre d'eux des confidences dont nous sommes seuls à recueillir le secret. Entre amis, cette conversation intime est insatiablement recherchée : c'est la joie la plus exquise de l'amitié. Dans l'éloignement, on s'écrit, pour reprendre le colloque interrompu; on médite, avec une application d'intense avidité, les moindres mots de l'écriture, pour en saisir tout le sens et jusqu'à la nuance la plus subtile, pour surprendre, à travers les silences et les sous-entendus,

(1) « Effectus mutuae inhaesionis potest intelligi et quantum ad vim apprehensivam, et quantum ad vim appetitivam. Nam quantum ad vim apprehensivam, amatum dicitur esse in amante, in quantum amatum immoratur in apprehensione amantis; secundum illud Philipp. 1, 27 : *eo quod habeam vos in corde.* » (I^{a} II^{ae}, q. 28, a. 2.)

les sentiments intimes et les pensées secrètes de l'ami (1).

Dans nos rapports de Charité avec Dieu, nous trouvons en première exigence, comme acte typique, jaillissant spontanément de la ferveur affectueuse, cette pensée attentive et obsédante du divin Ami. Converser avec Dieu, c'est le contempler, lui parler intimement, recevoir ses confidences. Quand le juste aime son Dieu, sa pensée ne peut jamais complètement s'en distraire. Les nécessaires et matérielles obligations de la vie ne rompent pas entièrement la conversation amicale ; du moins elles lui laissent toujours le goût et le désir de se reprendre. L'ami de Dieu n'est jamais las de se redire à soi-même les motifs d'aimer son Dieu ni de les dire à qui veut les entendre : attention privilégiée et fixée avec complaisance, dans une contemplation soutenue, d'une exquise et consolante douceur (2).

Mais, à la différence de nos amitiés humaines qui nous apportent réellement la présence de nos amis, notre amitié avec Dieu ne connaît encore que l'espérance de le posséder, puisque ici-bas nous l'aimons sans le voir. Dieu se cache. Jusqu'au jour de la vision éternelle, nous serons dans l'éloignement et la séparation. Du moins, Dieu se donne et se révèle assez pour séduire totalement notre cœur et pour que, sous cette impulsion affectueuse, notre esprit soit avide de le chercher partout.

(1) « Ut Philosophus refert II Politic., Aristophanes dixit quod amantes desiderant ex ambobus fieri unum : sed quia ex hoc accideret aut ambos aut alterum corrumpi, quaerunt unionem quae convenit et decet ; ut scilicet simul conversentur et simul colloquantur, et in aliis hujusmodi conjungantur. » (Ibid., ad 2.)

« Est hoc amicitiae proprium quod amico aliquis sua secreta revelet... » (IV *Contra Gentes*, cap. XXI.)

(2) « Hoc videtur esse amicitiae proprium simul conversari ad amicum. Conversatio autem hominis ad Deum est per contemplationem ipsius, sicut et Apostolus dicebat ad Philipp., III, 20 : *Nostra conversatio in cœlis est.* » (IV *Contra Gent.*, cap. XXII.)

Où donc chercherons-nous des traces révélatrices de Dieu? La création est son savoir-faire et le réceptacle de sa puissance. Déjà quel tremplin pour notre amour quand nous envisageons l'univers dans son vrai sens : celui que lui prêtait saint Augustin lorsque, interrogeant la mer, les cieux, toute la nature, il lui était répondu : « Monte, monte plus haut, ce n'est pas nous qui sommes; c'est celui qui nous a faits. »

Mais l'amour se peut-il contenter de contempler des reflets, d'entrer dans le prolongement du rayon sans remonter au foyer de la lumière? Lui suffira-t-il de suivre des vestiges sans éprouver la curiosité de dévisager le divin Passant? Non pas, l'amour ne se résigne point à ne connaître que des traces, des apparences, des dehors. Son ardente et terrible curiosité veut percer les superficies, scruter au plus profond, entrer dans l'intimité des secrets les plus reculés. A un ami ne se révèle-t-on pas tout entier? (1)

Par sa révélation, Dieu se montre à nous, tel qu'il est en lui-même et au-delà de tout ce que la raison peut en soupçonner. L'ami de Dieu a les yeux de sa Foi fixés sur les Saintes Écritures, qui sont les lettres de Dieu et les confidences de son amitié, sur l'enseignement de l'Église, messagère de la Vérité première. Le livre est grand ouvert pour ceux qui sont curieux de connaître Dieu. Bienheureux ceux qui savent y lire pour la joie de leur amour. Ne pouvant connaître Dieu intuitivement, comme il nous arrive de connaître nos amis dans une immédiate présence, nous nous appliquons à saisir, de sa vie intime, tout ce que

(1) « Amans dicitur esse in amato secundum apprehensionem, inquantum amans non est contentus superficiali apprehensione amati, sed nititur singula quae ad amatum pertinent intresecus disquirere, et sic ad interiora ejus ingreditur. Sicut de Spiritu Sancto, qui est amor Dei, dicitur, I ad Cor. II, 10, *quod scrutatur etiam profunda Dei.* » (I^{a} II^{ae}, q. 28, art. 2.)

la Foi nous en traduit. De cette traduction, nous voulons pénétrer le sens exact, ne pas être trompés par la matérialité des formules, les contre-sens possibles ou les fausses et imaginatives interprétations. Déjà, dans nos amitiés humaines, ne nous arrive-t-il pas de nous méprendre sur les paroles de nos amis, de ne pas entendre clairement leurs confidences? A plus forte raison, quand il s'agit de connaître Dieu à travers les obscurités et les mystères de la Foi.

Non seulement notre Charité veut connaître le sens exact de tout ce qui nous est révélé de Dieu par la Foi, mais elle veut que cette pensée de Dieu éclaire toutes nos autres pensées, que nos jugements et appréciations s'inspirent de l'esprit de Foi et ramènent toutes choses à la Vérité suprême. De même que nous associons le souvenir de nos amis à nos réflexions intérieures et à tous les événements de notre vie, de même nous tenons notre pensée fixée sur Dieu et les vérités qui viennent de lui, et nous contrôlons sur celles-ci toutes nos autres pensées. La pensée de nos amis s'évoque à propos des moindres incidents de nos vies, parfois à propos des impressions les plus fugitives, et pourtant ces amis n'occupent dans l'univers qu'une très petite place, dont nous décuplons illusoirement l'importance, tant est grand l'intérêt que nous leur portons. Mais Dieu est partout et en tout à la place première et prépondérante, par ce réseau de causalité perpétuelle et immense qui le lie à tout ce qui existe au ciel et sur la terre, dans le royaume des mondes et dans celui des âmes. Rien n'est étranger à Dieu et hors de sa dépendance. Si donc nous l'aimons, nous voudrons le voir en transparence et et en explication dernière de tout.

L'amour est plus insatiable encore. Nous voulons que ce qui est différent de l'ami nous parle quand même de lui, nous le rappelle ou du moins ne nous en distraie pas.

Nous nous impatientons de tout obstacle qui viendrait empêcher ce vivant et aimable souvenir. Forcément distraits, malgré nous, nous aspirons bien vite à renouer le fil de la contemplation solitaire. Entre Dieu et nous, il y a un obstacle apparent : le monde créé, opacité matérielle et distrayante. Mais la Charité est ingénieuse à tourner l'obstacle et d'autant plus aisément que le monde créé est l'œuvre de l'Ami divin et que toute réalité en nous et autour de nous est sous sa dépendance. Loin de rejeter l'attention de notre pensée hors de Dieu, le monde ambiant et ses matérialités, la vie et ses multiples obligations nous y ramènent. Là où nous serions tentés de ne voir qu'un hasard heureux ou malheureux, nous découvrons bientôt la main protectrice et directrice de la Providence. Mis en garde contre les tromperies des créatures, nous en percevons le fini en même temps que l'utilisation bienfaisante.

Cette connaissance de Dieu, qui est la première manifestation de l'union de la Charité, est, comme celle-ci, l'œuvre en nous de l'Esprit-Saint. Ses Dons, d'autant plus actifs en notre âme que l'amour y est plus fervent, viennent illustrer notre esprit, renforcer sa lumière dans son attentive curiosité de connaître de mieux en mieux l'ineffable Amabilité : le Don d'Intelligence pour appuyer la certitude de notre Foi et nous donner le sens exact de son contenu, le Don de Sagesse pour nous faire voir en Dieu la Vérité première qui explique toute vérité, le Don de Science qui nous apprend à retrouver Dieu à travers les réalités créées susceptibles de nous en détourner (1).

(1) Ici, je ne fais qu'effleurer la question des Dons du Saint-Esprit destinés à servir la contemplation. Il y aurait là ample matière à développement, mais qui serait de mise seulement dans une étude sur la contemplation surnaturelle. J'entends seulement marquer ici l'exigence de ces Dons intellectuels pour satisfaire, chez l'âme qui possède la charité fervente, son aimante curiosité de connaître Dieu.

Inspirée par l'amour, cette connaissance contemplative de Dieu qui unit notre intelligence à son Intelligence tourne elle-même au profit et au renforcement de notre amour. Dans l'amitié, l'attention qui cherche sans répit à saisir l'ami jusqu'à l'intime est ordonnée à intensifier l'affection. Ici, la pensée est au service du cœur; la contemplation est la pourvoyeuse de l'amour; elle contribue à sceller et à renforcer sans cesse l'accord de la volonté avec la volonté divine, accord qui achève, nous allons le voir, la parfaite union de la Charité (1).

*
* *

Par notre volonté, nous devons nous unir à Dieu. Il est fatal que, voyant en Dieu l'infini de l'amabilité, nous l'aimions de toute l'ardeur dont la grâce de la Charité nous rend capables. Par le cœur nous sommes à Dieu, et il est à nous; il est nôtre, et nous sommes siens; il nous appartient, et nous lui appartenons.

Il nous appartient, puisque notre affection est toute occupée de lui, concentrée sur lui et soucieuse de ne point le perdre.

Toute affection tient ainsi captif l'objet aimé; elle se l'approprie par la complaisance qu'elle goûte à l'aimer, soit qu'elle éprouve le bonheur de la présence, soit que,

(1) « Vita contemplativa, licet essentialiter consistat in intellectu, principium tamen habet in affectu, in quantum videlicet aliquis ex charitate ad Dei contemplationem incitatur. Et quia finis respondet principio, inde est quod etiam terminus et finis vitae contemplativae habet esse in affectu, dum scilicet aliquis in visione rei amatae delectatur, et ipsa delectatio rei visae amplius excitat amorem. Unde Gregorius dicit super Ezechielem (Hom. 14, circa med.) quod *cum quis ipsum quem amat viderit, in amore ipsius amplius ignescit.* Et haec est ultima perfectio contemplativae vitae, ut scilicet non solum divina veritas videatur, sed etiam ut ametur. » (I^{a} II^{ae}, q. 180, a. 7, ad 1.)

dans l'absence, elle se réjouisse de l'espérance du revoir.

Mais, la qualité de cette joie dépend de la qualité de l'amour qui la motive. L'amour égoïste et utilitaire ne tend à son objet que pour en profiter, pour l'employer à son bénéfice et à sa propre jouissance. L'amour désintéressé, qui seul mérite le nom véritable d'amitié, se réjouit du bien même de l'être aimé, de tous les avantages, intérêts, profits qui lui sont dus. Et de ce parfait bonheur, on se réjouit pour le seul motif qu'il est le bonheur personnel et intime de l'ami.

Dans l'amitié de la Charité, Dieu aimé devient pour ainsi dire la proie de notre cœur, qui le voudrait prendre tout entier. Certes, nous ne pouvons pas, sur cette terre, saisir Dieu et goûter déjà sa présence; mais nous nous réjouissons de l'infini bonheur de Dieu, de tout ce qui lui appartient et lui convient en propre. Nous acclamons sa béatitude, dont nous sommes ravis qu'elle soit à lui et pour lui. Car c'est le ravissement de l'amitié en même temps que sa préoccupation de voir intimement et profondément heureux ceux qu'elle aime (1).

Se réjouir du bonheur de nos amis n'est encore que le premier mouvement de notre amour pour eux. Le second mouvement est de vouloir et de promouvoir ce bien, cause de leur bonheur. L'amour égoïste ne veut le bien de ce qu'il aime que pour l'accaparer jusqu'à épuisement et le

(1) « Quantum ad vim appetitivam, amatum dicitur esse in amante, prout est per quandam complacentiam in ejus affectu : ut vel delectetur in eo, aut in bonis ejus, apud praesentiam; vel in absentia, per desiderium tendat in ipsum amatum per amorem concupiscentiae ; vel in bona quae vult amato, per amorem amicitiae ; non quidem ex aliqua extrinseca causa, sicut cum aliquis desiderat aliquid propter alterum, vel cum aliquis vult bonum alteri propter aliquid aliud ; sed propter complacentiam amati interius radicatam. Unde et amor dicitur *intimus* ; et dicuntur *viscera caritatis*. » (I^{a} II^{ae}, q. 28, a. 2.)

tourner au bénéfice de sa propre convoitise. L'ami véritable travaille au bien de l'être aimé avec autant d'intérêt et de dévouement qu'à son bien personnel. Il entre dans la volonté de son ami, épouse ses désirs et ses intentions, ne fait qu'un avec lui dans la joie comme dans la peine. Il fait sienne la volonté de son ami, veut avec lui et comme lui, et par conséquent souhaite que se réalise tout le bien de son ami ; car le bien de l'ami c'est précisément ce que celui-ci veut et désire. Ne plus faire qu'un cœur et qu'une âme, c'est-à-dire qu'un seul et même vouloir, n'est-ce pas l'idéal qui enchante le désir et les rêves de l'amitié parfaite? (1)

Ainsi donc, par la Charité, notre volonté s'unit à la volonté de l'Ami divin, adopte et épouse avec ferveur tous ses désirs. Cette volonté de Dieu nous est bien connue : c'est sa Loi et les préceptes qui la composent et nous dictent les actions et moyens de l'obéissance et de la fidélité. Par conséquent, si nous aimons Dieu, nous voilà, par le fait même, spontanément disposés à obéir à cette Loi, à prouver notre fidélité. Cette volonté aimante allant au-devant du vouloir divin, c'est toute la perspective de la moralité. C'en est le point de départ, le principe d'impulsion ; car la vie vertueuse n'est pas autre chose que l'observance, dans toutes nos actions, de la Loi de Dieu, expression de sa volonté bien-aimée (2).

(1) « Amans est in amato aliter quidem per amorem concupiscentiae, aliter per amorem amicitiae. Amor namque concupiscentiae non requiescit in quacumque extrinseca aut superficiali adeptione vel fruitione amati : sed quaerit amatum perfecte habere, quasi ad intima illius perveniens. In amore vero amicitiae, amans est in amato, in quantum reputat bona vel mala amici sicut sua, et voluntatem amici sicut suam, ut quasi ipse in suo amico videatur bona vel mala pati, et affici. Et propter hoc, proprium est amicorum *eadem velle et in eodem tristari et gaudere*, secundum Philosophum in IX Ethicor. et II Rhetoric. » (Ibid.)

(2) « Amicitiae proprium consentire amico in his quae vult. Volun-

A cette adoption franche et enthousiaste de tous les vouloirs de l'ami, l'amitié joint cette exigence parallèle : l'exclusion de l'offense. Offenser c'est contredire le vouloir de l'ami, s'opposer à ce qu'il veut et par conséquent ne pas vouloir son bien. S'engager pertinemment dans cette flagrante opposition, c'est trahir l'amour. Le péché est l'offense à l'amour de Dieu, le rejet de sa volonté, le mépris de son bien, la trahison qui signifie la rupture de l'amitié. Si nous aimons Dieu pour lui-même, si nous faisons profession de ne rien vouloir qu'il ne veuille, le péché — le péché mortel surtout — devra être pour nous le non-sens intolérable, l'injure péremptoirement interdite : nous l'aurons en horreur. Ainsi, par cette volonté de détestation, s'amorce en nous, exigée par la Charité, toute l'ascèse, cette attitude qui nous fait mortifier en nous les inclinations au péché et les perverses concupiscences qui nous viennent de la faute originelle et de nos propres entraînements (1).

Il suit enfin que l'amour, parce qu'il est l'amour, trop excellent pour renoncer à subsister, quand il anime notre cœur de sa vie chaleureuse, ne saurait consentir à définitivement se perdre. L'amour tendra, quand surviendra le malheur de l'offense et de la trahison — et ce malheur est possible à l'infirmité de notre nature, — à se ressusciter de sa mort et à se redresser sur ses ruines. Parce qu'il se veut immortel dans son premier et essentiel désir, l'amour ne peut pas consentir à sa perte. Après le péché qui brise

tas autem Dei nobis per praecepta ipsius explicatur. Pertinet igitur ad amorem quo Deum diligimus ut ejus mandata impleamus, secundum illud (Joann. XIV, 15) : *Si diligitis me, mandata mea servate.* » (IV *Contra Gentes*, cap. 22.)

(1) « Per hoc autem quod aliquis alterius amicus constituitur, omnis offensa removetur : amicitia enim offensae contrariatur, unde dicitur (Prov., X, 12) : *Universa delicta operit caritas.* » (Ibid., cap. 21.)

l'union, l'amour se ressaisit, sous le choc de la grâce ; il éclate en repentir, tandis que revient, pour le pardon, l'Amour offensé qui, lui aussi, malgré la trêve que lui imposait la justice, n'avait pas consenti à s'en aller pour jamais. En ce double mouvement de séparation puis de retour, nous avons l'histoire lamentable de nos défaillances et l'adorable histoire de Dieu réparateur et sauveur.

*
* *

Telle est l'union de la divine Charité. Elle établit la jonction de notre pensée à la pensée de Dieu, de notre volonté et de notre cœur à sa volonté et à son cœur. A travers ces exigences premières, on peut voir se dessiner, en lignes très nettes, tout le plan de la vie contemplative, de la vie morale, de la vie ascétique. La vie spirituelle a maintenant ses cadres fixés : elle est le développement d'un amour à l'état fort, le rayonnement de la Charité surnaturelle à l'état de ferveur. La grâce prend donc, en notre âme, le chemin qu'y suit tout amour. Entre nous et Dieu, elle réalise une ineffable amitié.

Le Saulchoir.

Fr. H.-D. NOBLE, O. P.

La Prière du Seigneur

II

Commentaire patristique

La plénitude de doctrine du Pater.

(Tertullien, *De or.*, I. IX.) Cette brièveté, nourrie de substance, est riche et opulente de signification ; autant elle épargne les mots, autant elle déborde de pensées. Ce ne sont pas seulement les obligations propres de la prière, l'adoration de Dieu ou les demandes de l'homme, qui s'y trouvent ramassées, mais quasi tout ce que le Seigneur a jamais dit, la doctrine en son entier : véritablement, nous avons dans notre prière l'abrégé de tout l'Évangile...

Dans le raccourci de ce peu de paroles, combien sont touchées d'ordonnances des prophètes, des évangélistes, des apôtres, que de discours du Seigneur, de paraboles, d'exemples, de préceptes ! Combien sont gravés en même temps de devoirs ! L'honneur à Dieu par le titre de Père ; le témoignage de la foi dans la sanctification de son nom ; le sacrifice de l'obéissance par l'accomplissement de sa volonté ; la mémoire de notre espérance à propos de son règne ; la demande de la vie avec le pain quotidien ; l'aveu de nos dettes, lorsque nous supplions pour notre grâce ; la vigilance à l'endroit des tentations dans la demande de protection. Quoi d'étonnant ? Dieu seul a pu enseigner

comment il voulait être prié. Réglée par lui, et animée de son Esprit dès le moment qu'elle sortit de sa bouche divine, la religion de la prière s'élève de droit jusqu'au ciel, pour recommander au Père ce que le Fils a enseigné.

(Saint Cyprien, *De or. dom.*, ix.) Quels mystères, Frères très aimés, dans la prière du Seigneur, combien nombreux, combien grands! Courts en paroles, mais riches de vertu spirituelle! Rien de ce qui peut faire l'objet de nos prières et oraisons, qui ne soit compris dans l'abrégé de la céleste doctrine.

*
* *

Notre Père qui êtes aux cieux.

(Saint Jean Chrysostome, *Hom.* XIX *in Matth.*, 4.) « Vous donc, priez ainsi, dit-il : Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié! » Voyez comme aussitôt il élève son auditeur, et dès le principe rappelle tous les bienfaits divins. Quiconque, en effet, nomme Dieu son Père, confesse par cette seule appellation la rémission des péchés, et la remise du châtiment, et la justice, et la sanctification, et la rédemption, et l'adoption, et le titre d'héritier, et celui de frère du Fils Unique, et la direction de l'Esprit. Personne, en effet, ne peut nommer Dieu son Père, s'il n'a obtenu tous ces biens. Il porte donc leurs cœurs en haut de deux manières, et par la dignité de celui qu'ils appellent Père, et par la grandeur des bienfaits dont ils ont reçu la jouissance.

(Saint Augustin, *Serm.* LVII, ii-iii.) Le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous a enseigné notre prière. Et lui qui est Seigneur, lui qui est le Fils Unique, n'a pas voulu être seul. Il est l'Unique, et il n'a pas voulu être

seul : il a daigné avoir des frères. A qui dit-il, en effet : « Dites : Notre Père qui êtes aux cieux »? A qui veut-il que nous donnions le nom de Père, si ce n'est à son Père? Nous a-t-il porté envie? Il arrive que des parents, après avoir donné le jour à un, deux, trois enfants, craignent d'en avoir davantage, de peur de faire mendiants les premiers. Mais tel est l'héritage que Notre-Seigneur nous promet : beaucoup le possèdent, et il n'en est pas diminué. Aussi a-t-il appelé les peuples de la terre à entrer dans sa fraternité; et le Fils Unique a des frères sans nombre, qui disent : « Notre Père qui êtes aux cieux ». Ceux qui furent avant nous l'ont dit; ceux qui seront après nous le diront. Voyez que de frères le Fils Unique possède par sa grâce, les associant à son héritage, après avoir souffert pour eux la mort. Nous avons eu un père et une mère sur la terre, afin de naître pour les souffrances et pour la mort; nous avons trouvé d'autres parents, Dieu pour Père, l'Église pour mère, afin de naître d'eux pour la vie éternelle.

Songeons, très chers, de qui nous avons commencé d'être fils, et vivons comme il convient à ceux qui ont un tel Père. Voyez, c'est notre créateur qui a daigné être notre Père.

(Origène, Περὶ εὐχῆς, XXII, 3-5.) « Quiconque est né de Dieu (1) », et ne fait point le péché, parce qu'il est participant de la semence de Dieu, qui l'éloigne de tout péché, celui-là dit par ses actes : « Notre Père qui êtes aux cieux » ; et l'Esprit-Saint lui-même rend témoignage avec leur esprit qu'ils sont enfants de Dieu et ses héritiers, les cohéritiers du Christ, car, souffrant avec lui, ils espèrent à juste titre d'être glorifiés avec lui (2). Mais, de peur qu'ils ne disent

(1) I Joann., III, 9.
(2) Cf. Rom., VIII, 16-17. Par fidélité aux textes qu'il cite ou dont

à demi seulement : « Notre Père », en même temps que leurs œuvres, leur cœur aussi, source et principe des bonnes œuvres, croit « pour obtenir la justice », et leur bouche, d'accord avec elles, confesse « pour obtenir le salut (1) ».

Ainsi donc, toutes leurs actions, leurs paroles et leurs pensées, modelées sur soi par la Parole uniquement engendrée, imitent l' « Image du Dieu invisible (2) », et se montrent formées d'après l'Image du créateur, « qui fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et descendre la pluie sur les justes et sur les injustes (3) ». De la sorte, en eux se voit l'image de « l'homme céleste (4) », Image lui-même de Dieu. Mais, puisque l'Image est le Fils, les saints, images de l'Image, revêtent le caractère de la filiation, par leur conformité, non seulement au « corps glorieux (5) » du Christ, mais à Celui qui est dans le corps glorieux. Et ils deviennent semblables à Celui qui est dans le corps glorieux, lorsqu'ils sont transformés par « le renouvellement de l'esprit (6) ».

Si ceux qui sont arrivés à la perfection de cet état disent : « Notre Père qui êtes aux cieux », en revanche, il est évident que « celui qui fait le péché, comme parle saint Jean dans son épître catholique, est du diable, car le diable pèche dès le commencement (7) ». Et de même que la semence de Dieu, demeurant en celui qui est né de Dieu, est cause qu'il ne peut pécher, à raison de sa conformité

il s'inspire, l'auteur fait succéder le pluriel au singulier dans la même phrase. On a cru pouvoir conserver cette incorrection grammaticale.

(1) Rom., x, 10. — (2) Col., III, 10. — (3) Matth., v, 45. — (4) I Cor., xv, 49. — (5) Phil., III, 21. — (6) Rom., XII, 2. Saint Paul annonce la transfiguration de nos corps, à l'image du corps glorieux du Christ; Origène, conformément à la pensée de tout ce passage, ajoute que les saints, par le renouvellement de l'esprit, deviennent semblables au Dieu qui habite le corps glorieux du Verbe Incarné. — (7) I Joann., III, 8.

avec la Parole uniquement engendrée, ainsi la semence du diable existe en quiconque fait le péché, et, aussi longtemps qu'elle reste dans l'âme, ôte le pouvoir de rien faire de bien. Toutefois, parce que « le Fils de Dieu a paru, afin de détruire les œuvres du diable (1) », il nous est possible, par l'entrée en notre âme du Verbe divin et la destruction des œuvres du diable, d'anéantir la mauvaise semence jetée en nous, et de devenir enfants de Dieu.

Ne pensons donc pas que le Christ nous ait appris seulement à dire des mots, à de certains moments fixés pour la prière. Au contraire, si nous comprenons les réflexions exprimées naguère touchant la prière continuelle (2), c'est toute notre vie qui devra dire, prière ininterrompue : « Notre Père qui êtes aux cieux ».

(Saint Cyprien, *De or. dom.*, viii.) Avant toutes choses, le docteur de la paix et le maître de l'unité n'a point voulu que la prière se fît à titre individuel et en nom propre : lorsqu'on prie, on ne prie pas seulement pour soi. Nous ne disons pas : « Mon Père qui êtes aux cieux », ni : « Donnez-moi aujourd'hui mon pain » ; chacun ne demande pas uniquement pour lui-même la remise de sa dette, il ne sollicite pas pour soi seul de n'être point induit en tentation ni d'être délivré du mal. Notre prière est une prière publique et commune ; et lorsque nous prions, ce n'est pas pour un seul, mais pour tout le peuple, parce que tous nous sommes un. Le Dieu de la paix et de la concorde, qui nous a enseigné l'unité, a voulu qu'un seul priât pour tous, comme lui-même nous a portés tous en lui seul.

Les trois enfants enfermés dans la fournaise de feu ont

(1) I Joann., iii, 8. — (2) Origène a expliqué précédemment (xii, 2) que la prière continuelle, c'est la vie sainte, et qu'elle n'est possible qu'en ce sens.

observé cette loi de la prière : leurs voix s'élevaient à l'unisson, et l'union de leur esprit leur faisait un seul cœur. C'est ce que témoigne l'autorité de la divine Écriture ; et, en nous apprenant comment ils prièrent, elle nous donne un exemple à imiter en nos propres oraisons, afin de pouvoir leur ressembler : « Alors, dit-elle, tous trois, comme d'une seule bouche, chantaient une hymne et bénissaient le Seigneur (1). » Ils parlaient comme d'une seule bouche, bien que le Christ ne leur eût pas encore enseigné à prier. Par là, leur voix eut force persuasive et efficacité : le cœur de Dieu se laissait gagner par cette prière pacifique, simple, spirituelle.

C'est aussi en cette manière que nous voyons que les apôtres ont prié avec les disciples, après l'Ascension du Seigneur : « Ils persévéraient tous unanimement dans la prière, est-il dit, avec les femmes et Marie, qui fut la mère de Jésus, et ses frères (2). » Ils persévéraient unanimement dans la prière, montrant de ce fait l'insistance à la fois et l'accord de leur prière ; aussi bien, Dieu, « qui fait habiter dans une même maison ceux qui ont un même esprit (3) », n'admet dans la divine et éternelle demeure que ceux dont la prière est unanime.

(Saint Jean Chrysostome, *Hom.* XIX *in Matth.*, 4.) Lorsqu'il dit : « Dans les cieux », sa pensée n'est pas d'y enfermer Dieu, mais d'emmener loin de la terre l'âme en prière, pour la fixer dans les régions sublimes, au séjour d'en haut.

*
* *

Que votre nom soit sanctifié!

(Tertullien, *De or.*, III.) Les anges qui entourent le

(1) Dan., III, 51. — (2) Act., I, 14. — (3) Ps. LXVII, 7.

trône de Dieu ne cessent de lui dire : « Sanctus, Sanctus, Sanctus ! » Et nous aussi, candidats, si nous le méritons, à la vie des anges, nous apprenons dès ici-bas les célestes paroles, afin de les dire à Dieu, et l'office qui sera le nôtre dans la clarté future.

Voilà pour ce qui concerne la gloire de Dieu.

Quant à ce qui nous regarde, lorsque nous disons : « Que votre nom soit sanctifié », nous demandons que Dieu soit sanctifié en nous, qui sommes en lui, et tout ensemble dans le reste des hommes, que la grâce divine attend encore.

(Cassien, *Coll.* IX, xviii.) Une fois parvenus à cette haute dignité d'enfants de Dieu, nous brûlerons aussitôt de la tendresse qui est au cœur de tous les bons fils ; et, sans plus songer à nos intérêts, nous n'aurons de passion que pour la gloire de notre Père. Nous lui dirons : « Que votre nom soit sanctifié », témoignant par là que sa gloire est tout notre désir et toute notre joie, à l'imitation de celui qui a dit : « Celui qui parle de son chef cherche sa propre gloire ; mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé est véridique, et il n'y a point en lui d'injustice (1). »

Rempli de ces sentiments, saint Paul, ce vase d'élection, va jusqu'à souhaiter d'être séparé du Christ, pourvu qu'il puisse lui gagner une famille nombreuse, et augmenter la gloire de son Père par le salut d'Israël (2)...

Et pourquoi s'étonner que saint Paul souhaite d'être anathème pour la gloire du Christ, la conversion de ses frères et le salut du peuple privilégié, quand le prophète Michée voudrait, lui, être menteur, et voir se tarir la source des inspirations divines, pourvu que la nation juive pû

(1) Joann., vii, 18. — (2) Cf. Rom., ix, 3.

échapper aux souffrances et aux désastres de la captivité prédite par ses oracles : « Plût à Dieu, s'écrie-t-il, que l'Esprit ne fût pas en moi, et que mes paroles ne fussent que mensonge! (1) » Et je ne dis rien du beau mouvement de Moïse, le grand législateur. Si ses frères doivent périr, il ne refuse pas de mourir avec eux : « Seigneur, dit-il, ce peuple a commis un grand péché. Mais, je vous en conjure, pardonnez-lui sa faute; sinon, effacez-moi du livre que vous avez écrit (2). »

Ces paroles : « Que votre nom soit sanctifié », pourraient très bien s'entendre aussi en ce sens, que Dieu est sanctifié par notre perfection. Et dès lors, lui dire : « Que votre nom soit sanctifié », ce serait, en d'autres termes, lui dire : Père, rendez-nous tels que nous méritions de connaître, de comprendre la grandeur de votre sainteté, et que cette sainteté éclate en notre vie. C'est ce qui s'accomplit en nous, lorsque les hommes voient nos bonnes œuvres, et glorifient notre Père qui est aux cieux (3). »

*
* *

Que votre règne arrive!

(Origène, Περὶ εὐχῆς, xxv, 1.) Dieu règne en chacun des saints; et chacun des saints obéit aux lois spirituelles de Dieu, qui l'habite comme une cité bien réglée. Dieu le Père lui est présent; et de concert avec le Père, le Christ règne en l'âme consommée, selon la parole dont je faisais tout à l'heure mémoire : « Nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure (4). »

(Saint Jean Chrysostome, *De angusta porta et in or.*

(1) Mich., II, 11. — (2) Ex., xxxii, 31-32. — (3) Matth., v, 16. — (4) Joann., xiv, 23.

dom., 4.) Tyrannisés par les passions du corps, en proie aux mille assauts des tentations, nous avons besoin du règne de Dieu, afin que le péché ne règne point dans notre corps mortel, de manière à obéir à ses convoitises, que nous ne mettions pas nos membres à son service comme des armes d'injustice, mais au service de Dieu comme des armes de justice (1), et que nous militions pour le roi des siècles.

De plus, nous apprenons à ne pas nous consumer de soucis pour la vie d'ici-bas, mais au contraire à mépriser toutes les choses présentes, et à désirer les choses futures, qui demeurent, à chercher ce règne céleste, éternel.

(Tertullien, *De or.*, v.) Nous souhaitons de régner plus tôt, de ne pas être esclaves plus longtemps. Même si la prière ne prescrivait point d'implorer la venue du règne, de nous-mêmes nous aurions poussé cet appel, pressés d'étreindre notre espérance. Les âmes des martyrs, sous l'autel, crient vers le Seigneur, excitant sa jalousie : « Jusques à quand, Seigneur, ne vengerez-vous pas notre sang des habitants de la terre? (2) » Leur vengeance, en effet, est liée sans aucun doute à la fin du monde. Oui, qu'il vienne promptement, Seigneur, votre règne, vœu des chrétiens, confusion des gentils, exultation des anges, votre règne, pour lequel nous souffrons les mauvais traitements, mais bien plutôt pour lequel nous prions.

(Cassien, *Coll.* IX, xix.) Dans sa deuxième demande, l'âme pure exprime le vœu de voir arriver bientôt le règne de son Père.

Elle peut viser par là d'abord le règne inauguré chaque jour par le Christ dans l'âme des saints. Le diable une

(1) Cf. Rom., vi, 12-13. — (2) Apoc., vi, 10.

fois chassé de notre cœur avec les vices dont il l'infectait, et son empire évanoui, Dieu entre chez nous en souverain, en même temps que s'y répand la bonne odeur des vertus. A la fornication vaincue succède la chasteté; la paix, à la colère; sur les ruines de la superbe, règne l'humilité.

Elle peut aussi avoir en vue celui qui a été promis généralement à tous les parfaits pour un temps marqué d'avance, à tous les enfants de Dieu. C'est alors que le Christ doit leur dire : « Venez, les bénis de mon Père; entrez en possession du royaume qui vous a été préparé dès avant la création du monde (1). » L'âme tient ses regards ardemment fixés sur cet heureux terme, pleine de désir et d'attente, et elle s'écrie : « Que votre règne arrive! »

(Origène, Περὶ εὐχῆς, XXV, 2.) A ces deux demandes : « Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive », on objectera : Si celui qui prie, le fait avec l'intention d'être exaucé, et si de fait il est une fois exaucé, voilà évidemment quelqu'un pour qui le nom de Dieu sera sanctifié, et le règne de Dieu arrivé. Mais, si c'est pour lui un fait accompli, comment lui conviendra-t-il de prier encore pour des choses désormais présentes, comme si elles n'étaient pas présentes, en disant : « Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive »? Dans ces conditions, un temps viendra où il sera convenable de ne plus dire : « Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive! »

A cela il faut répondre : Celui qui prie afin d'obtenir « la parole de science » et « la parole de sagesse (2) », peut toujours avec raison répéter la même demande. Encore que sa prière soit exaucée, et qu'il reçoive sans cesse de plus grandes vues de sagesse et de science, il ne

(1) Matth., XXV, 34. — (2) Cf. I Cor., XII, 8.

connaît toutefois que partiellement tout ce qu'il peut saisir dans la vie présente ; le parfait, qui abolit le partiel, sera manifesté, lorsque l'esprit contemplera face à face les intelligibles, sans le secours des sens. Il en va de même pour la parfaite sanctification du nom de Dieu et la parfaite venue de son règne ; elles ne sont possibles pour chacun de nous qu'avec la perfection de la science et de la sagesse, peut-être bien aussi de toutes les autres vertus. Nous sommes en route vers la consommation, si, tendus en avant, nous oublions ce qui est en arrière (1). Et le règne de Dieu qui est en nous atteindra par nos progrès continus son couronnement suprême, lorsque s'accomplira la parole de l'Apôtre, et que le Christ, ayant soumis tous ses ennemis, remettra le royaume à son Père, afin que Dieu soit tout en tous (2).

Prions donc sans trêve, en de telles dispositions que le Verbe les divinise ; et disons à notre Père qui est dans les cieux : « Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive ! »

*
* *

Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel !

(Tertullien, *De or.*, iv.) « Que votre volonté soit faite au ciel et sur la terre ! » Non que personne se puisse opposer à ce que la volonté de Dieu se fasse, ou que nous lui souhaitions le succès de sa volonté ; mais nous demandons que sa volonté obtienne en tous les hommes son plein effet. Car, selon l'interprétation symbolique, le ciel et la terre, c'est nous, qui sommes chair et esprit. Et même si l'on prend les termes à la lettre, le sens de la demande en restera néanmoins identique, à savoir que la volonté de Dieu

(1) Cf. Phil., iii, 14. — (2) Cf. I Cor., xv, 24-28.

ait son effet en nous sur la terre, afin de l'avoir aussi dans le ciel.

Et que Dieu veut-il, sinon que nous marchions suivant ses enseignements? Donc, nous demandons qu'il mette en nous sa volonté avec le moyen de l'accomplir, afin que nous soyons sauvés au ciel et sur la terre, car toute sa volonté consiste dans le salut de ceux qu'il a adoptés.

C'est cette volonté de Dieu que le Seigneur a exécutée, en prêchant, travaillant et souffrant. S'il a déclaré lui-même qu'il accomplissait, non sa propre volonté, mais celle de son Père, sans aucun doute c'est ce qu'il faisait qui était la volonté du Père. Et maintenant, nous sommes invités à reproduire l'exemplaire de sa vie, à prêcher, travailler, souffrir, jusqu'à la mort. Mais, pour remplir cette tâche, nous avons besoin de la volonté de Dieu.

En disant : « Que votre volonté soit faite », nous nous souhaitons encore ce bien, que la volonté divine ne comporte aucun mal pour nous, même s'il nous est infligé quelque souffrance selon les mérites de chacun. Et dès lors, par ces paroles, nous nous exhortons nous-mêmes à la patience. Le Seigneur aussi, lorsque, sous l'imminence de sa Passion, il voulut montrer l'infirmité de sa chair, disait : « Père, éloignez de moi ce calice. » Puis, se ressouvenant de ce qu'il avait enseigné, il ajoutait : « Toutefois, que ce ne soit pas ma volonté, mais la vôtre, qui se fasse! (1) »

Il était la Volonté et la Puissance du Père ; et néanmoins, afin de nous bien montrer le devoir de la patience, il se livrait à la volonté du Père.

(Cassien, *Coll.* IX, xx.) La troisième demande des fils est celle-ci : « Que votre volonté soit faite sur la terre

(1) Luc., xxii, 42.

comme au ciel! » Souhaiter que la terre mérite d'être égalée au ciel : on ne saurait porter plus haut sa prière. De dire, en effet : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel », n'est-ce point autant que si l'on demandait que les hommes soient semblables aux anges, et que, comme ces esprits bienheureux font au ciel la volonté divine, ainsi les hommes l'accomplissent tous sur la terre, et non point la leur?

Et voilà une prière que celui-là seul produira du fond de son cœur, qui croit que Dieu dispose toutes choses en ce monde pour notre avantage, joies et infortunes, et qu'il veille avec plus de sollicitude au salut et aux intérêts de ceux qui sont à lui, que nous n'en avons pour nous-mêmes.

On peut entendre aussi cette demande en ce sens, que la volonté de Dieu est que tous soient sauvés, selon la parole de saint Paul : « Dieu veut le salut de tous les hommes, et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité (1). »

Le prophète Isaïe parle de cette même volonté divine, quand il fait dire au Père : « Ma volonté se fera tout entière (2). » Lors donc que nous disons : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel », c'est faire en d'autres termes cette demande : Comme ceux qui sont dans le ciel, que tous ceux qui sont sur la terre, ô Père, soient sauvés par la connaissance de votre nom.

*
* *

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

(Saint Cyprien, *De or. dom.*, xviii-xix.) « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » Ces paroles peuvent

(1) I Tim., ii, 4. — (2) Is., xlvi, 10.

s'entendre spirituellement ou à la lettre : l'un et l'autre sens a sa divine utilité et profite au salut.

Le pain de vie, c'est le Christ; non pas le pain de tous, mais le nôtre. Et, de même que nous disons : « Notre Père », parce que Dieu est le Père de ceux dont la foi éclaire l'intelligence, nous disons pareillement : « Notre pain », parce que le Christ est le pain de ceux qui reçoivent son corps.

Nous demandons chaque jour que ce pain nous soit donné. Car nous sommes dans le Christ, il est vrai, et recevons journellement l'Eucharistie comme aliment du salut; mais nous pouvons craindre qu'une faute grave ne vienne nous retrancher de sa communion, et, en nous séparant de son corps, nous priver du pain céleste. Or le Christ lui-même nous fait entendre cet avertissement : « Je suis le pain de vie qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. Et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde(1). » Il dit que si quelqu'un mange de son pain, il vivra éternellement. Mais, s'il est manifeste que ceux-là sont vivants qui mangent son corps et reçoivent l'Eucharistie par droit de leur communion avec lui, il est à redouter, au contraire, et c'est un malheur que notre prière doit s'employer à prévenir, que, retranché de sa communion et séparé de son corps, l'on ne reste aussi loin du salut, conformément à cette menace : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous (2). » Voilà pourquoi nous demandons chaque jour que notre pain, c'est-à-dire le Christ, nous soit donné : demeurant dans le Christ et vivant en lui, nous ne voulons pas être séparés de sa sainteté en même temps que de son corps.

(1) Joann., VI, 51. — (2) Ibid., 53.

Cette demande peut s'entendre également en ce sens, qu'après avoir renoncé au monde, et rejeté par la foi, qui est en nous le fruit de la grâce spirituelle, ses richesses et ses pompes, nous ne sollicitions rien de plus que la nourriture indispensable pour vivre. C'est le Seigneur qui nous en instruit : « Celui, dit-il, qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple (1). » Docile à la voix du Maître, on a renoncé à tout et commencé d'être son disciple : on ne doit demander que la nourriture de la journée, sans étendre plus loin ses désirs, comme le Seigneur encore le prescrit, en disant : « Ne vous mettez pas en peine du lendemain ; le lendemain se mettra en peine de lui-même : à chaque jour suffit son mal (2). » Combien le disciple du Christ n'aura-t-il pas raison de ne réclamer que le pain de la journée, puisqu'il lui est interdit de se mettre en peine du lendemain ! Et n'y aurait-il pas quelque chose de contradictoire à désirer de vivre longtemps dans le siècle, nous qui prions que le règne de Dieu vienne promptement ?

(Saint Augustin, *Serm.* LVI, VI.) « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » Il est désormais manifeste que c'est pour nous que nous prions. Lorsque vous dites : « Que votre nom soit sanctifié », il faut vous expliquer que c'est pour vous que vous priez, et non pour Dieu. Lorsque vous dites : « Que votre volonté soit faite », une explication est nécessaire encore, de peur que vous ne pensiez souhaiter du bien à Dieu, avec l'accomplissement de sa volonté, et non pas prier pour vous. Lorsque vous dites : « Que votre règne arrive », on doit de nouveau l'expliquer, pour que vous ne croyiez pas souhaiter du bien à Dieu en demandant qu'il règne. Mais dorénavant et jus-

(1) Luc., XIV, 33. — (2) Matth., VI, 34.

qu'à la fin de la prière, il est évident que c'est pour nous que nous prions Dieu.

Quand vous dites : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien », vous vous déclarez le mendiant de Dieu. N'en rougissez pas : quelque riche qu'un homme puisse être sur la terre, il est le mendiant de Dieu. Le mendiant fait station devant la maison du riche. Mais le riche à son tour fait station devant la maison du grand riche. On lui demande; et il demande. S'il n'était dans le besoin, sa prière n'irait pas frapper les oreilles de Dieu. Et de quoi donc le riche a-t-il besoin? J'ose le dire, c'est du pain quotidien que le riche a besoin. Pourquoi a-t-il tout en abondance? D'où vient cela, si ce n'est que Dieu le lui a donné? Où serait encore son avoir, si Dieu retirait sa main? Est-ce que beaucoup ne se sont pas endormis riches, qui se sont levés pauvres? Si donc celui-ci ne manque de rien, c'est le fait de la miséricorde divine, non de sa propre puissance.

Cependant, très chers, ce pain qui rassasie l'estomac, qui refait chaque jour notre corps, ce pain, vous voyez que Dieu le donne, non seulement à ceux qui le louent, mais à ceux qui le blasphèment, lui « qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et sur les injustes (1) ». Vous le louez : il vous nourrit. Vous le blasphémez : il vous nourrit. Il vous attend, afin que vous fassiez pénitence; mais, si vous ne changez, il vous damne.

Puis donc que bons et méchants reçoivent également ce pain, n'est-il pas, croyez-vous, un autre pain, que demandent les enfants, et duquel le Seigneur disait dans l'Évangile : « Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux chiens (2) »? Si, assurément. Quel est ce

(1) Matth., v, 45. — (2) Ibid., xv, 26.

pain, et pourquoi l'appeler quotidien? Certes, le pain matériel est nécessaire : sans lui, nous ne pouvons vivre; nous ne pouvons vivre sans pain. Demander à Dieu la richesse, serait impudence. Il n'y a pas d'impudence à demander le pain quotidien. Autre chose est ce qui nourrit l'orgueil, autre chose ce qui entretient la vie. Et toutefois, puisque ce pain visible et tangible est donné aux bons et aux méchants, il est un autre pain quotidien, que demandent les enfants. C'est la parole de Dieu, qui nous est dispensée chaque jour. Voilà notre pain quotidien, vie, non du corps, mais de l'esprit. Il nous est nécessaire même maintenant que nous sommes ouvriers dans la vigne : c'est un aliment, non un salaire. A l'ouvrier, celui qui le loue pour sa vigne doit deux choses : la nourriture, pour qu'il ne défaille pas; le salaire, qui fera sa joie. Notre aliment quotidien sur cette terre, c'est la parole de Dieu, qui est distribuée sans cesse aux Églises ; notre salaire après le labeur s'appelle la vie éternelle.

Et si par ce pain quotidien, vous entendez encore ce que les fidèles reçoivent, ce que vous recevrez après votre baptême, nous avons raison d'implorer et de dire : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien », afin que notre vie soit telle, que nous ne méritions pas d'être séparés de cet autel.

*
* *

Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons à ceux qui nous doivent.

(Saint Cyprien, *De or. dom.*, xxiii.) Il ne vous restera point d'excuse au jour du jugement, puisque vous serez jugé d'après votre sentence, et traité comme vous aurez traité les autres. Dieu commande que nous vivions dans sa maison pacifiques, un de cœur et unanimes. Il veut que

nous persévérions, après notre baptême, tels que nous a faits notre seconde naissance; qu'étant devenus enfants de Dieu, nous demeurions dans la paix de Dieu; qu'ayant un même esprit, nous n'ayons aussi qu'un même cœur et une même pensée. C'est pour cela qu'il ne reçoit pas le sacrifice d'un homme en proie aux dissentiments, mais lui ordonne de quitter l'autel, pour aller d'abord se réconcilier avec son frère, afin de pouvoir être apaisé par des prières pacifiques. Le plus grand sacrifice à Dieu, c'est notre paix, et la concorde fraternelle, et un peuple uni de l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

(Saint Augustin, *Serm.* LVI, vii, ix, x, xi.) « Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons à ceux qui nous doivent.

Au sujet de cette demande non plus, il n'est pas besoin d'expliquer que nous prions pour nous. C'est bien pour nous que nous demandons la remise de nos dettes. Nous sommes débiteurs, en effet, non pas d'argent, mais de péchés. Vous allez me dire peut-être : « Vous aussi? » Nous répondons : « Nous aussi. — Vous aussi, les évêques saints, vous êtes débiteurs? — Oui, nous aussi, nous sommes débiteurs. — Vous aussi? Non, seigneur, ne vous faites pas injure. — Je ne me fais pas injure, je dis la vérité, nous sommes débiteurs : Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous décevons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous (1). » Nous sommes baptisés, et nous sommes débiteurs. Non que rien soit resté, qui ne nous ait été remis dans le baptême; mais la vie nous fait contracter de nouvelles dettes, qui doivent nous être remises chaque jour. Ceux qui, après le baptême, sortent de ce monde, montent sans dette, s'en vont sans dette vers Dieu.

(1) I Joann., i, 8.

Pour ceux qui, baptisés, sont retenus en cette vie, ils se chargent par fragilité humaine, non pas jusqu'à naufrager, mais de manière à s'obliger de vider la sentine. Si l'on ne prend ce soin, peu à peu il entre dans le navire de quoi le faire sombrer. Or, réciter cette prière, c'est vider la sentine (1)...

Disons donc chaque jour, disons d'un cœur sincère, en faisant ce que nous disons : « Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons à ceux qui nous doivent. » Nous passons une convention avec Dieu, un pacte, un contrat. Voici ce que vous dit le Seigneur votre Dieu : « Remettez, et je remets. Vous n'avez pas remis : c'est vous-mêmes qui retenez contre votre intérêt, ce n'est pas moi »...

Vous avez des ennemis. Qui peut vivre sur cette terre, sans avoir d'ennemis? Songez à votre intérêt, et aimez-les. Un ennemi furieux ne peut vous nuire autant que vous vous nuisez vous-même, si vous n'aimez pas votre ennemi. Il peut nuire à votre campagne, à votre troupeau, à votre maison, à votre serviteur, à votre servante, à votre fils, à votre épouse; tout au plus, si le pouvoir lui en est donné, à votre corps. Peut-il, comme vous, nuire à votre âme? Tendez vos efforts vers cette perfection, très chers, je vous y exhorte...

Vous me dites encore : « Qui le peut? Qui l'a fait? » Dieu le fasse en vos cœurs! Je le sais aussi, il en est peu qui le fassent; ce sont les grands qui le font, les spirituels. Sont-ils ainsi, tous les fidèles qui, dans l'église, approchent de l'autel, reçoivent le corps et le sang du Christ? Et pourtant tous disent : « Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons à ceux qui nous doivent. » Si Dieu leur répondait : « Que me demandez-vous de faire ce que j'ai

(1) Pour comprendre ces comparaisons, il faut se souvenir que saint Augustin s'adresse à un peuple de pêcheurs.

promis, lorsque vous, vous ne faites pas ce que j'ai commandé? Qu'ai-je promis? De remettre vos dettes. Qu'ai-je commandé? Que vous aussi, vous remettiez à vos débiteurs. Et comment le ferez-vous, si vous n'aimez vos ennemis? » Que ferons-nous donc, Frères? Le troupeau du Christ est-il réduit à si peu? Si ceux-là seulement qui aiment leurs ennemis doivent dire : « Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons à ceux qui nous doivent », je ne sais que faire, je ne sais que dire. Vous dirai-je : « Si vous n'aimez pas vos ennemis, ne priez pas »? Je ne l'ose. Priez bien plutôt, afin de les aimer. Mais encore, vous dirai-je : « Si vous n'aimez pas vos ennemis, ne dites pas, dans la prière du Seigneur : Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons à ceux qui nous doivent »? Imaginez que je vous dise : « Ne dites point ces paroles! » Si vous ne les dites pas, vos dettes ne sont pas remises; si vous les dites, sans les faire, vos dettes ne sont pas remises. Il faut donc dire et faire, afin qu'elles vous soient remises.

*
* *

Et ne nous induisez pas en tentation.

(Cassien, *Coll.* IX, XXIII.) La demande suivante : « Ne nous induisez pas en tentation », soulève un difficile problème. Si nous prions Dieu de ne pas permettre que nous soyons tentés, quelle preuve donnerons-nous de notre constance? Car il est écrit : « L'homme qui n'a pas été tenté, n'a pas été éprouvé (1) »; et encore : « Heureux l'homme qui supporte la tentation (2). » Tel n'est donc pas le sens de cette parole : « Ne nous induisez pas en tentation. » Elle ne signifie pas : Ne permettez pas que nous

(1) Eccli., XXXIV, 11. — (2) Jacq., I, 12.

soyons jamais tentés; mais : Ne permettez pas que, tentés, nous soyons vaincus. Job a été tenté. Il n'a pas été induit en tentation : car il n'a pas accusé la divine sagesse; il n'est pas entré dans la voie de l'impiété et du blasphème, où le tentateur voulait l'entraîner. Abraham a été tenté; Joseph a été tenté. Ni l'un ni l'autre n'a été induit en tentation, parce que ni l'un ni l'autre n'a donné son assentiment au tentateur.

*
* *

Mais délivrez-nous du mal.

(Cassien, *Ibid.*) Puis, c'est la dernière demande : « Mais délivrez-nous du mal »; c'est-à-dire : Ne permettez pas que nous soyons tentés au-delà de notre pouvoir, mais « avec la tentation, ménagez-nous le moyen d'en sortir victorieux, afin que nous la puissions supporter (1) ».

(Saint Augustin, *De Serm. Dom. in monte*, l. II, c. x, n° 35.) La septième et dernière demande est : « Mais délivrez-nous du mal. » C'est qu'il faut prier, non seulement pour n'être pas induits au mal dont nous sommes encore indemnes, ce qui fait l'objet de la sixième demande, mais aussi pour être délivrés de celui où nous avons déjà été induits. Cette délivrance accomplie, il ne restera plus rien à redouter, nulle tentation ne sera plus à craindre. Toutefois, il n'y a pas à espérer que cela se puisse faire en cette vie, tant que nous sommes revêtus de la mortalité où nous a induits la séduction du serpent. Mais il faut espérer que cela arrivera quelque jour; et c'est là l'espérance qui ne se voit pas, celle dont parlait l'Apôtre, lorsqu'il disait : « Voir ce qu'on espère, ce n'est plus espérer (2). »

(1) I Cor., x, 13. — (2) Rom., viii, 24.

En attendant, la sagesse nous a été concédée même pour cette vie, et les fidèles serviteurs de Dieu n'en doivent pas désespérer. Elle consiste à fuir avec la vigilance la plus attentive tout ce que la lumière du Seigneur nous aura montré qu'il faut fuir, à rechercher avec une charité de feu tout ce que la lumière du Seigneur nous aura montré désirable. De cette manière, après avoir déposé par la mort même le fardeau qui nous restera de la mortalité, nous verrons, le temps venu, s'achever et gagner toutes les parties de notre être la béatitude commencée ici-bas, et dont la recherche et la possession est actuellement le but de tous nos efforts.

*
* *

Les sept demandes du PATER, *les Béatitudes et les Dons.*

(SAINT AUGUSTIN, *De serm. Dom. in monte*, l. II, c. XI, n° 38.) Il me paraît que ce septénaire de demandes s'accorde bien avec l'autre septénaire qui fut l'origine de tout ce discours (1).

Si c'est la crainte de Dieu qui fait bienheureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux est à eux, demandons que le nom de Dieu soit sanctifié dans les hommes, par cette crainte chaste qui demeure aux siècles des siècles.

Si c'est la piété qui fait bienheureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre en héritage, demandons que son règne arrive, soit en nous, afin que nous devenions

(1) SAINT AUGUSTIN veut parler des Béatitudes, dont les *sept* premières, correspondant aux *sept* dons du Saint-Esprit, se résument dans la huitième ; c'est par elles, en effet, que s'ouvrent le « Sermon sur la montagne » et son propre commentaire.

doux et cessions de lui résister, soit du ciel en la terre, dans la clarté de l'avènement du Seigneur, lorsque nous serons dans la joie, et nous entendrons louer par la bouche du Seigneur : « Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde (1). » En effet, dit le prophète, « c'est dans le Seigneur que mon âme sera glorifiée; que les doux entendent et se réjouissent! (2) »

Si c'est la science qui fait bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés, prions que sa volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Lorsque, en effet, le corps, que figure la terre, se sera accordé dans une paix souveraine et totale avec l'esprit, que figure le ciel, nous cesserons de pleurer. Car il n'est point, en cette vie, d'autre sujet de larmes que leur lutte réciproque, qui nous contraint de dire : « Je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de ma raison (3) », et de témoigner notre douleur par ce cri lamentable : « Malheureux homme que je suis! Qui me délivrera de ce corps de mort? (4) »

Si c'est la force qui fait bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés, prions pour que notre pain quotidien nous soit donné aujourd'hui, afin que, fortifiés et soutenus par lui, nous puissions parvenir à la plénitude de la satiété.

Si c'est le conseil qui fait bienheureux les miséricordieux, parce qu'il leur sera fait miséricorde, remettons leurs dettes à nos débiteurs, et prions pour que les nôtres nous soient remises.

Si c'est l'intelligence qui fait bienheureux les purs de cœur, parce qu'ils verront Dieu, prions pour n'être pas induits en tentation, de peur que nous n'ayons un cœur

(1) Matth., xxv, 34. — (2) Ps. xxxiii, 2. — (3) Rom., vii, 23. — (4) Ibid., 24.

double, et qu'au lieu de convoiter le bien unique, en y rapportant toutes nos actions, nous ne poursuivions en même temps les choses temporelles et terrestres. Les tentations issues de ce que les hommes estiment rigueurs et calamités, ne peuvent rien contre nous, si nous sommes inattaquables à celles qui naissent de ces caresses de la fortune où les hommes voient le bonheur et la joie.

Si c'est la sagesse qui fait bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu, prions pour être délivrés du mal. Cette délivrance nous fera libres, c'est-à-dire enfants de Dieu, et dans l'esprit d'adoption nous crierons : « Abba, Père! (1) »

fr. E. Pighery, O. S. B.

(1) Rom., VIII, 15 ; Gal., IV, 6.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Dom Camille Leduc, O.S.B., et les Servantes des Pauvres

Lorsque Mgr Freppel eut l'initiative d'amener à l'Ordre de saint Benoît un groupe encore bien modeste, mais décidé, d'âmes généreuses qui se consacraient au service des pauvres, il put paraître sortir un peu des lignes de la tradition ; en réalité, il secondait visiblement les vues de la Providence. Jusqu'à ce moment, mai 1874, on avait suivi vaillamment les observances franciscaines. Il s'agissait de prendre un parti définitif. L'évêque d'Angers aimait Solesmes et la grande famille bénédictine, la nouvelle communauté qu'il installait dans son diocèse avait pour fondateur un disciple de Dom Guéranger : autant de motifs pour l'illustre prélat de mettre le petit troupeau qui commençait à se former sous la protection du patriarche saint Benoît.

Ce n'était pas la première fois qu'une œuvre de charité venait se recommander au législateur des moines d'Occident et solliciter l'honneur de « militer sous sa Règle ». Il y avait en France, depuis la fin du XVII[e] siècle, un Institut en pleine prospérité, que Dom Camille Leduc alla étudier sur place dès la première année de la nouvelle fondation : les Sœurs de la Charité de Nevers. Établies à

Saint-Saulge par un moine bénédictin de l'Abbaye Saint-Martin d'Autun, Dom Jean-Baptiste de Laveyne, elles ont eu au XIX[e] siècle l'insigne honneur de former aux observances religieuses et à la sainteté la privilégiée de l'Immaculée, la chère petite Bernadette, en religion Sœur Marie Bernard, que le Saint-Siège vient de déclarer Bienheureuse : fleur gracieuse qui se sera épanouie sous l'influence directe de la Règle bénédictine (1).

« Les Servantes des Pauvres » d'Angers devaient s'appliquer à observer le même code de vie parfaite, mais à un titre plus spécial encore elles devenaient filles de saint Benoît sous le nom d'Oblates Régulières. Elles suivaient en cela doublement l'exemple de leur mère et patronne, sainte Françoise Romaine, cette noble patricienne qui, avant de se joindre définitivement à la communauté d'Oblates organisée par elle, avait fait à Dieu et à la Reine des Anges l'offrande de sa vie pour la consacrer tout entière au service des pauvres de Jésus-Christ. Cette douce et aimable sainte fut le vrai modèle des Servantes des Pauvres. Ce qu'elle avait mis de foi profonde et d'humilité dans l'exercice de sa charité, il est facile de le lire dans sa vie ; mais, ce qui se laisse deviner plus aisément qu'on ne le peut exprimer, c'est l'amour qu'elle y apportait, et qui lui donnait tant de joie pure et désintéressée. Elle savait si bien reconnaître en ses chers pauvres le Christ en personne ; et elle se répétait avec délices la parole même du Sauveur : « *Infirmus fui, et visitastis me*, j'étais dans la souffrance, et vous êtes venus m'assister. » Elle en lisait le texte au chapitre XXXVI[e] de sa Règle, et ce sera la devise

(1) *Œuvres spirituelles du Père de Laveyne*, publiées par le P. Bouix, Nevers, 1871. — Cf. Dom Paul Renaudin, *Dom de Laveyne*, fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers, Lyon, Vitte, 1898 (extrait de « l'Université catholique »), p. 7-15.

caractéristique des Servantes des Pauvres, Oblates de saint Benoît.

Leur genre de vie sera un peu différent de celle que mènent encore à Rome leurs nobles émules, au monastère même de sainte Françoise : les Oblates romaines conservent intactes les grandes traditions reçues de leur fondatrice, et s'efforcent d'imiter fidèlement les exemples de vie intérieure et de contemplation qu'elle leur a laissés. Les nouvelles Oblates de saint Benoît ont à greffer sur leur vie de prière et de mortification les soins à porter aux malades qu'elles vont visiter à domicile ; à l'exercice de la contemplation elles doivent unir la vie extérieure de la Sœur de Charité, mais elles ne cessent pas pour cela de tenir sainte Françoise Romaine pour leur mère et leur patronne. Dom Leduc lui-même a voulu les confier à jamais à sa puissante protection ; la Sainte de son côté les a d'avance adoptées : n'a-t-elle pas dit en mourant (1) qu'elle allait au ciel attendre ses filles, « et toutes celles qui dans l'avenir recevraient le doux nom d'Oblates » ?

La Congrégation des Oblates Régulières Servantes des Pauvres compte aujourd'hui un demi-siècle d'existence : elle a prospéré sous la bénédiction de Dieu, a débordé les frontières et franchi le détroit. Ses nombreuses Maisons ne peuvent plus répondre à toutes les demandes. Il appartient à Dieu de multiplier les vocations, qui permettront à cette Œuvre admirable et si bienfaisante de se développer et de s'étendre encore. Jusqu'ici elle était assez peu connue en dehors des régions où elle est établie ; elle est entrée maintenant dans la grande lumière de l'histoire, depuis qu'a paru, à l'aurore de cette année jubilaire (1874-1924), la Vie du fondateur de la Congrégation, Dom

(1) C^tesse de Rambuteau, *Sainte Françoise Romaine*, Paris, 1900, p. 289. — C'est encore la plus intéressante des Vies de la Sainte.

Camille Leduc (1). Les documents qu'on y a utilisés vont nous fournir des indications précieuses, sur l'homme, et sur la mission que la Providence lui a confiée.

Comment ce religieux bénédictin, moine profès de l'abbaye de Solesmes, maître des novices au Mont-Cassin, puis lecteur de droit canon en son monastère, par suite de quelles circonstances est-il devenu « Serviteur des Pauvres » et fondateur d'un Ordre de Charité? Cette vocation assez insolite doit pouvoir s'expliquer, pour que l'œuvre entreprise par Dom Leduc nous apparaisse comme nettement surnaturelle. Elle reposa en tout cas sur une formation monastique des plus solides : « une foi profonde, une charité toujours en éveil, un ardent amour de l'Église et du Pape, une vraie humilité, un dévouement inaltérable à la famille religieuse et une exquise courtoisie de manières ». Ce sont, au dire de ceux qui l'ont connu, les qualités qui le distinguèrent entre tous; de bonne heure il apprit à les cultiver sous la direction de Dom Eugène Gardereau, l'une des plus belles et des plus pures figures de la famille solesmienne (2).

Sa préparation novitiale fut cependant assez mouvementée : des épreuves peu communes vinrent la contrarier. Une vocation moins trempée que la sienne y eût infailliblement sombré. Plusieurs années durant, la situation difficile qui était celle de la jeune abbaye de Solesmes, et les hésitations pénibles dont il souffrait lui-même retardèrent le moment de son admission à la profession religieuse. L'heure sonna enfin, et le 8 septembre 1847 il

(1) Dom Gabriel Meunier : *Un rameau de l'Ordre bénédictin. Dom Leduc, moine de Solesmes, et l'Œuvre des Oblates Servantes des Pauvres*, Angers-Tours, Mame, 1923, gr. in-8, 529 pages, 15 francs.

(2) Dom Henri Quentin : *Notice historique sur l'Abbaye de Solesmes*, Mame, 1924, p. 119-120.

put prononcer ses vœux perpétuels; sous la protection de « Notre-Dame Angevine » il se donnait irrévocablement à Dieu et à son service, s'en remettant à la Providence de disposer de l'avenir comme elle l'entendrait. La même fête de la Nativité de Notre-Dame, si populaire en Anjou, verrait naître à la vie religieuse les premières Servantes des Pauvres d'Angers, et deviendrait l'une des dates préférées de la nouvelle Congrégation.

Sur la voie que lui ouvrait la profession monastique, l'imprévu attendait encore le Père Camille Leduc. « La charte qui lie le religieux au service de Dieu laisse un grand espace en blanc : c'est Dieu qui se réserve de le remplir à son gré. » Dans la vie de Dom Leduc les voyages et les quêtes, les maladies et les séjours forcés en Italie tiennent une large place; ce qui ne l'empêcha pas cependant de se consacrer à de sérieuses études théologiques, qui lui permettaient de recevoir l'ordination sacerdotale en 1853 et d'être chargé tout aussitôt d'un cours de dogme. En dépit des circonstances peu favorables sa formation strictement religieuse n'était pas plus négligée que son initiation théologique. Il le montra bien le jour où la direction des novices du Mont-Cassin lui fut confiée : à son insu il allait même travailler à la restauration de l'observance régulière dans la célèbre abbaye.

Pour cette mission délicate entre toutes, la Providence savait pouvoir compter sur Dom Camille Leduc. Moine, il l'était dans le fond de l'âme, par conscience du devoir, mais plus encore par le cœur et par toutes les fibres de son être. Né le 21 mars, il semblait avoir été prédestiné pour offrir à ses contemporains le modèle achevé du vrai fils de saint Benoît. A son esprit d'obéissance, au culte des traditions de famille, il joignait une telle austérité de vie qu'il pouvait prêcher d'exemple et enseigner aux autres la voie à suivre. Sévère et exigeant, ne ménageant pas à

ses novices la forte direction qu'il s'imposait à lui-même, il avait aussi l'art d'inspirer confiance et laissait malgré lui deviner la profonde affection qui le faisait agir. Cette sainte intransigeance, tempérée de vraie charité et de dévouement de tous les instants, se retrouvera chez le fondateur des Oblates, elle sera comme sa caractéristique et assurera pour une bonne part le succès de l'entreprise. La tâche serait rude, elle paraîtrait même audacieuse, et à certaines heures de découragement il écrirait : « Qu'il en coûte pour établir un Noviciat de jeunes filles destinées à remplir, au milieu du monde, la belle mais périlleuse mission de Servante des Pauvres ! Dieu seul peut soutenir une pareille Œuvre » (p. 268).

Dieu, en effet, préparait de loin son instrument. Au temps même où il employait Dom Leduc au relèvement religieux du Mont-Cassin, il lui envoyait des grâces de renoncement et de sacrifice qui orientaient définitivement sa vie. Quoi qu'il en eût, sa volonté personnelle et sa propre initiative avaient peut-être jusque-là trop de part dans sa conduite, toujours réglée cependant par l'obéissance. Il sentait qu'il lui faudrait passer par la mort spirituelle pour vivre tout à Dieu ; son âme le réclamait impérieusement. Dom Guéranger se trouvait à ce moment à Rome pour les affaires de Solesmes (mai 1856). C'est à lui comme à son Père que Dom Camille Leduc s'ouvrit de la démarche décisive que lui inspirait la grâce divine : il s'agissait d'obtenir de Dieu une grande faveur, il lui fallait surtout se lier pour jamais à son service. Sa lettre est datée du Mont-Cassin :

« Il y a quelque chose de plus pressé à faire... Il faut à Dieu une victime... C'est à vous qu'il appartient d'offrir la victime... Offrez votre fils à Dieu. Depuis le jour où je reçus l'onction sacerdotale, je compris que le prêtre devait s'offrir lui-même à l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Depuis ce moment,

je ne suis jamais monté à l'autel sans répéter les paroles suivantes... *Fac, Domine, ut jugiter una tecum sim sacerdos simul et victima.* Telles sont les paroles que je répète chaque jour lorsque, penché sur l'autel, j'immole à Dieu la victime sans tache, en prononçant les paroles de la consécration du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je n'ai jamais cessé de prier Dieu d'accepter mon offrande comme un sacrifice d'agréable odeur... Cette offrande sera sûrement acceptée si vous, qui êtes mon Père, allez la faire vous-même, car elle sera présentée par l'intermédiaire légitime que Dieu a établi entre lui et moi. Allez donc dire la messe à cette intention à la Confession de Saint-Pierre... Offrez-moi, mon Père, à la tombe du Prince des Apôtres, et je mourrai heureux près de celle de saint Benoît. »

Cette demande instante suivait un acte solennel qui scellait à jamais dans sa pensée son appartenance à sa famille de Solesmes : entre les mains de son Abbé il avait renouvelé sa profession, et avait ensuite rédigé cette formule :

« Si j'ai voulu émettre à nouveau cette profession,... c'est afin que cet acte, accompli par moi en toute liberté, soit un signe manifeste de la volonté où je suis de persévérer sans relâche dans l'observation de la Règle :... c'est enfin pour m'ouvrir une voie nouvelle où je puisse demeurer plus fidèlement attaché au service de Dieu et avancer plus rapidement dans l'acquisition véritable des vertus du Christ, à l'amour duquel on ne doit rien préférer... Je supplie humblement que le présent acte, joint à ma charte de profession, soit conservé à jamais dans les Archives de l'Abbaye de Solesmes. » (p. 131)

Retenu par l'obéissance loin de son monastère, Dom Leduc donnait en cet acte insolite, peut-être unique dans les Annales de l'Ordre, comme le désaveu sincère de tous les manquements à la stabilité que lui avaient imposés les circonstances. A une vocation peu ordinaire il fallait des grâces appropriées : la Providence y veillait à l'insu de son protégé qu'elle ne cesse plus de conduire à son gré,

maintenant qu'il s'est remis totalement à elle du soin d'ordonner sa vie. Dans l'intime de son âme il soupirait après la mort : *Cupio dissolvi et esse cum Christo* : c'est le désir le plus ardent de mon cœur, la disposition la plus habituelle de mon âme, la parole qui me revient le plus souvent sur les lèvres. » (p. 134)

Le sacrifice achevait ainsi de se consommer en cette âme ardente, uniquement désireuse de dire à Dieu son amour et d'aller se perdre en lui. Ce n'était pas lassitude : car le *Non recuso laborem* se faisait clairement entendre à cette époque même, qui vit naître en son âme d'autres initiatives généreuses dont il n'est resté que le souvenir.

Dieu avait son dessein arrêté, auquel allaient servir les expériences passées de Dom Leduc : maître des novices et directeur recherché, il avait aussi rempli l'office de confesseur dans deux communautés de religieuses, faisant ainsi l'apprentissage du ministère délicat qu'il aurait bientôt à remplir. Pour lui, il ne demandait qu'à progresser dans la fidélité à ses obligations monastiques : « L'humilité surtout et l'obéissance sont les deux vertus que je voudrais enter sur ma pauvre nature... Ces sentiments sont dans mon cœur. Je les voudrais faire passer dans l'âme d'autrui. S'il m'était donné quelque influence, si j'avais quelque autorité, je ne voudrais m'en servir que pour apprendre aux autres à obéir et à s'humilier » (p. 168). Le ciel avait répondu à son vœu : ces deux vertus chères entre toutes, les deux vertus spécifiquement bénédictines, avaient définitivement construit son tempérament monastique; il les proposera plus tard aux disciples d'un nouveau genre que Dieu lui réserve, il en fera la base de toute leur vie surnaturelle et religieuse. Dom Leduc s'établissait nettement ainsi dans la vraie tradition des fils de saint Benoît. A Solesmes, où il revint enfin en 1863, il ne fit que se raffermir encore dans ses convictions et dans la pratique de l'ascèse bénédictine.

C'est là qu'en 1872 la Providence vint le chercher pour l'employer à ses desseins d'amour vis-à-vis des pauvres et des malheureux.

Dom Camille Leduc enseignait avec grand succès l'austère Droit Canon aux jeunes étudiants de l'abbaye de Solesmes : et voilà que les circonstances firent de lui le fondateur d'une Œuvre de charité. Les voies mystérieuses de la Providence qui l'amenèrent là doivent être explorées à la lumière des événements qui la virent naître. D'ordre formel de s'y consacrer, il n'en eut pas; mais il obtint mieux que les autorisations strictement nécessaires : il eut dès le premier instant les encouragements de Dom Guéranger, qui dans la conjoncture n'hésita pas à reconnaître l'indication très nette de la volonté de Dieu. Dom Leduc ne l'avait ni cherchée, ni sollicitée : elle lui fut fournie par le désir de son père mourant de consacrer la demeure familiale à une œuvre de bienfaisance (juin 1870). A ce moment, Mgr Freppel venait de prendre possession de son diocèse d'Angers : aussitôt, et sans la moindre arrière-pensée, Dom Leduc mit à sa disposition la maison désormais libre. Elle trouva bien vite son affectation : un orphelinat y fut installé provisoirement, sous la direction d'une communauté de Franciscaines, puis d'une autre institution charitable dont le siège principal était à Cholet.

C'était un essai, mais tout n'était pas viable dans cette organisation. Dom Leduc, qui l'avait favorisée de tous ses moyens, en suivait avec intérêt les chances de succès, mais de loin : car il était rentré à Solesmes, très décidé à mener simplement sa vie monastique, sans avoir à se répandre au dehors ; la retraite était un besoin de plus en plus impérieux de son âme.

Son attitude réservée n'empêcha cependant pas que, de

l'extérieur, on l'accusât de vouloir imposer à la nouvelle fondation angevine ses vues personnelles plus ou moins intéressées. Heureusement, Mgr Freppel suivait de près l'affaire; il connaissait les petites rivalités mesquines qui commençaient à se faire jour. Peu disposé à se laisser circonvenir, il trancha d'autorité le différend, en déclarant Dom Leduc vrai fondateur et supérieur de la maison d'Angers désormais autonome. Il prenait, de plus, une mesure qui allait orienter définitivement la Congrégation naissante : Dom Leduc était chargé « de rédiger des Constitutions d'après la Règle de saint Benoît », car les nouvelles Servantes des Pauvres seraient « religieuses Oblates de l'Ordre de saint Benoît sous le patronage de sainte Françoise Romaine » (Ordonnance épiscopale du 8 mai 1874).

Désormais, sans l'avoir souhaité, Dom Leduc devra consacrer sa vie à l'Œuvre des Oblates. A lui va revenir l'office délicat d'initier aux observances religieuses les âmes généreuses et dévouées que la Providence lui envoie. Pour apprécier sainement les choses, il est juste de regarder à l'œuvre qui s'est accomplie, et l'œuvre elle-même se fait connaître par les fruits qu'elle a portés. L'instrument que Dieu s'était choisi se prêta docilement à l'action divine et se laissa guider simplement en dépit de la situation anormale qui lui était faite. De nouveau Dom Guéranger eut à cœur de donner à l'entreprise la sanction de son autorité paternelle. Ayant dû se rendre à Angers, il tint à aller visiter le noviciat qui venait de s'installer près de la ville, aux Plaines Saint-Léonard. L'assurance qu'il donna aux Sœurs fut des plus nettes :

« Sachez-le bien, mes chères filles — car je puis vous donner ce titre, — jamais je n'aurais consenti à me priver de mon cher et bien-aimé fils Dom Leduc, si je n'avais compris qu'en établissant cette Œuvre il fait la volonté de Dieu. Je sais qu'il a

une mission à remplir et qu'en étant ici il obéit à Dieu. Profitez de sa science, de l'exemple de ses vertus et de l'expérience qu'il a de la conduite des âmes. » (p. 265)

Ainsi muni de la bénédiction de Dieu, Dom Camille Leduc pouvait s'abandonner sans hésitation à la conduite de la Providence, quelques sacrifices qu'elle lui imposât. Il lui fallut quitter à regret son monastère qu'il ne reverrait plus qu'en passant. Sa place était désormais à proximité des deux Maisons dont il prenait la direction. C'est à elles qu'il donnerait tout son temps, mieux encore il se donnerait lui-même avec un dévouement inlassable et une attention toujours en éveil. Mgr Freppel aimait à célébrer « le zèle si pur et si désintéressé » du fondateur, et se plaisait à y voir un gage pour l'avenir : « Ce foyer de dévouement et de sacrifice ne bornera pas à cette contrée son influence salutaire : il rayonnera au loin. Ou je me trompe fort, ou ce lieu deviendra le berceau et le point de départ d'une Congrégation qui jettera ses rameaux dans toutes les directions. » (p. 274)

L'avenir devait ratifier pleinement la parole du grand évêque. Dès la première heure, Dieu, qui ne fait jamais les choses à demi, avait groupé autour du fondateur des âmes d'élite toutes prêtes à le seconder. L'une des premières conquêtes de la grâce fut la T. Révérende Mère Agnès de Jésus. Ce fut la vraie coopératrice de tous les instants, intelligente et dévouée, celle en qui Dom Leduc trouva le plus de sécurité, et, à certaines heures difficiles, le plus précieux réconfort. Nature très droite et très ouverte, prévenue de la part du Seigneur de grâces très spéciales de prière et d'union à Dieu dans l'amour de l'obéissance et de l'humilité, elle avait tout l'entrain désirable et toute la force de caractère que réclamèrent ses fonctions de Supérieure Générale; elle eut, par surcroît, ce

qui n'est pas à dédaigner, la santé nécessaire pour aider ses sœurs dans les épreuves inévitables du début : elle se dépensa sans compter, tout au cours de sa longue carrière, jusqu'au jour où commença pour elle le martyre de huit années de souffrances qui couronna sa vie. Dieu veuille que les hautes vertus de son humble servante soient officiellement proposées à l'imitation de tous!

L'Institut que la vénérée Mère Agnès de Jésus a si bien gouverné sous la sage direction du fondateur, se recommande à un double titre, comme Œuvre éminemment charitable et comme École de perfection religieuse : à ces deux points de vue elle présente des caractéristiques intéressantes.

Les « Servantes des Pauvres » sont très exactement ce qu'indique leur nom. Elles servent les infirmes, les indigents, les déshérités, tous ceux qui aux yeux de la foi personnifient le Christ au suprême degré. Elles ne font pas de vœu spécial de servir, elles comprennent que ce service est renfermé dans leur vœu d'obéissance, et elles l'accomplissent joyeusement. Mais le secret de leur dévouement se trouve dans la conviction qu'elles ont de servir le Christ en personne.

« L'important, disait Dom Leduc, c'est de voir Jésus-Christ dans les malades. Cette vérité de foi nous est enseignée par Notre-Seigneur lui-même, qui a dit : « J'étais souffrant et vous m'avez visité. » Le Sauveur ne fait donc qu'une seule et même personne morale avec les malades, qu'un seul et même corps avec les membres souffrants. » (p. 309)

C'est là un enseignement que les Sœurs Servantes des Pauvres ont fait entrer dans leur vie et qu'elles appliquent à la lettre. Ayant le respect inné du pauvre et voyant en lui le Christ, elles s'inclinent vers lui, elles vont le visiter

dans sa demeure. — Car elles ne reçoivent pas chez elles, sauf dans leurs dispensaires pour faire les distributions ; leurs maisons religieuses doivent rester ce qu'elles sont, des maisons de prière et de recueillement, de silence et de vie régulière. — Elles n'attendent donc pas que le pauvre vienne à elles, ce sont elles qui vont à lui, pour soulager sa misère, atténuer ses souffrances et le secourir de mille manières. Dans cette charité prévenante et empressée, il y a quelque chose de délicat et d'affectueux que les humbles savent bien apprécier ; il faut même qu'il y ait là quelque chose de divin, pour que le Sauveur ait daigné en témoigner aux âmes généreuses sa spéciale reconnaissance : *Infirmus fui, et visitastis me!* « Venez, les bénis de mon Père! J'étais souffrant, et vous m'avez visité! »

Les Sœurs *visitent* leurs malades, et ne visitent que des malades *pauvres*, à qui elles pourront tout donner sans rien attendre en retour. « A l'exemple du Sauveur », elles vont de préférence à ceux qui n'ont rien. Et pour leurs chers protégés que ne font-elles pas? Tous les soins qu'elles peuvent donner aux malades, elles les leur assurent de grand cœur ; aliments, remèdes, vêtements, douceurs et soulagements de toute sorte, elles s'ingénient à les leur procurer, elles qui n'ont rien pour elles-mêmes mais qui trouvent toujours pour les autres. Car la petite Sœur ne craint pas de se faire quêteuse comme jadis la noble sainte Françoise Romaine, et à « la petite Sœur » on ne refuse jamais rien : il est de mauvais quartiers de telle de nos grandes villes où les plus indifférents aident l'héroïque mendiante dans son œuvre de charité.

A la maison du pauvre infirme le rôle de la Servante des Pauvres s'étend à tous les menus soins du ménage. Elle est prête à toutes les humbles besognes et elle les accomplit gaiement. Sa douceur et son entrain ont vite fait de gagner la confiance, et les âmes en profitent non

moins que les corps. Chez les miséreux de la capitale comme chez les ardoisiers de l'Anjou, dans les modestes réduits des mineurs du Nord aussi bien que parmi les Irlandais du faubourg de Londres, dans toutes les pauvres mansardes où pénètrent les petites Sœurs, c'est la paix divine qui vient s'installer au foyer, et avec elle un peu de joie, en attendant que le Seigneur y rentre en bienfaiteur et en maître incontesté. Il est rare que de pauvres moribonds résistent à l'ascendant de leur inlassable dévouement et à l'ardeur de leur secrète prière : là où le prêtre n'aurait jamais pu hasarder une visite, leur présence bénie prépare peu à peu les voies; le nombre des conversions qu'elles ont ainsi obtenues ne se compte plus. Il en est d'anciennes et d'inconnues, il en est de notoires et qui datent d'hier.

Le champ d'action reste largement ouvert à nos chères Sœurs, dans les quartiers populeux de nos grands centres, partout où il y a du bien à faire. Leurs dix-sept Maisons actuellement existantes se partagent entre l'Anjou, la Bretagne et la Vendée, Paris et les environs, le Nord, la Belgique et le district de Deptford, l'un des faubourgs les plus pauvres de Londres.

Outre le ministère discret qu'elles exercent auprès des pauvres et des malades en les soignant et en les secourant de leurs prières, il leur arrive d'avoir à leur faire aussi l'aumône de la parole, dans une mesure très modeste assurément, comme il convient à d'humbles servantes, mais cependant d'une façon très efficace. Dans les milieux ouvriers du Nord, où le socialisme sème tant d'irréligion, les Petites Sœurs se font catéchistes volontaires de leurs protégés, surtout des enfants, souvent aussi des adultes qu'elles préparent au baptême et à la première communion.

A Londres les visites qu'elles font aux malheureux sans distinction de culte, leur procurent de bien douces consolations : non seulement il leur arrive de ramener aux pratiques religieuses de pauvres Irlandais tombés dans la misère et dans l'indifférence, mais de guider vers la lumière de la vraie foi nombre de protestants et d'en faire d'excellents catholiques. Quelques bonnes vocations anglaises leur font espérer d'heureux résultats pour plus tard (1).

A cet apostolat éminemment charitable, il faut, on le devine bien, une base très solide; le vénéré fondateur l'a placée dans une formation religieuse des plus sérieuses, qui doit s'affermir durant la vie entière. Les Servantes des Pauvres, Oblates Régulières de saint Benoît, jouissent à ce point de vue si essentiel d'un immense avantage, celui de se rattacher aux traditions séculaires de l'Ordre bénédictin. En s'affiliant à la grande famille monastique, elles ont hérité de toutes ses richesses, libéralement mises à leur disposition. Pour s'initier au service des malades tel que l'entendait Dom Leduc, elles ont ses *Instructions*, auxquelles son récent biographe, Dom Gabriel Meunier, a fait de larges emprunts. En vue de les former à la prière selon l'esprit de l'Église, il avait également rédigé, uniquement pour elles, le *Catéchisme liturgique*, qui a eu récemment les honneurs de l'impression (Mame, 1920; 2e édition, 1921). Elles ont mieux encore en fait de code authentique de vie parfaite, la Règle de saint Benoît, qu'elles observent fidèlement dans tous les points essentiels, et en tous les détails conciliables avec leur genre de vie.

(1) Sur toutes les œuvres de zèle qu'accomplissent les différentes Maisons de la Congrégation, l'auteur de la vie de Dom Camille Leduc prépare en ce moment un mémoire détaillé.

Dom Camille Leduc, que nous avons vu si zélé pour pratiquer la parfaite régularité monastique et la faire aimer autour de lui, avait constaté au couvent des Oblates de sainte Françoise Romaine avec quelle aisance l'observance bénédictine peut féconder et vivifier des œuvres charitables, sans rien perdre de ses traits caractéristiques; et il ne pouvait se lasser d'exalter la largeur d'esprit de saint Benoît :

« Avec une admirable discrétion, le saint Patriarche ordonne tout ce qui doit se faire au dedans de sa famille religieuse, sans exclure ce qui peut se faire au dehors de la Communauté. Avec une égale sagesse, il trace les devoirs de la vie intérieure et propose les œuvres de la charité extérieure. Avec le même cœur et la même sollicitude, il apprend à ses disciples à servir le Seigneur et à servir le prochain. » (p. 300)

C'est une preuve de l'inépuisable richesse de la sève bénédictine qu'elle puisse alimenter des œuvres très diverses. Non qu'elle admette indifféremment les interprétations personnelles les plus divergentes, qui risquent toujours d'être fantaisistes : l'Ordre monastique doit rester ce qu'il a toujours été; comme l'oratoire du monastère bénédictin, *hoc sit quod dicitur* (1), qu'il soit identique à sa définition : il ne sera jamais, il ne pourrait pas, sans se modifier radicalement, devenir un Ordre hospitalier ou strictement enseignant non plus que se muer en la forme érémitique. Mais ce à quoi il s'est prêté volontiers au cours des âges, ce fut d'abriter sous sa puissante frondaison les rameaux étrangers qui désiraient se greffer sur lui.

Sainte Gertrude voyait saint Benoît dans la gloire et sa postérité sous la forme d'un rosier magnifique dont les fleurs innombrables et variées faisaient la couronne du Bienheureux Père (2). Dans la béatitude, saint Benoît se

(1) *Règle de S. Benoît*, c. LII.
(2) Ste Gertrude, *Le Héraut de l'amour divin*, l. IV, c. XI.

réjouit immensément de voir sa famille s'accroître sans cesse par la dignité de vie et par le nombre.

Réellement, saint Benoît fut le moins exclusif des législateurs. Par son désir constant de faciliter aux siens, en la simplifiant, la voie de la perfection, en aplanissant le chemin à force de mesure et de discrétion, selon la remarque si juste de sainte Hildegarde (1), il a singulièrement élargi les rangs de ses disciples présents et futurs. Ses discours paternels s'adressent à quiconque veut bien les écouter : il n'est qu'une condition, tout à fait indispensable, la pratique et l'amour de l'obéissance à l'exemple du Sauveur (2). Saint Benoît est comme le Père céleste, dont il se recommande en toute circonstance : il est extrêmement accueillant, ne demande qu'à rendre service à tous indistinctement, pourvu qu'on vienne à lui avec un cœur docile et généreux. Aussi est-il aisé de reconnaître que « sa règle s'est prêtée avec une souplesse infinie à des œuvres extrêmement variées, qu'elle s'est accommodée mieux qu'aucune autre aux temps et aux circonstances, qu'elle a fourni un cadre législatif solide à plusieurs fondateurs d'Ordre ou de Congrégation (3). — Cette Règle qui s'adapte aux situations les plus diverses, cette Règle qui n'exclut rien, les enfants de saint Benoît pourront la porter sous toutes les latitudes, dans quelque milieu social que ce soit : partout elle formera des chrétiens parfaits, partout où il se trouvera des âmes pour se consacrer à Dieu et un cloître pour y chanter la louange divine (4). »

Par l'observance exacte de la Règle monastique, les Servantes des Pauvres appartiennent vraiment à l'Ordre

(1) *Scivias*, l. II, vis. V^e^.
(2) *Règle de S. Benoît*, prologue.
(3) Dom Paul Delatte, *Commentaire sur la Règle de S. Benoît*, 1922, p. 566.
(4) Mgr Freppel, *Discours sur l'Ordre monastique*, 16 mars 1876.

de saint Benoît, et ont tous les droits de figurer sur ses listes à la suite des religieuses professant la même Règle (1). Elles n'ont cependant pas la pensée de s'assimiler aux moniales, elles en restent essentiellement distinctes. Elles sont simplement Oblates, mais Oblates Régulières, enrôlées dans la milice du Christ sous la glorieuse servitude des trois vœux de religion. Temporaires pendant les six premières années, leurs vœux sont ensuite perpétuels, et constituent à leur profit le privilège exclusif des âmes consacrées à jamais, des âmes qui se sont données à Dieu pour l'éternité. Pauvreté, chasteté, obéissance, voilà leurs titres de noblesse et leur sauvegarde contre les dangers du monde.

L'obéissance qu'elles vouent selon la Règle de saint Benoît est prompte, joyeuse, empressée, elle est de toute la vie et de tous les instants, elle est toute souplesse et toute docilité : source de paix, de confiance et de joie, qui est le secret des cœurs détachés, affranchissement souverain qui dilate les cœurs et libère les âmes en les élevant au-dessus d'elles-mêmes. Cette obéissance fait aimer la pauvreté, qui elle aussi est renoncement et surtout affranchissement.

Pauvreté, — et pauvreté bénédictine en particulier — n'implique pas nécessairement pénurie et indigence absolue. C'est la dépendance étroite vis-à-vis du Père céleste et de ses représentants; elle « attend toutes choses » de l'autorité régulière comme de la main de Dieu ; elle a tout à recevoir, puisqu'elle n'a rien en propre, et de ce qu'elle reçoit elle aime à rendre un constant hommage à la bonté du Créateur. Par là, elle avoisine de très près l'humilité,

(1) Dom C. Butler, *Le monachisme bénédictin*, traduction française, appendice, p. 413.

l'autre vertu monastique si chère aux Servantes des Pauvres. Leur pauvreté est du reste souvent très réelle et très effective, leurs Maisons comptant surtout sur la Providence et s'en remettant aux comités charitables des Dames patronnesses : et cela dispense en général les sujets de fournir une dot, débarrasse d'un grand souci et ouvre toutes grandes les portes de l'Institut aux âmes de bonne volonté.

Un noviciat de deux années les prépare à la profession temporaire, et au cours de cette sérieuse probation rien n'est épargné de ce qui peut leur inspirer une haute idée de leurs engagements sacrés. On s'applique avant tout à leur faire aimer, d'amour vrai et sincère, les observances religieuses, seul moyen en définitive d'obtenir que cette formation soit solide et durable : et c'est le point important. Dom Camille Leduc le disait très sagement à ses filles : « Je me préoccupe beaucoup plus de votre formation religieuse que de votre formation au service des malades. » Leur vie doit se dépenser à l'extérieur, mais il faut de toute nécessité qu'elle soit fermement construite à l'intérieur. Plus les Sœurs « sont appelées, dans le cours de leur mission, à se livrer à toutes les œuvres de la vie contemplative, plus elles ont besoin de s'affermir, dès le commencement, dans l'esprit intérieur et dans tous les exercices de la vie contemplative... C'est précisément pour leur assurer ces avantages que la Règle de saint Benoît a été choisie comme la plus parfaite » (p. 301). Elles sont destinées à passer au milieu du monde une bonne partie de leurs journées; mais elles puisent, dans ce qu'elles conservent précieusement de la vie contemplative, le ressort et l'esprit de foi qui leur permettent d'agir à l'extérieur en toute sécurité. Elles imitent à la fois Marthe et Marie. « Que pour arriver à vous plaire, ô mon Dieu, disait sainte Gertrude, votre amour plein de sagesse daigne

m'aider à *unir parfaitement dans ma vie l'action et la contemplation!* (1) »

C'est la prière constante des Servantes des Pauvres, Oblates Régulières de saint Benoît.

Aux heures de la journée qui les réunissent dans la communauté, la liturgie tient chez elles une place importante. Il ne peut être question de l'office canonial; mais du moins récitent-elles ensemble chaque jour les deux heures de Prime et de Complies, selon le rite bénédictin; les dimanches et fêtes elles chantent, quand leur nombre le permet, la Messe et les Vêpres dans le plus pur grégorien, avec tout le fini de la méthode solesmienne. De Solesmes aussi elles ont le privilège de recevoir l'ordo de la messe quotidienne, ce qui les unit de la façon la plus vivante à leur grande famille bénédictine.

Le « psautier populaire » est en dehors de là leur prière habituelle : le Rosaire complet, dit ou chanté selon le degré des fêtes, réparti en trois parties de cinq dizaines. Les *Ave* récités à deux chœurs, les antiennes empruntées aux mystères, le chant simple et joyeux qui en relève la note solennelle, tout contribue à donner à cette récitation en commun le caractère de la psalmodie, avec son rythme et sa douce gravité, avec son entrain aussi et son alternance si vivante : les âmes sont prises dans un même courant de prière qui les élève jusqu'à Dieu.

Des autres moyens authentiques de parvenir à l'union, aucun n'est laissé dans l'oubli : pratique régulière de l'oraison, lectures spirituelles, instructions, examens, récollections mensuelles, tout est mis en œuvre pour assurer aux âmes toute facilité de travailler à leur amendement, et de progresser sans cesse dans la connaissance de Dieu et de soi-même, base essentielle de la perfection.

(1) Ste Gertrude, *Le Héraut de l'amour divin*, l. II, c. x.

Ajoutons enfin que si, entre toutes les grandes dévotions catholiques, il en est une que le vénéré fondateur ait recommandé particulièrement à ses filles, c'est l'assistance à la messe et la sainte communion, dont il a fait le centre de leur vie : la messe suivie très exactement dans tous les détails de sa liturgie, la communion reçue chaque jour en union intime et réelle participation au saint sacrifice, source authentique de toutes les grâces. Le *Catéchisme liturgique* de Dom Leduc n'a pas d'autre but que de mettre en valeur ces deux points essentiels.

La vie tout entière des Oblates Régulières de saint Benoît, Servantes des Pauvres, vient prendre là son orientation définitive, à la claire lumière des mystères rédempteurs, face au Christ, au souvenir de son Oblation salutaire, en union et en harmonie de tous les instants avec l'Église, en pleine vie catholique, à l'abri par conséquent de toute étroitesse et de toute minutie. Consacrée à l'image de Jésus, appelée, à son exemple, à tous les dévouements, l'âme offerte à Dieu voit aisément le Christ en tout et partout, le Christ dans l'Église, ses sacrements et sa hiérarchie, le Christ dans la Règle et dans les supérieurs, le Christ dans ses semblables et surtout chez les pauvres, toujours prête à se prosterner devant lui et à le servir : bienheureuse vie de foi et de charité, toute baignée de lumière et de douce confiance ; vie de labeur tranquille qui prépare les joies de l'éternité.

Dom Pierre de Puniet, O. S. B.

L'Œuvre pastorale du Père Emmanuel

(*Fin*)

V. — La paroisse telle qu'elle est aujourd'hui

Il nous reste à tracer un tableau véridique de la paroisse telle qu'elle est aujourd'hui. Mais auparavant, nous avons à cœur de déblayer le terrain de quelques objections qui pourraient impressionner l'esprit de nos lecteurs. Nous traiterons des émigrations, de la natalité, des écoles, d'une possession démoniaque ; puis nous donnerons un tableau de la paroisse d'une rigoureuse exactitude.

1° *Les émigrations*

Quand on est monté sur la rangée de collines qui domine Estissac au nord, par-delà des bois de sapins qui garnissent une dépression de terrain, on aperçoit Mesnil-Saint-Loup, qui s'étend sur un petit plateau. L'église dresse sa flèche; la nef se prolonge avec ses fenêtres gothiques, en craie du pays; elle annonce mieux qu'une simple église de village; les maisons du pays sont groupées alentour. L'impression est toute de recueillement et de solitude.

Une zone de champs cultivés enferme le pays ; ce sont les bonnes terres, mais elles ne sont pas considérables. Quand on les a dépassées, on retrouve les bois de sapins qui se dispersent de tous les côtés et qui offrent des pro-

menades qni ne sont pas sans charme. Il y a des vallonnements, des côtes et de grands chemins herbus qui dessinent le finage du pays. L'horizon, d'un côté, est clos par des collines boisées ; de l'autre, il s'étend indéfiniment en larges plaines. C'est la Pouille champenoise : nom provenant d'une plante aromatique qui parfume ces landes d'une odeur subtile.

Ce coup d'œil est impressionnant par sa solitude un peu sauvage. La Chronique de saint Bernard raconte qu'il passa par là et fit un miracle dans un petit pays voisin.

Mesnil-Saint-Loup, à l'entrée du futur Père Emmanuel, comptait 350 habitants. Il n'en a plus que 275 environ. D'où vient cette différence? Des émigrations.

Le pays est un pays pauvre, et même le plus pauvre de la contrée. Et nous avons toujours pensé que cette pauvreté l'avait prédestiné à recevoir des grâces de Dieu très particulières. *La Sagesse*, dit Job, *n'habite pas dans la terre de ceux qui vivent dans les délices*. La culture des champs ne pourrait pas suffire à nourrir la population : il faut qu'elle recoure à l'industrie, à de petits commerces, qui n'amènent pas beaucoup d'aisance.

En certaines périodes où le profit de l'industrie devenait aléatoire, plusieurs familles jeunes durent quitter le pays ; les jeunes filles s'en allèrent à Troyes pour se faire servantes. Cela explique la diminution de la population. On ne pouvait plus vivre.

Le Père Emmanuel nous a dit plusieurs fois ce qu'était la nourriture des gens : un hareng suffisait à toute une famille. Il se préoccupa de la situation ; mais des circonstances défavorables l'empêchèrent d'y remédier.

Que devinrent les familles émigrantes? Restèrent-elles pratiquement chrétiennes? non pas toutes : mais plusieurs furent des modèles, et en général MM. les prêtres se félicitaient de les avoir, car ils en tiraient bien des services.

Les filles placées à Troyes gardèrent une réputation irréprochable.

Aujourd'hui la situation est sensiblement améliorée sous le rapport de l'industrie; des petits métiers à bas fournissent un travail rémunérateur aux jeunes filles et aux jeunes femmes. Cela peut empêcher l'émigration de se continuer, mais ne suffit pas à faire revenir les émigrés.

Cette question amène celle de la natalité.

2° *La natalité*

Sur ce point, on a répandu des imputations inexactes. On a dit : Le Mesnil est un pays religieux, mais sans enfants.

Nous avons tenu à faire la statistique de la natalité. Voici les chiffres.

De 1840 à 1850, avant la venue de l'abbé André, on compte 82 baptêmes; les registres spéciaux des sépultures manquent en bonne partie, on ne peut en établir le chiffre.

De 1850 à 1860, les registres de l'abbé André marquent 77 baptêmes et 74 sépultures.

De 1860 à 1870, il y a 116 baptêmes contre 70 sépultures, soit un excédent de 46.

De 1870 à 1880, la mortalité est considérable, 94 décès; néanmoins la natalité l'emporte encore, 97 baptêmes.

De 1880 à 1890, baptêmes 82, sépultures 68, soit un excédent de 14 baptêmes.

De 1890 à 1900, nous trouvons 88 baptêmes et 89 sépultures. Il y a beaucoup de décès d'enfants en bas âge.

Nous croyons qu'en très peu de pays la natalité s'est maintenue à un pareil niveau : 9 naissances en moyenne par an, pour une population de 350 âmes (1).

(1) Il y eut une famille de 14 enfants, une autre de 11, d'autres de 9, 8; cinq ou six enfants étaient un nombre courant.

Signalons la puissante poussée de naissances qui eut lieu de 1870 à 1880 : évidemment le Père avait donné les instructions nécessaires, il avait été compris, il avait été obéi.

Si bien des jeunes gens n'avaient pas hésité à contracter mariage en ces temps difficiles, si un certain nombre de jeunes ménages n'avaient pas quitté le pays, contraints de chercher ailleurs leur subsistance, la population aurait sensiblement augmenté.

Sur ces naissances, Dieu préleva sa part. Nous comptons 5 prêtres sortant du Mesnil, dont un séculier et quatre appartenant à la communauté des Bénédictins de Notre-Dame de la Sainte-Espérance, et 11 religieuses, dont 9 entrées dans la communauté des Bénédictines, et 2 en d'autres maisons religieuses.

En ce moment, la situation de la paroisse est excellente au point de vue de la natalité. Elle subit un fléchissement dans les premières années du siècle et durant la guerre. Mais après la guerre, une douzaine de mariages furent contractés et elle se releva magnifiquement. Les enfants sont nombreux dans les jeunes familles, toutes animées de sentiments chrétiens et connaissant leurs devoirs.

En cette année 1925, 38 enfants fréquentèrent l'école, et on ne compte pas moins de 30 enfants en bas âge. Or la paroisse n'a que 275 âmes. Où trouverait-on, dans un si petit pays, une population infantile aussi dense?

Le dimanche, quand les mamans apportent leurs petits enfants sur la place de l'église, c'est un charmant coup d'œil. Ces chers petits se familiarisent avec l'église, avec le bon Dieu.

3° *Les écoles*

Nous nous sommes contenté d'indiquer la fondation des Bénédictines de Notre-Dame de la Sainte-Espérance. Elle

se fit en telle sorte qu'il n'y parut que la main de Dieu. La pensée de la vie religieuse fut suggérée à chacune des aspirantes individuellement et sans communication de l'une à l'autre. Elles se trouvèrent désirer la même chose sans s'être donné le mot. A ce signe, le Père Emmanuel reconnut une volonté de Dieu. Il réunit ces filles, il les instruisit et il les présenta à Mgr l'évêque de Troyes, qui, après les avoir examinées, consentit à leur donner l'habit bénédictin.

Tout se fit en très grande simplicité, paix et allégresse spirituelle.

Le Père prit alors une de ces bonnes filles, lui fit faire à Troyes les études convenables, la présenta au brevet; et il ouvrit par elle une école de filles à Mesnil-Saint-Loup.

Ce fut pour lui une des grandes consolations de sa vie. Il en écrivait ainsi à un ami : « En cette fête de sainte Agnès, une grande avocate auprès de Dieu et la protectrice bien-aimée de tout ce qui se fait ici, ce 21 janvier 1876, je vous annonce, mon cher ami, l'ouverture de notre école de petites filles. Ah! celle-là, je m'en réjouis! Elle me vaudra au jugement de Dieu le bénéfice des circonstances atténuantes. Mon bon ange dira : *Item*, Seigneur, faites état que mon client a sué pour l'école libre Notre-Dame de la Sainte-Espérance; et à ce nom, mon juge sera fléchi. »

La bonne Sœur ouvrit l'école; elle y prodigua son dévouement durant un quart de siècle et même plus longtemps encore; elle dut prendre sa retraite.

Mais si les petites filles étaient soustraites aux néfastes influences de l'école laïque, les petits garçons y restaient exposés; et c'est pour ce motif que le P. Emmanuel avait tant de difficultés pour la première communion.

A un moment donné, un jeune instituteur d'une notoriété si impie fut envoyé à Mesnil-Saint-Loup, que la résis-

tance s'imposa : les pères de famille proclamèrent la grève scolaire et elle fut à peu près générale. Il y eut là un bel exemple d'esprit de foi et de discipline paroissiale. Par un coup inespéré de la Providence, un excellent instituteur fut nommé.

Quand il prit sa retraite, M. le curé du Mesnil, héritier du zèle du P. Emmanuel, ouvrit une école libre pour les garçons, que deux titulaires occupèrent successivement, mais en passant.

Il fit mieux encore : il prépara une jeune fille du pays pour le brevet ; elle l'obtint et elle ouvrit une école qui réunit les deux sexes.

Ce fut le salut du pays. A dater de ce moment, tous les enfants du pays reçurent l'éducation religieuse et furent à la pleine disposition du pasteur pour les catéchismes, les confessions et les communions.

L'an dernier, l'administration nomma un titulaire pour l'école. Il vint, il ouvrit son école ; mais aucun enfant ne se présenta pour y entrer. Il quitta le pays.

Tous les enfants restèrent fidèles à l'école chrétienne. C'est un magnifique exemple.

La situation est excellente. Le Père Emmanuel avait cruellement souffert de l'insécurité des premières communions. Aujourd'hui le douloureux problème est résolu par la pratique de la communion privée. Elle prend les enfants à l'aurore de la raison, innocents et sincères. Elle les conduit, par les étapes d'une communion fréquente, jusqu'à la communion solennelle. Le pasteur doit sans doute veiller sur ces jeunes agneaux ; mais il n'a pas à redouter les douloureuses déceptions d'autrefois.

4° *Un cas de possession*

Un épisode très intéressant de la vie du Père Emmanuel

est le cas de possession d'une fille nommée Ernestine.

Le 18 mars 1875, au moment où l'on ouvrait les fondements du monastère des Bénédictines, cette fille, brebis très simple et très soumise du Père Emmanuel, dépourvue de toute imagination, fut prise d'accidents extraordinaires. Elle se prit à siffler, à danser, à lancer violemment à la figure des gens des objets de literie, à vomir d'une jet les potions qu'on lui donnait pour la calmer. Une goutte d'eau de Lourdes la calma pour un temps.

Puis les phénomènes bizarres se renouvelèrent, mais prirent une direction à l'encontre des choses religieuses. Ainsi elle allait se confesser, mais elle se trouvait impuissante à rien dire : et même sa tête heurtait le bois du confessionnal de coups retentissants. Elle voulait communier ; mais une main invisible la contraignait de boire de l'eau. Cette même main lui faisait violence pour exercer des sévices sur elle-même ; ainsi elle se raclait les jambes avec un couteau jusqu'à se faire des plaies sanguinolentes. Elle évitait d'ailleurs de se donner publiquement en spectacle par des excentricités.

Tout bien considéré, le Père Emmanuel conclut qu'*un autre* se servait de la langue ou des mains de la pauvre créature. Et cet *autre* était effrontément impie. Le diable, en un mot, était là. C'était un cas de possession.

Le Père soumit une relation des faits à Mgr l'évêque de Troyes ; il demanda à faire les exorcismes, et il les pratiqua avec intrépidité. C'était en juin 1894. Il y avait presque vingt ans que les faits démoniaques duraient.

Ces exorcismes lui causèrent une grande fatigue. « Si vous saviez, dit-il, quelle lutte c'est, lutter contre le diable ! Je suis fatigué comme si vingt-cinq chariots pesants m'avait passé sur le dos. Il me menace de me faire souffrir dans mon âme. Mais je ne le crains pas. »

Le Père était convaincu qu'il y avait une possession. Il

en eut des preuves au courant des exorcismes. L'ennemi entendait le latin et saisissait la valeur d'un mot hébreu.

Il ne réussit pas à déloger l'hôte sinistre. La joute serrée eut pour conclusion ce mot du diable : « Tu me dis de m'en aller ; va-t'en toi-même, et je m'en irai tout de suite ; mais si tu restes, je resterai. »

Ainsi le diable restait pour faire pièce au Père Emmanuel ; mais, en fait, il servait de *repoussoir* à son œuvre ; il en mettait en vive lumière le côté surnaturel.

Ces événements ne purent rester cachés. On parla de la possédée du Mesnil, on vint la voir. A sa manière, elle devint une célébrité.

Elle survécut au Père Emmanuel. Elle subit, après la mort de celui-ci, d'effrayants exorcismes conduits par un saint prêtre, M. le chanoine Namur, mais sans résultat. Il y eut aussi un fait caractéristique. Longtemps le diable empêcha la pauvre patiente de communier en semaine ; il la forçait à boire ; à un moment, il poussa l'audace jusqu'à lui ôter par le même procédé sa communion du dimanche. M. le curé demanda pour elle à Rome la faculté de communier le dimanche sans être à jeun ; mais il n'usa qu'une fois de cette faculté, le diable cessa de troubler le jeûne eucharistique de sa victime, il s'avoua vaincu.

Ernestine C. mourut, sans incident particulier, ayant communié en viatique, en paix, à l'âge de 74 ans, le 22 août 1922. Espérons que Dieu a couronné la patience de la petite brebis du Père Emmanuel.

5° *Statistique de la paroisse*

Le Père Emmanuel écrivait, dans la dernière époque de son pastorat : « Nous avons 170 Pâques : ce chiffre n'a jamais été dépassé. » A ce moment, la population oscillait vers 300 âmes.

Il y avait donc des réfractaires. Oui, et même d'assez nombreux, surtout du côté des hommes et certains aussi du côté des femmes, mais ces réfractaires étaient d'une nature spéciale. Il y avait parmi eux quelques impies déclarés, mais le plus grand nombre n'est pas de cette catégorie. Vous avez au Mesnil de braves gens (on ne peut les nommer autrement) qui assistent respectueusement à tous les offices, qui ne donnent aucune prise à des reproches sérieux sur leur moralité et qui, en dépit de toutes les objurgations, ne font pas leurs Pâques. Ils ne donnent aucun motif de leur abstention ; ils s'abstiennent de parti pris, et voilà tout. Nous avouons que nous n'avons découvert aucune explication valable d'un tel phénomène. Cela prouve qu'il faut un coup spécial de la grâce pour se convertir, même dans les conditions qui semblent les plus propices.

Cette abstention dure toujours ; elle semble bien irréductible. Aussi le chiffre des Pâques ne monte-t-il que lentement. Il atteint, mais ne dépasse pas 180. Cette augmentation provient du mouvement des communions privées ; et on peut prévoir qu'elles finiront par entraîner l'universalité de la paroisse. C'est là le côté vraiment consolant de la situation actuelle. Le bien gagne par une progression en quelque sorte mathématique ; grâce à l'école chrétienne, l'enfance est conquise, puis la jeunesse.

Depuis la guerre, il s'est conclu une douzaine de mariages ; et ils sont tous composés de pratiquants, sauf l'exception d'un jeune homme. Vous voyez que l'avenir est rassurant, quoiqu'il faille veiller grandement pour que des défections ne se produisent pas et que la discipline paroissiale si ferme se maintienne.

Donnons quelques détails sur le chiffre des communions.

Il se distribue environ 12000 communions par an. Chaque jour, de 15 à 20 personnes s'approchent de la table sainte.

Chaque dimanche, il y en a de 90 à 100, dont un bon tiers de communions de garçons, de jeunes gens et d'hommes. C'est vraiment un beau spectacle, dont plusieurs évêques ont voulu être témoins; car l'action de grâces n'est pas hâtive, elle est profondément recueillie et se prolonge un bon quart d'heure après la messe; les enfants participent au recueillement général.

La communion des chrétiens le dimanche a pour contrepartie les jeux sur la place. Le Père Emmanuel y tenait chèrement comme à une marque de charité mutuelle. Dans sa vue profonde sur l'unité paroissiale, il voulait que les jeux et divertissements fissent partie intégrante de la vie paroissiale; il demandait qu'il n'y eût pas de fractionnement en des locaux séparés. Il eut parfois de la peine à obtenir cette participation aux mêmes jeux. Aujourd'hui il n'y a plus de difficulté. Tout le monde accourt avec un merveilleux entrain sur la place de l'église. Chaque série prend son poste, les jeunes filles et les jeunes garçons installent des croquets, les hommes jouent aux boules, les jeunes gens font une partie de quilles mouvementée; ce pendant que les mamans sont assises et surveillent les bébés, qui déjà s'évertuent à faire rouler des boules. Ces jeux animés et sans disputes d'aucune sorte émerveillent les étrangers qui font une excursion au Mesnil le dimanche.

Conclusion

Nous avons rendu notre humble témoignage sur l'œuvre pastorale du Père Emmanuel à Mesnil-Saint-Loup. Mais ce témoignage s'efface devant celui qui nous est venu de Mgr Monnier, évêque de Troyes, quand, il y a un an, il a publié son mandement de Carême sur le culte et la dévotion de Notre-Dame de la Sainte-Espérance, monument aux lignes pures et fermes qui restera. Le pieux prélat remonte aux origines du culte de Notre-Dame de la Sainte-Espé-

rance; il fait voir cette touchante dévotion jaillissant d'une source surnaturelle qui est le Saint Cœur de Marie, se déversant dans les âme par un saint prêtre et religieux, le Père Emmanuel, et y faisant éclore des conversions merveilleuses, véritables résurrections de la grâce du baptême. Mais ce ne sont pas seulement des âmes qui se convertissent individuellement; c'est toute une paroisse qui revient par cette dévotion à la plénitude de la vie chrétienne. Et voilà trois quarts de siècle qu'on admire en elle une reconstitution de communauté primitive du christianisme, sans fléchissement. Monseigneur adjure les chrétiens du Mesnil de conserver intégralement les traditions du Père Emmanuel, et fait appel à ses prêtres pour qu'ils puisent dans le recours à Notre-Dame de la Sainte-Espérance une grâce puisamment convertissante et rénovatrice.

A côté de Mgr Monnier prennent place comme témoins deux évêques : Mgr Chesnelong, notre métropolitain, archevêque de Sens, et Mgr Penon, évêque de Moulins. Ces deux prélats ont tenu à passer successivement un dimanche entier à Mesnil-Saint-Loup; ils ont assisté au magnifique éveil de la paroisse aux deux messes de communion du matin; ils ont vu les rangs compacts des fidèles à la grand'messe paroissiale; ils ont constaté une assistance presque aussi nombreuse à vêpres et au chapelet; ils ont clôturé la journée par l'exercice du soir, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement, ils ont présidé à des réunions d'hommes et de femmes; ils ont félicité celles-ci de leur tenue si modeste. Le dimanche ainsi sanctifié leur a paru de tout point admirable. Et nous savons que le clergé de leurs églises a recueilli de leurs bouches le témoignage ému de leur haute satisfaction et approbation sans réserve.

Rendons grâces à Dieu pour ses inénarrables bienfaits.

Le Père Emmanuel a semé parfois dans la joie, plus souvent dans les larmes ; il a fait les profonds labours; la terre porte les moissons. Il a fait pénétrer la foi dans les

âmes jusqu'à un point qui emporte tout; maintenant la foi est héréditaire dans les familles. Il faut trois générations pour que ce phénomène d'une foi héréditaire se produise; nous l'avons sous les yeux.

Ne croyons pas pourtant être à l'abri des attaques de l'ennemi.

« Les choses se soutiennent par les mêmes principes qui les ont fait naître », nous dit l'axiome antique : Le Père Emmanuel a voulu et prêché le christianisme intégral ; il est nécessaire que le christianisme intégral soit constamment rappelé et reste la loi de la paroisse. Il a instruit fortement sur la grâce et la prière, comme étant le tout du chrétien; ces enseignements doivent être à l'ordre du jour.

La paroisse est bâtie sur la pierre; mais le mal pourrait s'y introduire par une fissure négligée qui amènerait de graves dégâts. Si par exemple l'assistance à vêpres venait à se relâcher, si la modestie était atteinte en quelqu'une de ses prescriptions : ce pourrait être l'origine d'un grand déchet. Ne laissons pas se produire une brèche dans la discipline paroissiale du Père Emmanuel, dont tous les points sont solidaires les uns des autres.

Il disait lui-même : « Je me vois sans cesse occupé à éteindre quelque commencement d'incendie. » Cette parole est toujours d'actualité.

La fidélité des paroissiens du Mesnil réserve au digne successeur du Père Emmanuel des joies bien pures; mais elle exige de lui une vigilance extrême, un grand esprit de foi et aussi une énergie qui ne se démente jamais.

Daigne Notre-Dame de la Sainte-Espérance assister de sa maternelle protection le zélé pasteur et augmenter de plus en plus la religion de son troupeau !

Mesnil-Saint-Loup.

Dom Bernard Maréchaux.

L'Oraison
d'après sainte JEANNE DE CHANTAL

Remarques préalables

Très grande est en spiritualité l'autorité de sainte Jeanne de Chantal. La formation qu'elle reçut d'un maître incomparable, saint François de Sales, l'expérience personnelle qu'elle possédait des opérations les plus élevées de la grâce, la connaissance qu'elle eut d'un nombre considérable de saintes âmes qu'elle dirigea avec tant de sagesse et de succès, nous invitent à écouter en toute confiance les conseils qu'elle donne aux âmes qui tendent à la perfection.

Pour bien comprendre les enseignements de sainte Jeanne de Chantal, il faut savoir que les Sœurs auxquelles elle s'adressait étaient, très généralement, déjà introduites par Dieu dans les voies mystiques. On sait combien étaient ferventes ces religieuses formées par saint François de Sales et sa digne disciple. Ces grands saints ne leur demandaient pas seulement, comme on le fait trop souvent, de mener une vie de piété et de pratiquer la vertu en faisant des concessions à la nature ; ils les amenaient à ne rechercher en tout que Dieu, et à mourir totalement à elles-mêmes. Ce que sainte Thérèse demandait à ses filles, — et il faut en dire autant de tous les grands fondateurs, — saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal le demandaient aussi : la pratique absolue de la grande loi donnée par Jésus : « *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se*

renonce lui-même, qu'il porte sa croix tous les jours et qu'il me suive. » Toute la formation qu'ils donnaient aux premières Visitandines tendait à les faire mourir complètement à elles-mêmes. On connaît les maximes du saint Fondateur : Ne rien demander, ne rien refuser... Sitôt qu'une âme qui s'est pleinement délaissée au bon plaisir divin aperçoit en elle quelque volonté, elle la fait incontinent mourir en la sainte volonté de Dieu... (*Ent.* II[e]). On ne saurait jamais arriver à la perfection tandis qu'on a de l'affection à quelque imperfection, pour petite qu'elle soit, voire même à une pensée inutile : vous ne sauriez croire combien cela porte du mal à l'âme » (*Ent.* VIII[e]). Les saints fondateurs étaient très vigilants à discerner tout ce qui pouvait être mouvement humain, sentiment naturel dans les religieuses qu'ils formaient, et très adroits à le réprimer. Et ils faisaient pratiquer ce total détachement aimablement, en faisant bien comprendre que Dieu seul peut en donner le courage et en habituant leurs disciples à chercher et à trouver en lui la force de le pratiquer.

Pareille formation était rare à cette époque, où la réforme des Ordres religieux, bien qu'en bonne voie, n'était pas encore achevée : on trouvait encore des couvents de l'un et de l'autre sexe où l'oraison mentale n'était même pas pratiquée. De nos jours de pareilles lacunes ne se rencontrent plus, mais il est des milieux où la formation n'est pas aussi parfaite qu'elle l'était à la Visitation naissante, où l'on vise moins haut, où l'idéal proposé est moins beau. On apprend bien à prier, on recommande l'oraison mentale, on insiste surtout, et à bon droit, sur la fidélité aux devoirs d'état et l'acceptation généreuse de tous les sacrifices qu'ils exigent. Ainsi arrive-t-on à former des hommes de devoir, des âmes solidement vertueuses ; mais à ces âmes on ne prêche pas la perfection, et on n'insiste pas sur les pratiques qui en sont les conditions indis-

pensables : guerre vigoureuse et constante à la nature, répression énergique des écarts de l'imagination, sainte indifférence et étouffement des sentiments humains, privation généreuse de tout ce qui a pour but de procurer de douces satisfactions. Ceux qui n'ont pas essayé d'atteindre cette parfaite abnégation peuvent certainement devenir bien méritants, s'ils s'appliquent fermement à leur devoirs d'état, mais les concessions qu'ils font à la nature de propos délibéré empêchent la grâce de produire son plein effet. C'est l'enseignement des saints, et l'expérience journalière le confirme.

Ces serviteurs de Dieu restent dans la voie illuminative, ils ne connaissent pas les fruits que goûtent ceux qui sont dans la voie unitive. Pour entrer en relations avec Dieu, pour faire oraison, ils devront se mettre devant les yeux des motifs qui réveillent leur amour. Ils ont reçu, il est vrai, des lumières sur les grandes vérités, de saintes impulsions, d'ardents désirs, des attraits surnaturels pour certaines vertus; leur intelligence plus éclairée que celle des âmes restées dans la voie purgative, leur volonté beaucoup plus fermement résolue à rester fidèle à leurs devoirs, leur rendent plus facile la pratique de la vertu, mais ces lumières et ces impulsions, qui sont des secours spéciaux (1) et qu'il faut cependant ranger encore parmi les grâces communes, ne tiennent pas l'âme constamment unie à Dieu et ne rendent pas capable de suivre les règles de la vie contemplative.

(1) Nous avons expliqué dans un précédent article (novembre 1924, Supplément, p. [8]), que l'âme peut agir surnaturellement sans avoir reçu de secours spéciaux. Quand un devoir s'impose, par exemple l'assistance à la messe du dimanche, la foi dit qu'il faut le remplir dignement ; alors on s'applique à prier. Ceci, disions-nous, c'est *l'amour cherché*. Quand il y a des secours spéciaux, c'est *l'amour excité*. Ce dernier souvent rejaillit sur la partie sensible ; il est alors doux et consolant.

A ceux qui n'ont reçu que ces sortes de grâces les conseils donnés par sainte Jeanne de Chantal paraîtront peut-être peu pratiques; n'ayant pas l'expérience des grâces éminentes d'amour infus, d'union à Dieu passive et persistante, ils devront, pour comprendre les conseils de la sainte fondatrice, faire abstraction d'eux-mêmes et se rappeler ce qu'étaient les âmes à qui étaient adressés ces conseils. Nous avons cru nécessaire de faire tout d'abord cette remarque. Elle est d'autant plus opportune que si les personnes qui ne reçoivent pas les grâces mystiques voulaient s'appliquer la plupart des avis donnés par sainte Jeanne de Chantal, ils leur seraient nuisibles. Pareille erreur, à la fin du XVII[e] siècle, a entraîné de grands abus, et a contribué puissamment à mettre en défiance contre les voies mystiques.

Sainte Jeanne de Chantal n'ignore pas les voies plus communes de la méditation et de l'oraison affective; elle sait qu'elles conviennent aux débutants, mais elle sait aussi et elle déclare que ces sortes d'oraison aboutissent, quand l'âme est fidèle, à une oraison supérieure et plus simple, qui est celle dont elle parle le plus souvent.

Résumé de sa doctrine

Ces préliminaires posés, écoutons-la. Voici ses conseils (*Réponses sur l'article du Coutumier : Des Retraites annuelles*) :

« Retournons à l'oraison. Je crois que la simplicité est tout à fait requise à cet exercice. Qui marche simplement, marche assurément. Il faut donc chercher Dieu en la simplicité de nos cœurs, par une pure intention et familière conversation avec sa divine bonté, accompagnée d'une grande et sainte révérence. Car les industries de l'esprit

humain ne font que nuire, nous faisant marcher par nos voies et non par celles de Dieu. Notre Bienheureux Père disait que les filles n'avaient pas beaucoup de capacité pour faire de grandes considérations; qu'il faut toutefois faire commencer par là celles qui entrent en religion, quand elles n'ont point encore d'habitude à ce saint exercice; car il est fort important de bien imprimer dans leur esprit, en ce commencement, les vérités de la foi, par la considération douce et simple qu'elles en doivent faire.

« Les sujets plus ordinaires et utiles sont de la vie, mort, passion et résurrection de Notre-Seigneur, pour en tirer une sainte imitation. Et après nous être mises en présence de Dieu, comme notre Bienheureux Père l'enseigne en Philothée, par un simple acte de foi de sa toute présence en tous lieux, nous cachant en sa divine bonté comme un petit poussin sous l'aile de sa mère, ou nous retirant toutes en nous-mêmes pour le regarder dans nos cœurs (car nous sommes enseignées qu'il réside là d'une plus spéciale présence) et enfin comme il sera plus aisé à chacune selon l'attrait qu'elle aura; étant, dis-je, en la présence de Dieu, et après nous être profondément humiliées et demandé son assistance divine, nous devons commencer tout doucement et simplement à considérer notre premier point, passant le plus tôt que nous pourrons au colloque par des paroles d'affection sur le sujet proposé. Et quand les affections seront émues, il ne faut pas multiplier les paroles, ains s'arrêter un peu, les savourant et imprimant doucement dans nos cœurs, en regardant simplement ce que Notre-Seigneur fait au mystère, et, de fois à autre, lui dire quelques paroles selon le sujet, ou bien d'amour, d'abandonnement, de componction, et autres semblables, selon que nous sommes incitées. Mais il les faut dire tout doucement et bellement, les coulant doucement dans son cœur divin, comme ne voulant être entendues que de lui

seul. Et quand nous voyons que cette affection se passe, il faut tâcher d'en exciter quelque autre, par simple considération, ou par le colloque sur le deuxième ou troisième point qu'on s'est proposé, et passer ainsi le reste de l'oraison.

« Celles qui sont en sécheresse peuvent faire tous les actes de l'oraison. Que si c'est sans goût et sentiment, ce ne sera pas sans utilité et profit; car l'oraison de patience, de soumission et d'abandonnement au bon plaisir de Dieu, qu'elles doivent pratiquer en cette occasion, ne sera pas moins agréable à la divine Majesté, voire le sera davantage que si elles se fondaient en douceur. Elles doivent persévérer à se tenir devant Dieu avec une profonde révérence et un maintien dévot, souffrant amoureusement leurs peines. Car il est vrai que, quand les sécheresses et soustractions d'agir sont grandes, la pauvre âme dans cette impuissance ne peut faire que souffrir. Mais cette pure souffrance est une oraison très agréable à Dieu, étant accompagnée d'humilité, soumission et confiance, se contentant de sa seule volonté et de l'honneur de demeurer en sa sainte présence, soit comme une esclave devant son seigneur ou comme une pauvre devant son souverain riche, une impuissante devant le Tout-Puissant, une disciple auprès de son bon maître, comme une épouse auprès de son époux, une fille aux pieds de son père, et semblables affections, selon que le Saint-Esprit suggérera, et dire de fois à autre quelques paroles à Notre-Seigneur, selon l'état que l'on se trouve. Et je sais qu'étant dites avec une amoureuse soumission, elles profitent, et que l'on en peut toujours dire, quoique sans goût. Mais aussi ce n'est pas notre propre goût que nous devons chercher, ains celui de Dieu, qui nous veut ainsi.

« Il faut toujours finir nos oraisons par des actes d'abandonnement, de soumission, d'amour, de confiance en

Dieu, avec une ferme résolution que, moyennant sa grâce, nous nous corrigerons et pratiquerons fidèlement les affections et résolutions qu'il nous a données. Et faut ajouter le reste que vous savez, les actes de remerciement, d'offrande et de prière, ainsi que notre Bienheureux Père l'enseigne dans l'*Introduction*. Et disait que nous ne devions pas quitter cette méthode d'oraison de nous-mêmes, qu'elle est très bonne et utile, et que seulement il faut tâcher qu'en avançant nous la simplifions toujours davantage, s'entretenant doucement avec Notre-Seigneur, selon le sujet que nous avons pris, comme l'ami s'entretient avec son ami, par des amoureux colloques. Car pour rendre nos oraisons savoureuses et utiles il faut penser et traiter des mystères de Dieu avec Dieu même. Cette manière est très bonne, disait notre Bienheureux Père, parce qu'elle est plus épurée des objets sensibles.

« Que si l'âme correspond par la fidèle pratique des vertus, qui est le vrai fruit de la bonne oraison, elle n'en demeurera pas là. Car il faut que je dise simplement ce que pour de bonnes considérations j'avais retenu, mais que la nécessité des âmes me contraint de dire maintenant avec franchise, c'est que plus avant je vais et plus clairement je reconnais que Notre-Seigneur conduit quasi toutes les Filles de la Visitation à l'oraison d'une très simple unité et unique simplicité de présence de Dieu, par un entier abandonnement d'elles-mêmes à sa sainte volonté et au soin de sa divine Providence. Notre bienheureux Père la nommait oraison de simple remise en Dieu, laquelle il disait être très sainte et salutaire, et qu'elle comprenait tout ce qui se pouvait désirer pour servir à Dieu. Or néanmoins je sais qu'elle est fort combattue par ceux que Dieu conduit par la voie du discours, et plusieurs de nos Sœurs en ont été troublées, leur disant qu'elles sont oisives et perdent leur temps. Mais sans vouloir manquer

au respect que je dois à ces personnes-là, je vous assure, mes très chères Sœurs, que vous ne devez point démarcher de votre train pour tels discours. Car notre bienheureux Père, qui entendait excellemment toutes sortes d'oraisons, ainsi qu'il se voit en ses écrits, a toujours approuvé celle-ci; et disait encore que, tandis que les autres mangent diverses viandes à la table du Sauveur, que nous reposions nos âmes et toutes nos affections par une toute simple confiance sur sa poitrine amoureuse. Avec un si solide conseil il nous faut demeurer fermes et suivre fidèlement cette voie, dès que nous y serons attirées. Car il ne s'y faut pas porter de nous-mêmes, ains attendre avec humilité et patience l'heure que notre divin Sauveur a destinée pour nous introduire en ce bonheur. Car enfin, pour aller à Dieu et arriver à lui, il se faut laisser conduire par son Esprit. Ce qui est de son choix est toujours le meilleur pour nous.

« Or il y a divers degrés en cette manière d'oraison, comme en toutes les autres, les unes possédant cette unique simplicité et repos en bien plus éminent degré que les autres, et y recevant diverses lumières. Mais enfin, toutes aboutissent là, sans quasi le connaître qu'elles n'y soient. Et semble que Dieu se serve de cette seule conduite pour faire arriver les âmes à la fin de la journée, et que là nous trouvons et recevons toute la lumière et la force qui nous est nécessaire pour toutes choses. Et cet attrait nous est tellement propre que les âmes que l'on en tire semblent sortir de leur centre, perdent la liberté d'esprit et entrent dans une certaine contrainte et entortillement, qui leur ôtent leur paix et les retardent grandement en leur chemin. Je ne sais que trop d'expérience de cette vérité. Marchez donc dorénavant, mes très chères Sœurs, avec une très humble assurance dans cette voie divine, et n'y apportez aucune façon ni industrie que de suivre très simplement et

fidèlement l'attrait de Dieu, vous contentant chacune de la portion qui vous sera donnée, sans en désirer davantage.

« Celles qui sont conduites par cette voie sont obligées à une grande pureté de cœur, abaissement, soumission et totale dépendance de Dieu. Elles doivent fort simplifier leur esprit en tout, retranchant toute réflexion sur le passé, sur le présent et sur l'avenir; et au lieu de regarder ce qu'elles font ou feront, elles doivent regarder Dieu, s'oubliant, tant qu'il leur sera possible, de toutes choses pour ce continuel souvenir, unissant leur esprit à sa bonté en tout ce qui leur arrive de moment en moment, et cela fort simplement. Il faut encore que je dise ceci :

« C'est qu'il arrive souvent que les âmes qui sont en cette voie sont travaillées de beaucoup de distractions, et qu'elles demeurent sans aucun appui sensible, Notre-Seigneur leur retirant le sentiment de sa douce présence et toutes sortes d'aides et de lumières intérieures, de sorte qu'elles demeurent en cette totale impuissance et insensibilité, bien que quelquefois moins. Cela étonne un peu les âmes qui ne sont pas encore bien expérimentées. Mais elles doivent demeurer fermes et se reposer en Dieu par-dessus toute vue et sentiment, souffrant, recevant et chérissant également toutes les voies et opérations qu'il plaira à Dieu faire en elles, se sacrifiant et abandonnant sans réserve quelconque à la merci de son amour et très saint vouloir, sans voir ni vouloir voir ce qu'elles font ni doivent faire, ains par-dessus toutes leurs voies et propre connaissance, elles doivent, avec la pointe suprême de leur esprit, se joindre à Dieu et se perdre en lui, trouvant par ce moyen la paix au milieu de la guerre et le repos dans le travail. Bref, il se faut tenir en l'état où Dieu nous met, en la peine patienter et en la souffrance souffrir.

« Aussi les marques assurées d'une bonne oraison, c'est quand elle produit les fruits des vraies vertus dans une

exacte observance, et que l'âme est aussi constante en la fidélité à toutes bonnes œuvres emmi les consolations et amertumes qu'en la jouissance des faveurs et consolations divines. Bienheureuse l'âme qui se tiendra affectionnée et persévérante en ce saint exercice nonobstant toute difficulté; car c'est où elle s'enrichira et recevra le pain de grâce, qui la nourrira en vie éternelle. Or entre tous les dons celui de la sainte oraison ne s'obtient principalement que de Dieu. C'est pourquoi il le lui faut demander continuellement avec une profonde humilité sans jamais se lasser. » (*Réponses sur le Coutumier*, art. *Des Retraites*.)

Les trois degrés d'oraison

Les pages que nous venons de transcrire semblent bien résumer la doctrine de sainte Jeanne de Chantal; celles que nous citerons maintenant la mettront plus en lumière. Voyons d'abord comment elle distingue encore les degrés d'oraison qu'elle vient déjà de nous exposer. Nous y reconnaîtrons l'oraison de méditation, l'oraison affective et l'oraison mystique.

« Il y a trois façons de faire l'oraison.

« La première se fait en nous servant de l'imagination, nous représentant le divin Jésus en la crèche, entre les bras de sa sainte Mère et du grand saint Joseph; le regardant entre un bœuf et un âne; puis voir comme sa divine Mère l'expose dans la crèche, puis comme elle le reprend pour lui donner son lait virginal et nourrir ce Fils, qui est son Créateur et son Dieu. Mais il ne faut pas se bander l'esprit à vouloir, sur tout ceci, faire des imaginations particulières, nous voulant figurer comme ce sacré Poupon avait les yeux et comme sa bouche était faite; ains nous représenter tout simplement le mystère. Cette façon de méditer est bonne pour celles qui ont encore l'esprit plein

des pensées du monde, afin que l'imagination, étant remplie de ces objets, rechasse toute autre pensée.

« La deuxième façon, c'est de nous servir de la considération, nous représentant les vertus que Notre-Seigneur a pratiquées : son humilité, sa patience, sa douceur, sa charité à l'endroit de ses ennemis, et ainsi des autres. En ces considérations notre volonté se sentira tout émue en Dieu et produira de fortes affections, desquelles nous devons tirer des résolutions pour la pratique de chaque jour, tâchant toujours de battre sur les passions et inclinations par lesquelles nous sommes les plus sujettes à faillir.

« La troisième façon, c'est de nous tenir simplement en la présence de Dieu, le regardant des yeux de la foi en quelque mystère, nous entretenant avec lui par des paroles pleines de confiance, cœur à cœur, mais si secrètement, comme si nous ne voulions pas que notre bon ange le sût. Lorsque vous vous trouverez sèche, qu'il vous semblera que vous ne pourrez pas dire une seule parole, ne laissez pas de lui parler, et dites : Seigneur, je suis une pauvre terre sèche, sans eau ; donnez à ce pauvre cœur votre grâce. Puis demeurez en respect en sa présence, sans jamais vous troubler ni inquiéter pour aucune sécheresse qui puisse arriver. Cette manière d'oraison est plus sujette à distractions que celle de la considération, et si nous nous rendons bien fidèles, Notre-Seigneur donnera celle de l'union de notre âme avec lui. Que chacune suive le chemin auquel elle est attirée.

« Ces trois sortes d'oraison sont très bonnes : que donc celles qui sont attirées à l'imagination la suivent, et de même celles qui le sont à la considération et à la simplicité de la présence de Dieu ; mais, néanmoins, pour cette troisième sorte, il faut bien se garder de s'y porter de soi-même, si Dieu ne nous y attire. » (T. II Œuv. de sainte Chantal. *Entretien* 32.)

Dans l'*Entretien* suivant, sainte Jeanne de Chantal parle encore d'abord de l'oraison des commençants, puis de l'oraison affective :

« Mon Dieu, je n'ai point d'autre dessein ni désir, sinon que l'on se tienne coi et tranquille auprès de Notre-Seigneur pendant l'oraison, et que celles qui commencent à la faire se servent de l'imagination, parce que, ordinairement, elles ont l'esprit rempli du monde, de leurs parents et d'autres vanités (1). Quand elles méditent les mystères de la Passion, qu'elles impriment vivement en leur esprit les tourments que Notre-Seigneur a soufferts pour nous; comme, par exemple : quand elles considèrent la flagellation, il faut qu'elles se représentent le mystère comme si elles étaient au lieu même : par cette imagination, bien empreinte en leur esprit, elles en arracheront les peines et les soucis des choses de la terre.

« Mais quand les âmes commencent à avancer, on les doit conduire avec une vérité plus grande, qui est que le Seigneur ne souffre plus, mais qu'il a souffert, leur faire dire des paroles sur ce qu'il a pâti pour l'amour de nous et demeurer dans cette simple pensée..... Quand nous méditons la flagellation et que nous voyons Notre-Seigneur souffrir ce cruel supplice, il faut dire : O mon Seigneur ! comment avez-vous pu vous abaisser à souffrir ces coups de fouet ? Puis, si vous sentez votre affection émue à cette seule parole, il se faut arrêter là ; et, après, quand l'affection est passée, il en faut dire d'autres, toujours selon l'attrait. »

La sainte fondatrice n'aimait pas voir les âmes qui pratiquent cette oraison d'affection s'agiter et perdre le calme,

(1) Dans l'*Entretien* 33, elle dit encore : « Pour l'imagination, elle est bonne pour les âmes embarrassées : c'est un bon moyen de les divertir de cet embarras et des choses inutiles. »

elle savait que dans ces ardeurs excessives la nature a souvent une trop grande place, ce qui met obstacle à l'action de la grâce :

« Il y a des âmes qui vont avec tant d'empressement et d'avidité à l'oraison, que c'est un grand plaisir de les voir ; elles s'échauffent tellement ès discours qu'elles ne se donnent pas quasi le temps de respirer. Elles disent avec tant d'affection : Hé ! Seigneur ! qu'il semble qu'elles se veulent fondre et anéantir devant lui. Il ne faut pas faire cela, mais faire l'oraison avec beaucoup de tranquillité et douceur. Quand nous y entrons, il faut se prosterner en esprit d'humilité devant Notre-Seigneur, prendre notre point doucement jusqu'à ce que notre affection soit émue, et ne faut jamais s'étonner si nous n'avons pas de sentiments en l'oraison, car ce n'est pas ce que Dieu demande de nous ; mais oui bien que nous soyons douces, tranquilles et humbles. Si donc, au sortir de l'oraison, nous ne sentons point d'affection, il faut dire à Notre-Seigneur : « Il est vrai, ô mon Dieu ! que je ne sens point d'affection ; « si, ne laisserai-je point d'être grandement douce parmi « nos Sœurs », et sortir de l'oraison avec cette affection de douceur ; et ainsi faisant, bien que nous n'ayons point de consolation en l'oraison, nous ne laisserons pas d'être douces et tranquilles. »

Sainte Jeanne de Chantal dans cet *Entretien* a donc bien instruit celles qui en sont à l'oraison affective, mais elle n'a garde d'oublier celles que Dieu appelle à l'union amoureuse :

« Si Dieu nous occupait au commencement de l'oraison, il n'est pas besoin d'aller chercher notre point, ains il se faut tenir simplement auprès de lui sans tant faire travailler l'imagination, ni faire de grands discours, car, pour l'ordinaire, cela empêche de tirer de bonnes affections, ce qui est pourtant la vraie oraison ; en somme, les considé-

rations ne se font que pour émouvoir notre affection. Or, il se trouve quelquefois que l'âme s'occupe sur quelques-uns des attributs divins, comme par exemple : de la grandeur, de la bonté et de la puissance et ainsi des autres ; il faut avoir soin de marcher en cette voie, tandis que Dieu y appelle. Mais lorsqu'il soustrait cette vue simple et amoureuse, l'âme se trouve toute refroidie et avec des oppressions de cœur; il faut alors qu'elle ouvre la porte aux paroles d'amour et de soumission, et d'autres fois d'adoration et d'acquiescement à sa divine volonté. »

Citons encore d'autres conseils convenant aux âmes qui ne sont pas parvenues à l'état mystique :

« Je ne blâme point celles qui considèrent, au contraire, je vous dis souvent, mes chères Sœurs, qu'il nous arrive de grands maux faute de considérer nos obligations et ce que Dieu a fait pour nous ; mais ce que je blâme ce sont les âmes que Dieu attire à lui par une grande simplicité, lesquelles, néanmoins, ne se peuvent tenir là, ains veulent toujours quelque chose. Et d'autres aussi, qui ont l'esprit subtil et qui s'efforcent de faire, en leurs méditations, des recherches, lesquelles ne sont pas moins curieuses qu'inutiles.

« Les considérations que je loue, c'est de considérer que Notre-Seigneur est mort pour nous, qu'il nous prépare son éternité, qu'il est avec les hommes, au Très-Saint-Sacrement, jusqu'à la consommation des siècles ; les quatre fins de l'homme, l'excellence des vertus et de la vie religieuse, de la vanité du monde : tout cela porte coup.

« Les considérations que je blâme dans les Filles de la Visitation, et dont je n'aime pas qu'on se serve en l'oraison, c'est par exemple, considérer comme l'étoile conduisit les trois Rois pour adorer l'Enfant Jésus, vouloir penser ce que c'est qu'étoile, en quel ciel elles sont colloquées,

d'où elles tirent leurs lumières, si elles ont un mouvement local ou si elles sont immobiles, de quelle grandeur elles sont, si celle qui conduisait les Mages était naturelle ou miraculeuse, et semblables... A l'oraison, mes chères Sœurs, n'employons pas si mal notre temps, ne parlons point avec les étoiles ; faisons plutôt quelque acte d'action de grâces au Père éternel, de ce que toutes choses : le ciel, la terre, les étoiles et toutes les créatures, honorent et servent son adorable fils Jésus. Puis suivons l'étoile de l'inspiration et attrait divin qui nous appelle à la crèche, et allons-y adorer et aimer l'Enfant Jésus et nous offrir à Lui. » (*Entretien* 34.)

« Il faut en l'oraison interroger son cœur s'il a la vertu ou le vice que nous méditons ; ou si c'est sur la Passion de Jésus-Christ que l'on médite, lui demander : Seigneur, quelle crainte ou quel intérêt vous fait endurer un si cruel tourment ? — Incontinent l'âme entendra cette réponse : Ce n'est ni par crainte, car je suis tout-puissant ; ni par intérêt, car je suis Dieu, mais uniquement pour l'amour que je vous porte. A cette parole d'amour l'âme s'arrêtera avec du ressentiment jusqu'à ce qu'elle se trouve inclinée et obligée à montrer à son Dieu l'amour qu'elle lui porte, en souffrant des oublianees, des mépris, des fiels et autres dégoûts ; car pour méditer utilement il faut être attentif à peser les mystères et à réformer ses mœurs, voyant en quoi on pourra conformer ses actions à ce que Jésus-Christ a fait et souffert ; car la plus haute science de prier et profiter gît plus à pâtir et s'humilier qu'à sentir des goûts et des douceurs, et encore à être fidèle à ses résolutions. » (*Œuvres*, t. III, p. 531.)

« Vous dites, si lorsque vous ne pouvez faire oraison à cause des distractions, vous ne feriez pas bien de lire y trouvant plus de dévotion ? Ma fille, portez un livre, lisez trois ou quatre lignes, arrêtez-vous là-dessus, et quand

vous vous sentirez distraite, lisez encore, et passez ainsi votre oraison. » (*Instructions faites au Noviciat*, VII, t. II, p. 534.)

« Tout ce que doivent prétendre celles qui commencent à s'adonner à l'oraison, doit être de travailler à se résoudre et se disposer, par tous les efforts d'esprit et de cœur imaginables, à conformer leur volonté à celle de Dieu, parce qu'en ce point seul consiste la plus haute perfection que l'on puisse obtenir en la vie spirituelle... L'âme qui se trouve encore atteinte et remplie de mille imperfections est ridicule de prétendre déjà aux goûts divins, aux sacrées consolations; elle n'a encore acquis les vertus qu'en désir et voudrait déjà en avoir les plus douces récompenses, que Dieu a coutume de donner à celles qui les possèdent en effet et par une longue et constante pratique. Avant que de prétendre aux couronnes et à la gloire, mes Filles, il faut embrasser la croix de Notre-Seigneur dans les sécheresses qui nous arrivent à l'oraison. » (*Entretien* 35.)

Avis généraux pour toute oraison

Parmi les conseils donnés par sainte Jeanne de Chantal, il en est qui conviennent à toute oraison : ainsi montre-t-elle comment il faut s'y disposer, comment il faut la faire avec le cœur plus qu'avec la tête, comment il faut subir les sécheresses.

Un avis qu'elle répète volontiers est que la mortification et l'oraison ne vont pas l'une sans l'autre, et que le recueillement n'est pas moins nécessaire que la mortification aux âmes d'oraison :

« La vraie bonne préparation pour bien faire l'oraison, c'est de se bien mortifier, et se tenir fort recueillie auprès de Notre-Seigneur le long de la journée... l'oraison et la mor-

tification sont les deux principaux exercices de la Religion. L'un ne peut bien aller sans l'autre. » (*Réponses sur le Coutumier.*)

« Toute bonne oraison est celle qui se produit et se conserve par la mortification » (*Entretien* 34). « La mortification sans l'oraison est bien difficile ; l'oraison sans mortification est bien dangereuse » (*Instruction aux Novices*, VII, p. 533, t. II des Œuvres de sainte Chantal). « Il faut que vous sachiez, mes chères Filles, que l'oraison doit être tellement suivie de la mortification, qu'en même temps que nous avançons en l'oraison, nous avancions à la mortification ; et du même pas que nous y irons, aussi avancerons-nous en l'oraison ; j'en reviens toujours là. Il faut que la mortification soit la planche pour entrer à l'oraison ; quoique ce soit à l'oraison où nous recevons de bonnes inspirations, c'est toujours par le moyen de la mortification que cela nous arrive. Nous devons être telles hors de l'oraison que nous désirerions être pendant icelle. Il faut avoir grand soin, pendant la journée, de tenir notre esprit en Dieu, de le vider de toute inutilité, surtout de ce dont nous n'avons que faire, parce que, quand nous le laissons se dissiper, nous le rendons inhabile d'être uni à Dieu et de faire l'oraison. » (*Entretien* 33.)

« La mortification et l'oraison sont les deux ailes de la colombe pour s'envoler dans quelques saintes retraites, afin de trouver son repos avec Dieu, loin du commerce des hommes ; et comme les oiseaux ne sauraient se guinder en haut avec une aile seule, aussi ne doit-on pas se persuader qu'avec la seule mortification sans oraison, une âme pieuse puisse prendre le vol pour s'élever à Dieu. La mortification sans oraison est une peine inutile ; l'oraison sans mortification est une viande sans sel, qui se corrompt aisément ; c'est donc une nécessité de donner à nos âmes ces deux ailes pour prendre notre vol jusqu'à la cour

céleste, où l'on doit trouver le rassasiement du cœur dans la conversation avec Dieu. » (*Petit traité de l'oraison.* Œuvres, t. III, p. 259.)

« Ma fille, il advient quelquefois que l'on va à l'oraison après avoir été tout le jour dissipée et sans recueillement; ce n'est pas merveille si l'on y est distraite, car on le mérite bien : on suit ses inclinations, on est revêche à l'obéissance ; on n'est ni douce ni condescendante envers le prochain, et l'on va hardiment à l'oraison pour se tenir unie à Dieu et avoir des consolations et douceurs. Si l'on trouve la porte fermée, la pièce est bien mise. » (*Entretien* 34.)

Même quand l'âme est bien disposée pour l'oraison, elle doit encore se préparer au moment de la faire :

« Le premier avis pour l'oraison, mes chères Filles, c'est que l'âme qui veut la faire, doit, si elle n'est extraordinairement attirée et élevée à Dieu, se bien préparer, selon le dire du Sage : Avant l'oraison prépare ton âme, pense où tu vas, à qui tu dois parler.

« Tant d'oraisons mal faites ne proviennent que du défaut de préparation. Cette préparation est double : l'une éloignée et l'autre voisine. L'éloignée n'est autre que la paix de la conscience, la garde de ses sens, une vue ordinaire de Dieu, une conversation familière avec sa divine Majesté en son intérieur, surtout avoir l'âme affranchie de toutes affections et passions déréglées; enfin il faut se dépouiller de tout ce qui peut troubler l'esprit et la conscience et nous empêcher de nous tenir dans le recueillement et la liberté intérieure.....

« Il faut, mes Filles, se dénuer entièrement de tout, renoncer courageusement à toutes les créatures, s'adonnant à la mortification de ses passions pour s'en rendre maître, foulant aux pieds leur rébellion; il faut contraindre la propre volonté à subir le joug, le propre jugement

à être souple, voulant, en tout ce qui regarde l'intérieur, dépendre de Dieu.....

« La première disposition à l'oraison, c'est la pureté d'intention, par laquelle nous rapportons tout à la seule gloire de Dieu ; la seconde, une résignation parfaite, nous rendant indifférents à tout ce qui peut arriver, la troisième, un vrai renoncement à nos vues propres, ne nous appliquant qu'à ce que Dieu nous applique.

« Allant à l'oraison, il faut rappeler toutes les puissances de son âme en l'intérieur, et se dire à soi-même : Mon âme, tu vas paraître devant Dieu et traiter avec Lui : faisons trêve à toute autre chose...

« Pour se mettre en la présence de Dieu, vous vous le représenterez remplissant tout l'univers, et le regarderez en tous lieux, comme l'air que nous savons être partout. Quelquefois, on peut regarder Dieu autour de nous, nous environnant de toutes parts, et nous étant dans Lui, ainsi que le poisson dans la mer et les oiseaux environnés de l'air. Ou bien il faut nous retirer en nous-mêmes dans le cabinet de notre intérieur, et là, d'un œil ferme et tranquille, regarder comme l'essence divine est dans toute notre âme et remplit tout notre intérieur, voir comme le Père s'y contemple, et comme le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit. On peut aussi regarder Jésus-Christ au Saint-Sacrement de l'autel ; et pour l'y honorer, il suffit de savoir ce que la foi nous apprend, que c'est Dieu humanisé, et que cette même humanité est assise à la droite du Père Éternel. Enfin il faut nous humilier et nous confesser indignes de parler à Dieu, disant avec Abraham : Je parlerai à mon Seigneur, moi qui ne suis que poudre et cendre.

« L'heure étant venue de faire l'oraison, notre esprit qui attendait cet heureux moment avec une sainte impatience, se doit incontinent lever à ce signal pour recevoir l'hon-

neur qu'on veut lui faire, puis invoquer le Saint-Esprit, la Sainte Vierge, le bon Ange, et prendre quelques saints pour avocats de l'oraison et pour demeurer avec nous devant Dieu. » (*Petit traité sur l'oraison. Œuvres*, t. III, p. 259 sq.)

« La première chose que nous devons faire à l'oraison, c'est de nous humilier devant Dieu, reconnaissant que nous sommes inutiles s'il ne nous occupe, et puis, comme (de quelque façon) que l'on y soit, n'importe, pourvu que l'on y soit fidèle, l'on y est, assurément, selon la volonté de Dieu. » (*Entretien aux novices*, VII, p. 534.)

Deux choses sont nécessaires dans toute oraison : penser beaucoup à Dieu et peu penser à soi.

« Pour nous bien disposer à faire l'oraison, il nous faut faire souvent des retours de notre esprit vers Dieu, considérant sa bonté, son amour, grandeur et majesté infinie, nous tenant dans un profond respect en sa divine présence. » (*Entretien* 32.)

« Dites-vous, ma Fille, quand vous avez fait quelques manquements, s'il serait bon d'y penser à l'oraison pour vous en humilier. Oui, vous le pouvez faire, mais cela très simplement; car, si vous vouliez regarder par le menu vos manquements et les personnes contre qui vous les avez commis, il serait en danger qu'au lieu de parler à Dieu, vous parlassiez aux créatures, et cela vous distrairait. Il suffit de dire : Hé! Seigneur! vous savez ma misère! puis s'arrêter là, car il la sait prou, sans que nous la lui représentions par le menu. » (*Entretien* 33.)

« De vouloir penser à ses péchés pendant l'oraison, il ne le faut aucunement faire : un simple abaissement de notre esprit devant Dieu de tous nos péchés sans les particulariser, suffit. Pour l'ordinaire ces pensées ne nous servent que de distractions. » (*Œuvres*, t. III, p. 525.)

Notons ces détails pratiques :

« Il n'y a aucun danger de s'asseoir à l'oraison pour quelque temps, quand la nécessité le requiert; mais il n'y faudrait pas demeurer tout le temps de l'oraison. (Les Sœurs avaient coutume de rester agenouillées à l'oraison.) Il ne faut pas avoir tant de tendreté... Notre-Seigneur se plaît quelquefois à nous voir combattre tout le temps de l'oraison contre le sommeil, sans vouloir nous en délivrer : il le faut souffrir et en aimer notre abjection. » (*Ibid.*)

L'oraison est un exercice d'amour, et non pas une étude; la sainte fondatrice a souvent et vivement recommandé à ses filles de faire leur oraison avec leur cœur.

Il faut « faire tous nos exercices en l'amour et pour l'amour, surtout l'oraison, en laquelle il faut s'entretenir avec Notre-Seigneur fort familièrement de nos petites nécessités, les lui représentant, et demeurant soumises à tout ce qu'il voudra de nous, et rejeter avec fidélité les distractions qui nous y arrivent » (*Œuvres*, t. III, p. 525). — Notons que sainte Jeanne de Chantal ne veut pas que nous parlions de nos difficultés à Notre-Seigneur, sans faire en même temps acte de parfaite soumission. Si nous n'acceptons pas, en effet, de tout cœur les peines qu'il plaira à Dieu de nous faire sentir, le souvenir de nos ennuis et difficultés engendrera mille distractions : seules les âmes pleinement abandonnées peuvent penser à leurs tracas sans perdre le contact avec Dieu : c'est ce que font comprendre ces autres paroles :

« Prier, c'est élever l'esprit à Dieu et lui communiquer toutes ses affaires familièrement, en grande révérence et avec plus de confiance que n'eut jamais le plus mignard enfant à sa mère et deviser là de toutes choses, tant hautes que basses, de celles du ciel et de celles de la terre, du peu et du beaucoup avec son Maître et Seigneur, lui ouvrir son cœur et le répandre en lui, sans qu'il y demeure rien dedans : lui raconter ses travaux, ses péchés, ses

désirs et tout le reste qui est en l'âme, et se reposer avec lui comme avec un ami auquel il se fie et découvre toutes ses affaires tant bonnes que mauvaises. C'est ce que l'Écriture Sainte appelle « répandre son cœur comme de l'eau en la présence divine », manifestant à Dieu non seulement ce qu'il y a de grand, mais la moindre chose; car, puisque la Providence divine gouverne tout et que nous ne pouvons rien de bien sans son aide, c'est une sagesse de conférer de toutes choses avec Dieu, duquel doit procéder le bien que nous en tirons. Dieu ne veut pas que nous soyons timides à implorer ses faveurs. » (Ibid.)

Nous avons cité ces paroles pour faire voir comment la sainte Fondatrice veut que l'on soit confiant et familier avec Dieu; mais nous devons remarquer qu'elle parle là de la prière en général, par exemple de celle que nous pouvons faire dans le cours de la journée. A l'oraison, nous le redisons, il faut penser peu à soi, et beaucoup à Dieu, à ses bontés, à ses intérêts, désirer et demander que son règne arrive :

« Je vous conseille fort, mes chères Filles, l'oraison cordiale, c'est-à-dire qui ne se fait point de l'entendement, ains du cœur. Elle se pratique en cette sorte : quand nous sommes abaissées devant Dieu et mises en sa présence, ne forçons point notre cerveau pour faire des considérations, mais servons-nous de nos affections, les excitant autant qu'il sera possible; et quand nous ne pouvons pas les exciter par des paroles intérieures, nous nous devons servir des vocales, comme celles-ci : Je vous rends grâce, ô mon Dieu, de ce que votre bonté permet que je sois ici, devant votre face, moi qui ne suis qu'un néant. Une autre fois : O mon Seigneur, faites-moi la grâce d'apprendre à vous parler, car je préfère ce bonheur à tout autre. Enfin pour l'oraison, il faut y aller avec beaucoup de simplicité;

mais pour celles qui prennent Notre-Seigneur au Jardin des Olives, et le mènent jusqu'au Calvaire, je leur conseille de s'arrêter, parce qu'elles font bien du chemin en peu de temps et vont trop vite. » (*Entretien* 33.)

« L'essence de l'oraison mentale, disait notre B. Père, consiste proprement à parler à nous-mêmes et avec Dieu, le louant et bénissant à cause de ce qu'il est, lui parlant comme un enfant à son père, un disciple à son maître, un vassal à son roi, un pauvre à un riche, un criminel à son juge, une épouse à son époux; enfin comme à notre fidèle ami, comme une ignorante qui demeure dans un humble silence, ne sachant parler, mendiant à la porte de la cour céleste les trésors divins...

« Il faut se tenir ferme à l'oraison et ne jamais la quitter; car, en ce jeu, qui la quitte la perd. Si l'on fait semblant de ne pas vous écouter, criez encore plus haut, si l'on vous chasse par une porte, entrez par l'autre; si l'on vous dit, comme à la Chananéenne, que vous ne méritez pas la grâce que vous demandez, avouez qu'aussi ne prétendez-vous pas aux grâces exquises, mais seulement de manger les miettes qui tombent de la table divine.

« Il n'y a que le cœur qui soit nécessaire à l'oraison, et comme sans cette partie tout le reste n'est qu'une vaine apparence, aussi avec elle seule nous ne manquons jamais de rien...

« Les sécheresses que nous sentons à l'oraison n'ont d'autre source que le défaut d'amour de Dieu; l'âme qui aime s'occupe aisément de ce qu'elle aime. Si l'esprit ne dit rien, faisons parler le cœur; quand nous ne dirions autre chose à Dieu, sinon que nous l'aimons, qu'Il est digne d'être aimé, c'est assez, il n'est pas besoin avec Lui de tant de discours. Les anges dans le ciel ne disent que ce mot : *Sanctus*, c'est là toutes leurs oraisons, et dans le séjour de la béatitude ils ne sont occupés que de cette

seule parole par hommage à l'unique parole de Dieu dans l'éternité. » (*Œuvres*, t. III, p. 262 sq.)

La sainte fondatrice vient de parler des sécheresses et de nous dire qu'elles ont souvent pour cause le manque d'amour; elles peuvent être aussi la suite des infidélités de l'âme :

« Notre-Seigneur ôte ordinairement aux âmes qui l'offensent volontairement, quoique en choses légères, la suavité de la dévotion, demeurant sèches et arides, sans aucun goût de Dieu en leurs oraisons et exercices spirituels. » (*Œuvres*, t. III, p. 462, *Paroles sur l'oraison.*)

Mais souvent aussi les sécheresses sont une épreuve voulue de Dieu pour l'avancement de l'âme fidèle :

« A l'égard des sécheresses, où il semble à l'âme que toutes les connaissances sont éclipsées, et ses forces si faibles qu'elles ne tiennent plus à rien, il faut alors reconnaître que la divine Providence, par des motifs de justice ou de miséricorde que nous ne saurions comprendre, permet cette variété d'état pénible pour mettre à l'épreuve la fidélité de ses serviteurs, pour leur faire produire, sous les ténèbres et la tempête de l'aridité, le baume de l'humilité, de la résignation, de la patience et du véritable mépris de soi-même, et enfin pour faire connaître ce que Dieu et son secours sont à une âme, au fond de laquelle le soleil de sa grâce se retire.

« Les sécheresses que les commençants en la vie spirituelle peuvent appeler grâce insipide et cachée, sont plus précieuses que les plus grandes consolations, parce que l'expérience nous apprend que toutes les vertus croissent sous les aridités et les épreuves, comme le blé sous la neige, et que, sous ces ténèbres, Dieu cache sa main pour corriger efficacement les négligences, et pour faire faire un notable progrès dans les vertus. » (*Ibidem*, p. 461.)

« Pour être en grandes sécheresses d'esprit, on ne laisse

pas de pouvoir faire des actes de confiance en Dieu, tant en l'oraison que hors d'icelle, comme : Eh! Dieu! vous êtes mon Père, je me confie totalement en vous. Si c'est sans goût et sentiment, ce ne sera point sans profit. » (*Entretien* 36.)

Si les sécheresses sont souvent un moyen de progrès, une épreuve envoyée par Dieu à ses amis, il ne faut cependant pas s'en prévaloir et en tirer vanité, comme il ne faut pas non plus s'en lamenter :

« Il y a un manque d'humilité de faire tant de cas de servir Dieu par les sécheresses, de s'en tant plaindre; Dieu nous les donne pour nous rendre humbles et non pour nous élever ou nous inquiéter. C'est le démon qui voudrait nous faire faire ce mauvais usage; il faut cependant bien compatir et consoler celles qui souffrent de grands travaux intérieurs. Une âme qui est humble vit aussi paisible, aussi soumise à Dieu parmi les désolations et les stérilités intérieures que si elle nageait dans les goûts, consolations et plaisirs intérieurs, que Dieu donne souvent aux faibles... Il ne faut pas même craindre les tentations, car Dieu les permet pour purifier notre cœur; et bien qu'il arrive que nous y fassions quelques fautes, il faut s'en confesser, s'en humilier et demeurer en paix... Nous autres, qu'on croit si parfaites, sommes souvent atteintes de tant de distractions que c'est pitié; mais Dieu le permet pour nous rendre humbles. » (*Entretien* 35.)

L'ORAISON MYSTIQUE

Ce que nous avons cité jusqu'ici des enseignements de sainte Jeanne de Chantal s'applique surtout aux oraisons communes, mais on l'a vu dans les pages où nous avons trouvé le résumé de sa doctrine, la sainte fondatrice enseigne que si l'âme correspond fidèlement à la grâce et pra-

tique bien la vertu, elle n'en restera pas là, mais elle recevra le don d'une oraison plus simple, dans laquelle, se trouvant unie à son Dieu, elle se tiendra simplement dans cette union, se livrant entièrement au bon plaisir de Dieu, et se contentant de le regarder amoureusement. De cette oraison, qui était la sienne, sainte Jeanne de Chantal parle très souvent à ses filles. Elle savait qu'elles y étaient appelées : nous avons cité ses paroles. Voici encore ce qu'elle écrivait à une Supérieure de son Ordre : « Je dis dans les *Réponses* que j'ai reconnu que l'attrait presque universel des filles de la Visitation est d'une très simple présence de Dieu, par un entier abandonnement d'elles-mêmes en la sainte Providence. Je pouvais ne pas mettre le mot *presque*; car vraiment j'ai reconnu que toutes celles qui s'appliquent dès le commencement à l'oraison comme il faut et qui font leur devoir pour se mortifier et s'exercer aux vertus, aboutissent là. Plusieurs y sont attirées d'abord, et il semble que Dieu se sert de cette seule conduite pour nous faire arriver à notre fin et à la parfaite union de nos âmes avec lui. Enfin je tiens que cette manière d'oraison est essentielle à notre petite Congrégation; ce qui est un grand don de Dieu, qui requiert une reconnaissance infinie. » (*Œuvres*, t. III, p. 337.)

« Mes chères Sœurs, disait-elle une autre fois, il est vrai, certes, que Dieu attire, quoique diversement, toutes les filles de la Visitation à lui par une certaine sainte simplicité. Or cet attrait est bon lorsqu'il apprend à l'âme à ne dépendre que de Dieu, à n'aimer que Dieu, à n'obéir qu'à Dieu et en des choses de Dieu et non à nos inclinations. Je dis et le dirai toujours que, lorsque Dieu favorise une âme de cette sacrée simplicité et familiarité avec lui, quand on voit que cela la rend plus humble et observante, on ne l'en doit jamais, ni elle ne s'en doit jamais divertir, pour bonnes que lui semblent les autres voies, car quel bien

plus désirable ni meilleur que de se reposer tout en Dieu? Je dis que c'est la vraie voie et la vraie sainteté de l'âme; si elle s'en détourne, elle se met en danger de résister à Dieu et le faire retirer d'elle; et après elle aura bien de la peine de retourner à sa place; encore ne sais-je si elle y retournera. » (*Entretien* 29. *Œuvres*, t. II, p. 322.)

« L'arrêt de l'esprit en Dieu est la plus utile occupation que les filles de la Visitation puissent avoir. Elles ne se doivent point soucier des considérations, conceptions, imaginations et spéculations des autres, bien qu'elles les doivent honorer comme des choses de Dieu et qui conduisent à Dieu même; il leur doit suffire d'être avec Dieu dans la simplicité de leur cœur. » (*Entretien* 34.)

On a vu dans le passage cité plus haut que tous n'approuvaient pas ce genre d'oraison, que des contradicteurs s'étaient rencontrés qui avaient troublé les Sœurs, leur reprochant de perdre leur temps, et que la sainte en appelait à l'autorité de saint François de Sales, qui, au contraire, recommandait fort cette oraison. Sainte Thérèse s'était heurtée aux mêmes contradictions (*Vie*, XIII; *Chemin*, XXX), et saint Jean de la Croix avait sévèrement condamné ceux qui détournaient les âmes de ces voies contemplatives. Sainte Jeanne de Chantal redoutait pour ses filles la direction étroite de ces ennemis de la mystique : « Il ne faut jamais aller dire à ces Pères de religion, à qui l'on parle quelquefois : Je ne fais rien en l'oraison; car celles qui sont conduites par cette voie d'amoureuse simplicité ne font rien en agissant, mais elles font bien en jouissant. Lorsque Dieu tire l'âme pour la faire reposer en son sein amoureux, il ne la faut jamais divertir de là, et ceux qui le font ne savent pas le dommage qu'ils portent à cette âme et le déplaisir qu'ils font à Dieu. » (*Entretien* 34.)

Mais la sainte fondatrice, comme les autres maîtres, ne

trouve pas moins funeste que l'on s'ingère à pratiquer cette oraison mystique avant d'y avoir été introduite par le Seigneur. Plusieurs fois déjà nous l'avons entendue nous dire : Il ne faut pas s'y porter de soi-même si Dieu ne nous y attire. Ailleurs elle fait comprendre que cette oraison n'est que pour ceux qui s'adonnent à la pratique de la sainte indifférence, car elle montre que les moindres attaches y mettent obstacle ; elle ne sépare jamais les conseils qu'elle donne pour le simple regard de ceux par lesquels elle recommande le parfait renoncement, et l'on voit qu'elle s'adresse à des âmes capables de comprendre cette abnégation complète et ayant déjà commencé à la pratiquer.

« Ne pensons pas avoir rien fait jusqu'à ce que nous ayons empreint dans nos cœurs Jésus-Christ crucifié. Cette disposition et la continuelle dévotion nous obtiennent de Dieu la grâce de ne pas suivre les mouvements et inclinations sensuelles. Une ferme résolution de n'offenser Dieu ni mortellement ni véniellement, repoussant toutes les pensées sensuelles, assujettit tellement la chair à l'esprit, qu'on est rarement et faiblement tenté, étant très aisé de vaincre, si l'on veut. Cette résolution tient les passions si domptées qu'on les sent à peine, de façon qu'étant nécessaire de les ouïr ou parler d'elles, on n'en soit non plus ému que si l'on parlait de pierre ou de fange. On n'obtient ce degré que par une grâce spéciale de Notre-Seigneur, après qu'on a vaillamment combattu ; et spécialement il faut être fort patient et muet ès occasions qui s'offrent d'humiliations et mépris, souffrir les injures du temps, quelles qu'elles soient, sans se plaindre ; souffrir les douleurs du corps de quelque part qu'elles viennent, les ennuis, les nécessités quelles qu'elles soient, les persécutions. Il n'y a point de vertu parfaite si elle n'est éprouvée par le prochain. Il faut encore souffrir également que l'on déshonore nos proches et nos frères de religion, et autres ;

souffrir les afflictions au service divin, comme : aridités, distractions, obscurités, pusillanimités, scrupules, tentations, persécutions du diable, épreuves que font les confesseurs, ministres de Dieu, et tout cela sans se plaindre, pour tenter Dieu. Ceux qui persévèrent en ces pratiques seront enfin admis et reçus à l'éminence et douceurs des devis familiers avec Dieu par l'oraison d'union, et alors on est grandement récompensé.

« Dieu diffère ces faveurs — de l'union amoureuse — aux âmes, ou parce qu'elles sont ensevelies dans leurs vices (1), qui sont chacun comme un obscur brouillard qui empêche la vue du Créateur, ou bien pour leur faire connaître l'excellence de ce qu'elles cherchent par la longueur du temps qu'elles emploient à le trouver. Durant ces délais il les éprouve en plusieurs façons par des travaux intérieurs, comme aussi par des peines extérieures, afin qu'on apprenne de là que nous courons après un grand bien, puisque nous y avons tant de peine (2). » (*Œuvres*, t. III, p. 528.)

Tant que l'âme, tout en faisant de louables efforts, tout en pratiquant courageusement certaines vertus, gardait les défauts auxquels fait allusion sainte Jeanne de Chantal, par exemple, des attaches au bien-être, aux agréables passe-temps, au succès, à l'estime ou à l'affection des créatures, etc., elle pouvait bien recevoir ces secours spéciaux, qui excitent l'amour, lumières passagères, qui occasionnent de salutaires réflexions, impulsions rapides, pieux désirs qui favorisent ses efforts, mais ces secours

(1) La sainte ne prend pas ce mot dans le sens qu'il a aujourd'hui; elle entend par là les défauts des âmes qui sont pieuses mais imparfaites.

(2) Sainte Jeanne de Chantal n'ignorait pas que les épreuves purificatrices précèdent et préparent l'entrée de l'âme dans les voies mystiques.

spéciaux, elle doit les mettre en œuvre en exerçant ses puissances, en tirant des conclusions, en cherchant à produire des actes. Quand, au contraire, elle s'est appliquée avec persévérance à ne rien refuser à l'Esprit-Saint, à n'agir plus que par pur amour, à ne rien faire pour contenter sa nature, surtout quand de vives tentations fermement combattues, des épreuves bien supportées l'ont rendue plus détachée, ce ne sont plus des grâces communes, mais des grâces éminentes qu'elles commence à recevoir. Sainte Jeanne de Chantal explique la nature de ces grâces, en reproduisant presque mot à mot ce qu'avait dit saint Jean de la Croix : « Dieu, dans cet état, est l'agent particulier qui dresse et enseigne ; l'âme est celle qui reçoit les biens spirituels qu'on lui donne, qui sont l'attention et l'amour divin tout ensemble. » (*Œuvres*, t. III, p. 278.) Saint Jean de la Croix avait dit : « Dans cet état, c'est Dieu qui agit et l'âme qui reçoit, Dieu instruisant l'âme et lui infusant dans la contemplation des biens très spirituels, qui sont la connaissance et l'amour divin joints ensemble. L'âme se voit ainsi remplie de cette connaissance amoureuse sans raisonner, sans faire des actes. » (*Vive flamme*, str. 3, vers 3, § 5.) Les dons du Saint-Esprit l'éclairent, et une pure charité est mise en elle qui la tient unie à son Dieu. Jusque-là des lumières de foi, des impulsions saintes lui étaient données pour être utilisées, exploitées par elle; elle raisonnait, elle se mettait en devoir de produire des actes d'amour. Désormais Dieu ne la laisse même plus faire ce travail, et l'âme constate que sans aucun effort elle est établie dans l'amour; mais elle aime librement, car elle est contente d'aimer et désireuse d'aimer de plus en plus.

Cet amour passif réside dans la partie suprême; il peut s'étendre, il est vrai, à la partie sensible et à la partie raisonnante, mais souvent il reste dans la pointe de la volonté; il produit là un attachement ferme et constant à Dieu, à

sa volonté sainte; par là s'opère et se maintient l'union mystique, qui est si précieuse. Alors les raisonnements semblent superflus et fatigants, l'union d'amour qui met dans l'âme une paix profonde, une satisfaction pénétrante, remplace avantageusement les actes de l'amour excité. L'expérience prouve que ce nouveau mode d'opération de la grâce, que nous trouvons décrit par les saints et par les meilleurs auteurs mystiques, se rencontre de nos jours aussi souvent qu'autrefois, dès que les conditions requises sont réalisées. Alors l'âme doit simplifier ses rapports avec Dieu, rester passive sous l'action de l'Esprit-Saint et demeurer dans l'amour. C'est une oraison excellente.

On comprend pourquoi il ne faut pas simplifier de la sorte son oraison et se mettre dans le silence avant d'avoir reçu ces grâces d'amour passif; supprimer le travail de l'âme quand l'amour n'est pas là, c'est se mettre dans l'oisiveté (1). Au contraire, quand Dieu lui-même produit l'amour, s'agiter, recourir aux considérations, s'efforcer de faire des actes sentis, c'est se dérober à l'action divine et se priver des fruits très précieux des grâces mystiques.

Il importe donc de savoir à quels signes l'âme reconnaîtra que Dieu opère et qu'elle doit se prêter à son opération. Sainte Jeanne de Chantal donne ces signes : ici encore

(1) Nous n'ignorons pas que quelques auteurs contemporains admettent une oraison de simple regard qui ne serait pas mystique. Ce n'est pas du tout la doctrine de sainte Jeanne de Chantal ; ce n'est, certes, pas celle de saint Jean de la Croix. Quant à sainte Thérèse, elle s'élève à diverses reprises et avec force contre ceux qui veulent se tenir dans le silence avant d'avoir reçu l'amour mystique (*Vie*, XIII ; IV^e *Demeure*, III). Quand elle parle de l'oraison de recueillement actif (*Chemin*, XXIII), elle la dépeint, non pas comme une oraison silencieuse et contemplative, mais comme une oraison affective où l'âme parle beaucoup à Dieu, successivement comme à un père, un frère, un maître, un époux. Encore ici l'expérience confirme l'enseignement de ces grands maîtres et montre qu'il ne serait pas sage de s'en écarter.

elle reproduit fidèlement l'enseignement de saint Jean de la Croix :

« Comment savoir, dites-vous, ma chère Fille, si, lorsqu'on ne peut agir intérieurement, c'est Dieu qui attire à la simplicité et tranquillité en sa présence? Je réponds qu'il y a trois marques pour cela, selon que l'enseignent les auteurs de la vie spirituelle.

« La première, c'est si on ne peut plus méditer, si on n'y trouve plus que de l'aridité, et si l'esprit, malgré ses efforts, revient toujours au même objet.

« La seconde, c'est quand le cœur n'a plus l'attrait de fixer son imagination et ses sens en aucun sujet particulier, et que cela ne lui sert plus d'aide pour la pratique de la vertu.

« La troisième marque, la plus certaine, c'est si une âme prend plaisir d'être seule avec une attention amoureuse à Dieu, sans considération particulière, en paix intérieure, quiétude, et repos, sans travail des puissances, mémoire, entendement et volonté (au moins de durée), pour aller d'un sujet à l'autre, ains demeure seulement avec une attention et regard général et amoureux.

« Il faut avoir ces marques pour quitter la méditation et pour entrer dans cette oraison de présence de Dieu : si l'âme y est réellement attirée, encore qu'elle semble ne rien faire en cette attention et ne s'emploie en rien à l'oraison, n'opérant pas avec les sens, elle ne doit pas craindre de se perdre ni d'être inutile; car encore que l'action des puissances de l'âme cesse, l'intelligence demeure. Enfin, au cas dont nous traitons, il vous suffit de savoir que c'est assez que l'entendement soit coi de toutes choses particulières, soit spirituelles, soit temporelles, et que la volonté n'ait envie de penser ni aux unes ni aux autres; cela s'entend quand l'action de la grâce se fait seulement en notre intellect; car quand elle se communique conjointement à

la volonté, ce qui a toujours lieu ou peu ou beaucoup, l'âme ne laisse pas d'entendre, de regarder, de s'occuper, de s'unir à l'action divine, et va jusqu'à s'y perdre, d'autant qu'éprise d'amour elle ne se rend pas compte ni si elle entend ni si elle aime.

« Dieu, dans cet état, est l'agent particulier qui dresse et enseigne; l'âme est celle qui reçoit les biens très spirituels qu'on lui donne, qui sont l'attention et l'amour divin tout ensemble; et puisque sa bonté traite alors l'âme en manière de donneur, l'âme doit aller à Dieu avec un cœur confiant sans particulariser d'autres actes que ceux auxquels elle se sent inclinée par Lui, demeurant comme passive, sans faire de soi aucune diligence, avec ce regard de simple quiétude, comme qui ouvrirait les yeux avec une œillade enfantine, avec une attention simple pour conjoindre ainsi amour à amour. Si l'on veut agir et sortir de cette attention amoureuse très simple et tranquille, sans discours, on empêche les biens que Dieu communique par cette seule attention qu'il requiert : il s'ensuit que l'âme doit être fort débrouillée, passive et calme à la manière de Dieu, car il faut en cela un esprit très libre et anéanti pour recevoir ces divines opérations. Si l'âme voulait s'appuyer sur quelques pensées, discours, goûts, et en faire quelque acte particulier, cela ne lui serait que distraction et la détournerait de la profonde parole que Dieu fait entendre au fond du cœur dans cette solitude sacrée, où toutes les facultés doivent être en silence, paix et tranquillité, pour ouïr ce que Dieu dit. Or d'autant que cette paix discourt en elle, quand il arrive que l'âme se sentira mettre en silence et aux écoutes, son regard amoureux doit être très simple, sans souci ni réflexion, en sorte qu'elle s'oublie presque de tout pour être attentive, afin d'être libre de faire ce que la grâce lui découvre. » (*Œuvres*, t. III, p. 276.)

« Oui-da, ma chère fille, je le veux bien de tout mon

cœur, vous donner quelques marques par lesquelles vous verrez si votre repos et quiétude est bon, et de Dieu.

« La première marque sera donc si, quoique comme la communauté vous préparez votre point, néanmoins vous ne vous en pouvez servir, ains sentez que sans artifice de votre part, ni de celle des personnes qui vous conduisent, votre cœur, votre esprit, l'intime de votre âme est tirée suavement à ce sacré repos, jouissant paisiblement de celui que vous avez tant désiré par la grâce divine, il y a plusieurs années.

« La deuxième, si vous remarquez que cet attrait vous porte à la petitesse et au ravalement de vous-même.

« La troisième, si vous apprenez parmi ces suavités et saint repos à n'être qu'à Dieu, à lui obéir et à vos supérieurs, sans exception d'aucune chose ; si vous apprenez à ne dépendre que de la Providence divine et à ne vouloir que sa sainte volonté.

« La quatrième, si ce repos vous fait quitter et vous ôte toute affection d'attache aux créatures et choses terrestres, pour vous unir et conjoindre seulement à l'amour du Créateur ; car, ma fille, il n'est pas raisonnable que l'âme qui se plaît à goûter Dieu, se plaise encore au goût des choses basses et au-dessous de Dieu.

« La cinquième, si cela vous porte à vous mieux découvrir, à être simple, sincère, véritable et candide, bref, comme un petit enfant.

« La sixième, si nonobstant la suavité que vous recevez de ce doux repos, vous êtes prête à retourner aux imagitions, considérations, voire aux sécheresses, quand Dieu le voudra.

« La septième, si vous êtes plus patiente et humble à souffrir vos infirmités, même si vous êtes plus désireuse de souffrir davantage, sans vous soucier d'autres soulagements ou contentements que de contenter votre Époux.

« La huitième, voyez brièvement, simplement et généralement si votre attrait et sommeil amoureux vous fait mépriser davantage le monde, les vanités propres, les intérêts, bref, s'il ne vous semble pas qu'il met le monde, toute sa gloire et vous-même sous vos pieds, et vous fait estimer, plus que toutes choses, les mépris, la simplicité, la bassesse, les travaux et la croix. » (Ibid., p. 281.)

Variétés de l'oraison mystique

Nous avons vu déjà plusieurs fois les descriptions faites, par la sainte fondatrice, de l'oraison mystique; ailleurs elle en signale les variétés :

« Il y en a qui ne peuvent rien faire à l'oraison que de se tenir avec un grand honneur et respect devant Dieu, et cette oraison est bonne. D'autres ont mille sortes de pensées et sentiments mauvais; cela est pâtir et souffrir et ne laisse pas d'être une oraison. D'autres encore ont beaucoup de distractions; il faut qu'elles aient bonne patience, et, pourvu que la volonté n'y soit point, l'oraison ne laisse pas d'être bonne. Enfin, il y en a d'autres qui vont à l'oraison et trouvent Notre-Seigneur comme elles veulent et font tout ce qu'elles désirent avec lui; cela est l'oraison de repos, où il y a plus à jouir qu'à souffrir. » (*Entretien* 33.)

Dans ces cas, en apparence très différents, le même fond subsiste; il y a toujours, au moins dans la cime de la volonté, une union amoureuse à Dieu et à son bon plaisir, l'amour passif existe, dont les marques tout à l'heure données attestent la présence. Voici encore diverses variétés de cette oraison :

« Il y a une oraison d'une attention tranquille de l'âme à Dieu, qui va modérant l'activité trop grande des facultés et qui la met en silence intérieur et dans un repos de ses

puissances. Hé ! qu'il est bon d'écouter plus souvent Dieu en notre intérieur que de lui parler.

« Il y a une oraison où l'âme est par état dans cette tranquillité, et sans faire aucun acte, elle est cependant dans la disposition réelle de vouloir tout ce que Dieu voudra faire d'elle, et cet amour de la volonté de Dieu est sa nourriture.

« Il y a une oraison par application d'âme à Dieu : c'est lorsque selon toutes ses facultés elle est occupée de Dieu, sans qu'elle se rende compte de l'action de ses facultés.

« Il y a une voie de combats et de peines : c'est quand on est sous la pression de quelques tentations continuelles et violentes ; cette voie demande une grande fidélité à Dieu, avec un suave et simple détour des sujets de peine.

« Il y a une oraison de pauvreté et délaissement : c'est quand l'âme ne peut former aucun acte, ni même surmonter sa peine que par patience et humilité. Alors, qu'elle se serve de ces remèdes : qu'elle accepte sa pauvreté en esprit de pénitence, et, par hommage à la justice divine, qu'elle s'unisse à la pauvreté du Fils de Dieu. » (*Œuvres*, t. III, p. 265.)

(*A suivre.*)

AUGUSTE SAUDREAU.

TEXTES ANCIENS

L'Épître sur la Discrétion (fragment) par un anonyme anglais du XIV^e siècle

Les Mystiques anglais du XIV^e siècle sortent peu à peu de l'oubli où la Réforme les avait fait tomber. En Angleterre, protestants et catholiques ont tour à tour travaillé dans ces dernières années à rétablir et à publier le texte de leurs ouvrages. La tâche n'est pas entièrement achevée et peut-être peut-on espérer encore la découverte d'inédits. Du moins les éditions récentes de ceux que l'on connaît montrent que ces écrivains peuvent soutenir la comparaison avec leurs contemporains des autres contrées de l'Europe.

En France même ils commencent à être connus et utilisés (1). Après la traduction de la *Scala Perfectionis* de Walter Hilton (2), la Maison Mame publie un autre ouvrage de la même école, le *Nuage de l'Inconnaissance* (3). Cet écrit appartient selon toutes les probabilités au troisième quart du XIV^e siècle, et est par conséquent antérieur de quelque vingt ou trente ans à la *Scala*, mais l'auteur en est inconnu, et il a été jusqu'ici impossible de percer son anonymat sans doute volontaire. L'ouvrage traite de la contemplation et de l'union à Dieu. Il a été complété dans la traduction par quatre autres écrits de moindre longueur qui en dépendent, et dont trois au moins sont certainement dus à la même plume. On trouvera ici un fragment de l'un de ces traités, *l'Épître sur la Discrétion*, qui peut donner aux lecteurs de la *Vie Spirituelle* une idée du genre et de la doctrine de l'auteur.

fr. Maurice Noetinger,
moine de Solesmes.

(1) C'est ainsi par exemple que la *Scala Perfectionis* de Walter Hilton vient de fournir un chapitre (l. I, p. 85-93) à la nouvelle édition du *Traité de la Vie Intérieure* du R. P. Meynard, O. P., publiée par le R. P. Gerest, O.P. (Paris, Lethielleux, 1924). Malheureusement l'éditeur s'est servi d'une ancienne édition (de 1869) et ne rend qu'imparfaitement l'original.

(2) 2 vol. in-12, 1923.

(3) *Le Nuage de l'Inconnaissance et les épîtres qui s'y rattachent*, 1 vol. in-12, 1925.

. . . . . .

Quant au second point sur lequel tu me demandes ce que tu dois faire maintenant et lorsque tu te trouveras dans des circonstances semblables, je prie Jésus tout-puissant, appelé si justement l'Ange du Grand Conseil, de vouloir bien, dans sa miséricorde, te servir de conseiller et de soutien dans toutes tes difficultés et tes besoins. Qu'il daigne aussi munir de sa sagesse ce pauvre ignorant et misérable que je suis, afin que, par mon enseignement, je réponde au moins en partie à la confiance que tu me témoignes, — tout incapable que je sois d'instruire personne à cause du peu de grâce qui est en moi et de mon défaut de science.

Malgré mon ignorance, je te répondrai de mon mieux, me confiant en Dieu. Et que sa grâce nous instruise et nous guide là où les lumières naturelles et la science défaillent.

Tu sais déjà fort bien que le silence ni la conversation, le jeûne ni la nourriture commune, la solitude ni la vie en société ne sont en eux-mêmes la vraie fin de notre désir. Pour certaines personnes, — non pas pour toutes, — ce sont des moyens d'atteindre cette fin, s'ils sont employés légitimement et avec discrétion; sinon, ils sont des obstacles plutôt que des secours. C'est pourquoi je ne songe pas à te conseiller maintenant d'employer l'un de ces procédés : car aussi bien ce n'est pas en cela que consiste la perfection.

En général je t'invite à te tenir sur tes gardes lorsque tu ressens ces attraits ou tous autres du même genre, surtout lorsqu'il s'agit de deux pratiques opposées, comme par exemple le silence et la conversation, le jeûne et la nourriture commune, la solitude et la vie en société, les vête-

ments ordinaires des chrétiens et ceux particuliers aux diverses confréries : toutes choses qui ne sont par elles-mêmes qu'œuvres humaines et naturelles. En effet c'est par un mouvement naturel et une décision de l'homme extérieur que tu peux être porté aux unes ou aux autres, lorsqu'elles te plaisent et qu'elles paraissent t'exciter et t'aider à entretenir la grâce céleste en toi.

Mais que Dieu te préserve d'être assez ignorant et aveuglé par les redoutables tentations du démon de midi pour te lier par une contrefaçon de vœux à de pareilles singularités et, sous couleur d'une sainteté simulée par cette pieuse servitude, de détruire finalement en toi la liberté du Christ. C'est pourtant en cette liberté que consiste, aussi bien dans cette vie que dans l'autre, l'état de sainteté à laquelle nous appelle l'apôtre saint Paul, disant : « *Ubi Spiritus, ibi libertas* : Là où est l'Esprit de Dieu, là est la liberté » (II Cor., III, 17).

Chaque fois donc que tu te trouves en présence d'œuvres de ce genre, dont l'usage peut être bon ou mauvais, laisse-les l'une et l'autre, je t'en prie : c'est ce qu'il y a de plus facile pour toi, si tu veux être humble et ne pas te laisser aller aux recherches inquiètes de tes facultés pour savoir ce qui est le meilleur. Au lieu de cela, voici comment tu agiras : de ces deux procédés opposés, prends l'un dans une main, l'autre dans l'autre, et choisis pour toi ce qui est caché entre les deux ; cela te permettra, lorsque tu l'auras obtenu, d'user, ou de ne pas user, de l'un des deux à ton gré et en pleine liberté d'esprit, sans encourir aucun blâme.

Tu me demanderas alors qu'est-ce qui est ainsi caché; et je te répondrai : C'est Dieu, Dieu pour qui tu dois te taire — si tu dois rester silencieux, — et pour qui tu dois parler — si tu dois parler; Dieu pour qui tu dois jeûner ou non, vivre en société ou solitaire, etc., selon le cas. Car

le silence n'est pas Dieu, la parole n'est pas Dieu ; et il en est de même de toutes ces pratiques opposées. Dieu se trouve caché entre elles, et ne peut être trouvé par aucune opération de l'âme si ce n'est par l'amour de ton cœur. L'intelligence ne peut le connaître, ni la pensée le trouver ; il ne peut être saisi par le raisonnement, mais il peut être aimé et choisi par la volonté sincèrement aimante de ton cœur.

Choisis-le donc, et tu seras silencieux tout en parlant ; tu parleras tout en gardant le silence, et ainsi du reste. Ce choix de Dieu par amour, réalisé en écartant tout autre chose, cette recherche de lui dans la volonté sincère d'un cœur pur, en passant entre ces exercices qui s'offrent à nous comme but et fin de notre considération spirituelle, voilà sans contredit la manière la plus noble de poursuivre et de chercher Dieu que l'on puisse pratiquer ou apprendre en cette vie ; j'entends pour une âme contemplative. Peu importe si, dans cette recherche, elle ne voit rien que puisse percevoir l'œil spirituel de la raison ; car il te suffit ici-bas que Dieu soit ton amour et ta seule préoccupation, le choix et le but de ton cœur, même si, de toute la vie, tu n'en vois rien avec les yeux de l'intelligence.

Le trait que lance ce mouvement aveugle, c'est-à-dire la flèche acérée de l'amour et du désir, ne manque jamais son but qui est Dieu. Ne l'a-t-il pas dit lui-même au Livre de l'Amour, lorsqu'il s'exprime ainsi : « *Vulnerasti cor meum, soror mea, amica mea et sponsa mea, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum* : Tu as blessé mon cœur, ma sœur, mon amie et mon épouse, tu as blessé mon cœur d'un seul de tes yeux » (Cant., IV, 3).

L'âme a deux yeux, la raison et l'amour. La raison nous permet de saisir la puissance de Dieu, sa sagesse et sa bonté dans les créatures, non pas en lui-même. Mais lorsque la raison défaille, alors désire, aime, vis et apprends à

exercer ton amour ; car c'est par l'amour que nous pouvons le percevoir et l'atteindre en lui-même. C'est un œil merveilleux que l'amour, et c'est de l'âme aimante seule que le Seigneur a dit : « Tu as blessé mon cœur avec un de tes yeux. » L'amour dont il parle ici est aveugle sur bien des points : il ne voit que la seule chose qu'il cherche, et c'est pourquoi il la trouve et la goûte ; il atteint le but qu'il a visé et blesse sa proie bien plus vite que si son regard se dispersait sur nombre d'objets comme le fait la raison, en examinant et comparant entre eux tant d'objets divers, le silence et la conversation, le jeûne et la nourriture et le reste, pour savoir quel est le meilleur.

Laisse de côté, je t'en prie, ces derniers procédés. Agis comme si tu en ignorais l'existence : je veux dire ces soi-disant procédés d'obtenir Dieu ; car il n'y en a pas pour un vrai contemplatif qui veut atteindre rapidement son but. C'est pourquoi à toi et à ceux qui te ressemblent, j'adresse la prière de l'Apôtre : « *Videte vocationem vestram, et in ea vocatione qua vocati estis, state* : Prenez conscience de votre vocation ; tenez-vous fermement à celle à laquelle vous êtes appelés » (I Cor., I, 26 ; VII, 20), et persistez-y au nom de Jésus.

Ta vocation est d'être un vrai contemplatif, à l'exemple de Marie-Madeleine. Fais comme elle, et dirige la pointe de ton cœur sur un seul objet : « *Porro unum est necessarium* : Une seule chose est nécessaire » (Luc, X, 24), et c'est Dieu. C'est lui que tu veux avoir, lui que tu cherches, lui seul qu'il te plaît d'aimer et de goûter ; c'est à lui que tu veux t'en tenir, et non pas au silence ou à la conversation, au jeûne ou aux repas, au cilice ou aux vêtements moelleux. Parfois le silence est bon, mais la parole meilleure ; quelquefois aussi c'est le contraire ; et il en est de même pour tous ces exercices : tantôt ils sont bons et tantôt meilleurs, mais aucun d'eux n'est jamais absolument

le meilleur. Qu'ils soient bons, qu'ils soient meilleurs, laisse-les de côté; car ils ne suffisent pas et ils prendront fin. Pour toi, avec Marie ton modèle, choisis le meilleur qui ne disparaîtra jamais. « *Maria* (inquit Optimus) *optimam partem elegit, quae non auferetur ab ea* : Marie (a dit Celui qui est le Très-Bon) a choisi la très bonne part, qui ne lui sera pas ôtée » (Luc, x, 42). Le Très-Bon c'est Jésus le Tout-Puissant; et il a dit lui-même, pour servir d'enseignement à tous les contemplatifs, que Marie a choisi ce qu'il y a de meilleur, et que cette part ne lui serait pas enlevée. Fais comme elle, je t'en prie; laisse ce qui est bon et ce qui est meilleur, et prends pour toi ce qui est le meilleur.

Que ces pratiques soient donc ce qu'elles sont, et ne t'y attache pas. Tu ignores ce qu'elles représentent, et je te demande même de ne pas chercher à le savoir. Si tu viens à y penser ou que tu doives en parler, exprime-toi de la sorte : Il est d'une perfection si grande et si relevée de savoir comment parler ou se taire, jeûner ou non, vivre en solitude ou en compagnie, que ce serait folie et présomption pour un misérable comme moi de s'en mêler.

Et à la vérité, toutes ces œuvres, nous pouvons bien, quand nous le voulons, les pratiquer naturellement; mais la grâce seule nous enseigne à bien savoir les faire; et nous n'obtiendrons pas une pareille grâce en observant rigoureusement ces pratiques, si nous nous y livrons pour un motif extérieur et parce que nous avons vu ou entendu dire que d'autres s'y livraient.

Si tu veux l'obtenir, il te faut être intérieurement instruit par Dieu, après avoir longtemps porté sur lui tout ton désir, tout l'amour de ton cœur; il te faut encore détourner le regard de ton âme de tout ce qui n'est pas lui, même des objets qui, au jugement de certaines personnes, constitueraient d'excellents moyens pour atteindre Dieu.

Que les hommes disent ce qu'ils veulent ; pour toi, suis mon conseil : l'expérience lui rendra témoignage. A qui veut rapidement atteindre son but spirituel, il ne faut qu'un moyen ; et ce moyen consiste à fixer obstinément sa pensée sur le Dieu très bon dans un mouvement d'adoration et d'amour : si bien que le seul moyen d'obtenir Dieu, c'est Dieu lui-même.

Si tu gardes entier cet élan d'amour que tu tiens de la grâce, sans détourner ni disperser ton regard spirituel, c'est cet amour qui t'indiquera quand tu devras parler et quand tu devras te taire ; il réglera avec discrétion et sans erreur toute ta conduite ; enfin il t'enseignera intérieurement comment commencer et abandonner chacune de ces pratiques dans un parfait discernement. Et si, par le secours de la grâce, il passe en habitude et agit continuellement en toi, tu constateras bientôt son influence : chaque fois qu'il sera nécessaire ou utile, il t'inclinera doucement à parler, à manger comme tout le monde, à demeurer en société et à faire ce qui convient à la nature et à l'usage ordinaire des chrétiens. Mais si tu ne lui es pas docile, tu te sentiras blessé intérieurement comme par une piqûre qui te fera souffrir et te privera de tout repos jusqu'à ce que tu aies obéi. De la même façon si tu te livres à une de ces œuvres communes alors qu'il faudrait t'en abstenir et t'adonner à une œuvre de sainteté particulière, l'amour te donnera l'impulsion dont tu as besoin. Ainsi par l'expérience de cet élan d'amour aveugle qui monte vers Dieu, une âme contemplative acquiert la discrétion pour savoir choisir entre ces pratiques opposées ; et elle obtient cette grâce plus rapidement qu'en s'astreignant à des actions extraordinaires sous l'impulsion intérieure de son esprit propre et de sa volonté, ou encore pour imiter extérieurement l'exemple d'autres personnes, quel qu'il soit. Il faut le reconnaître : ces pratiques où l'on met tous ses efforts, où

l'on bande tout son être sous la seule influence de la nature et sans le mouvement de la grâce, peuvent causer une souffrance violente ; elles ne sont d'aucun profit. Il faut faire exception pour ceux qui sont religieux ou ceux à qui ces actes ont été enjoints comme pénitence ; et même alors, c'est l'obéissance qui est profitable, non l'effort extérieur : celui-ci n'est que douloureux.

Au contraire, chercher à aimer Dieu de tout son amour et de toute sa volonté, voilà ce qui constitue le repos le plus parfait, la vraie paix spirituelle, les prémices du repos sans fin.

Ainsi, parle quand il te plaît, et cesse de parler quand tu le veux ; mange, jeûne, sois seul ou en compagnie quand il te convient : pourvu que Dieu et sa grâce te conduisent. Et laisse jeûner qui le veut, et vivre dans la solitude et le silence qui le désire ; pour toi, tiens-t'en à Dieu, qui ne trompe personne. Tout le reste, au contraire, peut te tromper. Si tu entends parler de quelqu'un qui observe ou n'observe pas une de ces pratiques, dis-toi qu'il sait ce qu'il a à faire (à moins que le contraire ne soit évident). Mais veille à ne pas l'imiter en cela, à la manière d'un singe, car tu n'arriverais pas, faute peut-être d'avoir les mêmes aptitudes.

Abstiens-toi donc de suivre les dispositions d'autrui, mais agis d'après les tiennes propres, si tu peux les connaître. En attendant, agis d'après le conseil — non d'après les dispositions — de ceux qui se connaissent eux-mêmes : ceux-là seuls devraient donner des avis en pareil cas.

Il me semble que ces pages suffiront comme réponse à ta lettre. Que la grâce soit toujours avec toi au nom de Jésus. Amen.

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

La Royauté de Jésus-Christ

Mon Révérend Père,

Mis en cause dans votre revue *La Vie Spirituelle* (n° de septembre 1925) par Dom Flicoteaux, vous me permettrez, j'en suis sûr, d'user de mon droit de réponse pour préciser devant vos lecteurs ma position sur la fête de la Royauté de Jésus-Christ.

La question a nécessairement un peu dévié, car Dom Flicoteaux ne cite pour me réfuter que la courte réponse que j'ai faite à sa lettre parue dans le *Messager du Cœur de Jésus* (juillet 1925). Il ne fait aucune allusion à la note plus étendue que j'avais déjà envoyée au même *Messager* en avril 1925 et qui avait justement provoqué sa lettre. Ma réponse de juillet — c'est bien évident : c'était une réponse — m'a amené sur le terrain même de Dom Flicoteaux. Comme ce n'est pas absolument le mien, je me permets de reprendre les choses d'un peu plus haut pour mieux accuser nos divergences.

A une première question :

Est-il opportun à l'heure actuelle de parler des droits souverains de Jésus-Christ sur tout homme, sur toute société : droits imprescriptibles auxquels personne ne peut se soustraire et rendant nulle de plein droit toute loi humaine qui voudrait les violer ou même les limiter et en faire abstraction ?

L'immense pétition des évêques et du monde chrétien dans un admirable mouvement, auquel prennent leur grande part les RR. PP. Bénédictins, répond : oui, c'est opportun et urgent contre les empiétements croissants du laïcisme.

L'accord est donc complet.

A une seconde question : Comment faire pour proclamer ces

droits? tout le monde est encore d'accord sur le moyen : il faut solenniser dans une fête la Royauté de Jésus-Christ.

A la troisième question : Faut-il instituer une fête spéciale pour la Royauté de Jésus-Christ? la scission se fait.

Non, répondent Dom Flicoteaux et Dom Lefebvre. Il le faudrait si aucune fête liturgique n'avait déjà cet objet; mais cette fête existe : l'Épiphanie. Si on sait en pénétrer le sens, on voit qu'elle est la reconnaissance officielle par les Mages, « en tant que chefs des peuples organisés en nations », du souverain domaine de Jésus-Christ. Il n'y a donc qu'à augmenter la splendeur de cette fête, à lui rendre son lustre antique, et elle deviendra tout naturellement ce qu'elle aurait dû toujours être : la fête de la Royauté de Jésus-Christ.

— *Oui*, répondent d'autres, très nombreux, dont je suis encore. Une fête spéciale est nécessaire pour affirmer cette royauté. Car :

1) Seule, une fête ayant cet objet *unique* pourra faire entrer cette idée dans l'esprit et le cœur de la masse des fidèles.

2) Et, du reste, aucune fête existante, *pas même l'Épiphanie*, ne met cette idée en relief avec la plénitude de sens qu'on voudrait actuellement lui donner.

C'est sur ce second point, le moins important, à mon avis, que se concentre la discussion.

Dom Flicoteaux met sa science et sa profonde érudition à prouver que le concept de Royauté tel que le développe la liturgie de l'Épiphanie est exactement celui que comprendrait la fête qu'il est question d'instituer. Les explications qu'il donne, agrandies encore par Dom Lefebvre dans un récent article : *La Fête du Christ Roi des Nations* (Bulletin paroissial liturgique, février-avril 1925), sont très belles, et il y a tout lieu de se réjouir de voir nos fêtes liturgiques si profondément et si magistralement interprétées. J'ai appris beaucoup dans ces articles, et, mieux renseigné par eux, je ne dirai plus, comme dans ma lettre au *Messager* d'avril 1925, que l'idée de Royauté n'est pas essentielle à l'Épiphanie.

Mais là s'arrêtent toutes les concessions que je puis faire.

Car enfin — *dato, non concesso*, j'y reviendrai tout à l'heure — que l'Épiphanie contient le concept de Royauté tel que le mettrait en valeur la fête demandée, il reste toujours que ce concept-là n'est pas le premier, ni le plus obvie, ni surtout l'unique.

Si le Christ-Roi est partout dans la liturgie épiphanique, c'est cependant le Christ-Lumière, le Christ apparaissant et se manifestant, le Christ appelant à lui les nations, qui y domine. Collecte, épître, préface, invitatoire, sont remplis de cette idée : c'est sur elle que très nettement l'accent est posé. C'est même tellement l'idée de premier plan que la plupart des orateurs ou des auteurs ascétiques ayant à parler de l'Épiphanie en font principalement une fête de vocation à la foi et en tirent des leçons de fidélité à la grâce. En certains pays, en Amérique par exemple, elle est déjà la « fête des Missions ». C'est une des fêtes où les points de vue possibles sont le plus nombreux. Celui de Royauté y est bien essentiel, mais entre plusieurs autres.

Or, il est, semble-t-il, dans les habitudes de l'Église, lorsqu'elle se trouve en présence d'une fête à objet complexe où s'expriment plusieurs idées, de laisser au Saint-Esprit, qui dirige l'enseignement des Pasteurs et la piété des fidèles, le soin de décider quelle sera l'idée prévalente.

Puis, si, au cours des siècles, une idée qui a un peu pâli dans le rayonnement d'une autre se révèle comme répondant spécialement aux besoins du temps, elle la dégage et l'isole dans une fête à part pour la mettre en pleine lumière.

Et c'est ainsi — pour ne prendre que quelques exemples plus frappants — que nous la voyons instituer une fête spéciale du Saint Nom de Jésus. Essentiellement cette fête devrait être celle de la Circoncision : c'est en versant son sang pour la première fois que l'Enfant-Dieu reçoit le nom de Jésus, c'est-à-dire de Sauveur; les deux faits : circoncision et imposition du nom de Jésus, sont inséparablement liés. Mais le fait de la circoncision avec ses leçons pratiques d'obéissance à la loi, d'humilité, de mortification, laissait trop dans l'ombre le Nom de Jésus, sa signification et sa vertu. Qu'a fait l'Église? Elle a institué une fête nouvelle, avec office spécial pour le plus grand bien de la piété.

De même, la fête des Cinq Plaies contenait essentiellement la plaie du Cœur, et, malgré l'objection qui en a été faite, l'Église a jugé bon de solenniser à part le Sacré-Cœur pour mettre en relief l'idée d'amour qui s'y montre davantage.

De même encore la fête du Saint-Sacrement est la fête du Corps et du Sang de Notre-Seigneur, et cependant l'Église a institué une fête spéciale en l'honneur du Précieux Sang qui

disparaissait un peu dans la fête du « Corps du Christ ».

Je pourrais ajouter d'autres exemples : ceux-là suffisent; ils témoignent de la pratique dont l'Église semble coutumière dans des cas semblables : elle ne rehausse pas le degré de la fête, elle en institue une nouvelle avec office liturgique propre.

Cette institution semble même s'imposer là où il s'agit d'une idée de première importance, à présenter de façon frappante.

Et voilà surtout la raison qui nous fait insister pour célébrer dans une fête à part la royauté de Jésus-Christ.

Pour que cette idée des Droits souverains de Jésus-Christ et de sa royauté soit saisissante et parlante, il faut l'incarner dans une fête dont elle sera le thème unique.

Pour que cette idée soit « entrante », il faut que les prêtres, après s'en être eux-mêmes longuement pénétrés au cours d'un bréviaire et d'une messe où tout la rappelle et la chante, puissent largement l'exposer à un auditoire nombreux de fidèles.

Il faut, en outre, que les fidèles l'écoutent volontiers, et ceci ne peut se faire que si on ne leur impose pas d'obligation supplémentaire.

Et c'est pourquoi cette fête doit se célébrer un dimanche, déjà jour de prône et d'obligation.

Supposons en effet qu'on se contente, ainsi que le désirent Dom Flicoteaux et Dom Lefebvre, d'unir la fête de la Royauté à celle de l'Épiphanie qu'on célébrerait avec plus de splendeur, quel sera pratiquement le résultat acquis?

En quoi va consister cette splendeur, l'Épiphanie étant déjà fête double de première classe avec octave privilégiée?

A faire de l'Épiphanie une fête chômée? On ne le peut sans l'appui du gouvernement, et quel gouvernement acceptera de consacrer une fête qui va précisément à l'encontre des prétentions laïques?

A en faire une fête d'obligation non chômée à ajouter à celles que prévoit le nouveau Droit Canon?

Mais d'abord il y aura nombre d'exceptions locales qui rendront cette obligation presque illusoire, et, là où elle pourrait s'appliquer, n'aura-t-elle pas plus d'inconvénients que d'avantages? Beaucoup d'hommes, à cause de leurs affaires, seront exposés à y manquer. Une obligation de ce genre ne cadre guère avec la mentalité actuelle française; elle serait unique; et si on l'impose, n'est-ce pas le moyen de rendre cette fête oné-

reuse et importune, et dès lors créer un courant d'antipathie contre cette idée de la royauté de Jésus-Christ, cause de cette obligation, idée qu'il s'agirait précisément de faire aimer?

Et comment, du reste, une messe entendue à la hâte pourra-t-elle faire entrer dans les esprits l'idée de royauté, car on ne va pas, j'imagine, imposer aux fidèles d'entendre un sermon en plus de la messe?

Vraiment, j'ai beau réfléchir, je ne vois pas comment un nouvel éclat ajouté à l'Épiphanie pourra pratiquement faire quelque chose pour la cause des droits souverains de Jésus-Christ. Dans les couvents et monastères où les fêtes liturgiques sont bien comprises, c'est possible; dans le monde ordinaire des chrétiens, celui qu'il s'agit précisément de pénétrer, une pareille solution paraît dépourvue de toute efficacité.

Dès lors ne semble-t-il pas que celle qui est le plus indiquée est la solennisation d'une fête à part, avec office liturgique propre, qui se ferait un dimanche à la date choisie par l'autorité compétente?

Volontiers, je l'avoue, je verrais comme Épître de cette fête le passage de l'Épître aux Colossiens rappelant la primauté de Jésus-Christ, ou celui de la première Épître aux Corinthiens, ch. xv, où il est question de la subordination universelle de toute créature au Christ Jésus. Volontiers aussi je verrais comme Évangile — c'est même cette raison qui m'inclinait à voir cette fête placée au dernier dimanche après la Pentecôte — celui du jugement dernier. Le cycle liturgique se clôt sur la grande image de Jésus-Christ Juge souverain des vivants et des morts. Cet exercice de la judicature finale, qui est son glorieux privilège et n'est fêté nulle part, me semble bien ce qu'il y a de plus saisissant pour exprimer son irrésistible domination.

Il a l'avantage de mettre dans tout son jour — et c'est par là que je termine — la grande différence que je trouve entre le concept de royauté de l'Épiphanie et celui de la fête proposée.

Dans la crèche, Jésus-Christ est Roi, roi universel, et il appelle, mais c'est un appel d'amour. Il est adressé à tous, car tous sont ses sujets, mais malheureusement nous gardons, en vertu de notre libre arbitre, le triste privilège de pouvoir n'y pas répondre. L'Église loue ceux qui y obéissent comme les Mages; elle en fait nos modèles, mais enfin ils viennent parce qu'ils le veulent au Maître qu'ils reconnaissent et dont ils acceptent volontairement la loi. A l'appel d'amour de Jésus-

Christ répond une reconnaissance d'amour. On le reconnaît comme maître absolu, même à titre de justice, mais c'est une justice reconnue dans l'amour.

Tout autre, me semble-t-il, est l'aspect de la fête de la royauté. C'est un appel aussi que nous adresse Jésus-Christ, mais un appel de maître, un appel souverain auquel personne n'a ni le droit ni le pouvoir de se soustraire. Bon gré mal gré, il faut venir au tribunal du Christ, et comparaissant devant lui, mon juge, m'avouer son sujet. C'est devant lui que je dois répondre de toute ma vie, de ma vie privée, de ma vie publique, de ma vie civique, de ma vie politique, de ma vie sociale... de tout il me faut rendre compte à lui, car c'est de lui que tout dépend et qu'en fin de compte, que je le veuille ou non, c'est sa loi à lui qui aura le dernier mot et dont je serai l'éternel prisonnier : prisonnier d'amour au ciel, ou, si je résiste, prisonnier de justice en enfer.

Voilà l'idée — et je ne la vois pas dans l'Épiphanie — qu'il est si opportun de souligner maintenant.

Seule cette lumière, qui tombe du tribunal souverain du Christ, aura assez de force pour montrer leur erreur à ceux qui estiment qu'on a le droit d'avoir sa religion à soi ou même de n'en point avoir, et que la vie politique, sociale ou civique n'intéresse pas la conscience.

Qui mieux que cette nouvelle fête, en nous mettant en face de cette inéluctable et fondamentale vérité, nous donnera le sens de nos obligations et de nos responsabilités?

Jésus-Christ, Maître souverain universel, à qui nul ne peut échapper; roi non seulement de tout homme, mais de tout l'homme, roi des intelligences, des volontés, des cœurs, puisqu'il juge jusqu'à nos pensées secrètes et à nos désirs conscients, Jésus-Christ exerçant son autorité contraignante même sur les rebelles qui voudraient vainement se soustraire à son autorité, cet aspect-là ne dépasse-t-il pas en réalité ce qu'on trouve dans l'Épiphanie? C'est toujours le même roi avec le même pouvoir, mais il ne le déploie pas de la même manière. Pour attirer à lui les hommes qu'il appelle, il n'use, à la crèche comme sur la Croix, que de la douceur persuasive de sa grâce qui laisse intact notre libre arbitre; en tant que juge, il vient « cum potestate magna et majestate » (Luc, xxi, 27), dans un appareil de puissance souveraine qui brise toute résistance et contraint toute volonté : « coget omnes ante thronum ».

Cet aspect ne mérite-t-il pas, vu son importance, d'être solennisé à part? Et pourrait-il être présenté de façon assez frappante si on se contentait, avec un office restant ce qu'il est aujourd'hui, de dire à propos de l'Épiphanie quelques mots sur la royauté de Jésus-Christ?

Il semble bien que poser ces questions, ce soit presque les résoudre.

Je m'excuse, mon Révérend Père, de la longueur de ma réponse. Le sujet en valait la peine, et je suis très reconnaissant à Dom Flicoteaux de m'avoir, par son article, donné l'occasion de le présenter plus amplement à vos lecteurs.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments très respectueux en Notre-Seigneur.

10 septembre 1925.

H. Monier-Vinard, S. J.

La Sainte de Rome

Peu de personnes connaissent le nom patronymique de sainte Françoise et la savent issue de Paolo dei Bussa et de Jacobella dei Roffredeschi, tous deux patriciens; le surnom qui s'est attaché à elle est mille fois plus beau : elle est la Romaine par excellence et porte comme un diadème la gloire d'être fille de la Ville Éternelle. Née à Rome, elle n'en est jamais sortie; ses restes y reposent; son œuvre y perpétue ses bienfaits. L'unité absolue de sa vie lui imprime un cachet spécial et rend plus aisée à suivre la trace de ses pas sur le terrain restreint qui l'a vue évoluer. C'est avant tout une femme sympathique consacrée à l'apostolat de la bonté et apparentée spirituellement à la Philothée de l'évêque de Genève par l'ordonnance simple et rationnelle de ses vertus.

Lorsqu'elle naquit, en 1384, la splendeur de Rome, voilée pendant le long séjour de la cour pontificale en Avignon, n'avait pas encore retrouvé son éclat. Tout y était amoindri : au sein

d'une enceinte devenue trop vaste pour elle, la population décimée errait misérablement parmi des ruines et retournait à grands pas à la barbarie. Une seule chose dominait Rome : la lutte séculaire des Colonna et des Orsini. Les premiers, soutenus par Ladislas, roi de Naples, subissaient impatiemment le retour du Vicaire de Jésus-Christ qui mettait fin au brigandage longtemps favorisé par son absence; les seconds se déclaraient fidèles champions de la sainte Église.

L'enfant précoce, réfléchie, qu'était Françoise mesura de bonne heure les périls qui l'entouraient; elle conçut l'aversion du monde, non pas du monde de séductions et de plaisirs qui a effrayé tant de saintes, mais de celui de guerres civiles, de révolutions, d'assassinats qui, chaque jour, projetait sur l'aurore de sa vie ses sinistres lueurs. Elle soupira après le cloître comme après un refuge où elle pourrait aimer Dieu à l'abri de la haine des hommes; mais son père la maria malgré elle, quand elle n'avait encore que douze ans.

Son mari, Lorenzo de' Ponziani, appartenait à la faction des Orsini, partisans de la papauté. Il était doué des plus nobles qualités, des sentiments les plus élevés. Pendant quelques années Françoise, qui avait cru accepter la volonté de Dieu en acceptant celle de son père, jouit sans arrière-pensée de la félicité bénie attachée à un foyer chrétien. Elle eut trois enfants dont l'un, Evangelista, mourut en prédestiné; il devait, plus tard, comme un second ange gardien, entourer visiblement sa mère de sa protection céleste, et être pour elle le héraut des grâces les plus signalées.

Un bonheur si pur fut pourtant de courte durée. L'inimitié s'aggravant entre les deux partis qui se disputaient Rome, la guerre ouverte fut déclarée. Blessé dans un combat où les Orsini furent défaits, Lorenzo ne dut la vie qu'aux soins dont l'entoura son épouse qui prit dès lors, et pour de longues années, la direction de la famille. Ce fut elle qui conduisit au Capitole et remit aux mains du vainqueur un de ses enfants réclamé comme otage; elle encore qui, spoliée de ses biens, réduite à la pauvreté, demeura seule et imperturbable sur les ruines de son palais mis à sac par l'ennemi, pendant que son mari, son beau-frère et son fils aîné étaient envoyés en exil. Les enfants qui lui restaient moururent de la peste et elle se vit ainsi dépouillée à la fois de tous les biens de la fortune et de toutes les joies du cœur.

Réduite à ce qui était aux yeux du monde une dure extrémité, elle inaugura, avec sa belle-sœur Vannozza, son émule en vertu, une vie héroïque d'abnégation où la pauvreté volontaire venait multiplier au centuple les restrictions imposées par les circonstances. Ces deux femmes appartenant à la plus haute aristocratie romaine se mirent à vivre comme des mendiantes, pour l'amour des mendiants. Ceux-ci pullulaient et bientôt l'immoralité marcha de pair avec la détresse. Françoise et Vannozza, poussant devant elles un âne sur lequel elles chargeaient les dons reçus, parcouraient Rome en solliciteuses, ne se nourrissant que des morceaux de pain de rebut, distribuant aux malades et aux affamés tout ce qu'elles pouvaient recueillir. Demandaient-elles l'aumône aux portes des églises, elles ne recevaient le plus souvent que des injures et des coups, trahies qu'elles étaient par la dignité naturelle de leur maintien qui les faisait prendre pour de fausses mendiantes et leur attirait l'animosité des habitués de tel ou tel sanctuaire.

Peu à peu Françoise réunit autour d'elle quelques femmes désireuses de s'adonner à la perfection et, le 15 août 1425, le petit groupe, sans aspirer encore à la vie religieuse, se consacra au Seigneur dans l'église Santa Maria Nova, au Forum, sous la direction des Olivétains. En 1433, devenu et plus nombreux et plus homogène, il se constitua, dans le monastère de Tor' de' Specchi, en une communauté à vœux simples, menant la vie régulière sans être astreinte à la clôture. Pour l'époque, c'était une innovation hardie; aucune institution de ce genre n'existait encore et on peut dire que les Oblates de Tor' de' Specchi, toujours florissantes depuis cinq cents ans, ont frayé la voie à nos congrégations modernes. Jusqu'au bout fidèle au devoir, Françoise continuait à vivre sous le toit conjugal, où son mari était enfin rentré; c'est de là qu'elle dirigeait ses filles; mais après la mort de Lorenzo, en 1436, elle sollicita humblement son admission parmi celles dont elle se jugeait indigne de partager la vocation, et en 1440, elle s'en alla de ce monde, doucement et simplement, comme elle avait vécu.

Cette douceur, cette simplicité qui ont marqué toute sa vie, cachaient, aux yeux des hommes, les plus admirables, les plus rares opérations de la grâce. Qu'elle fût adonnée à ses occupations de mère de famille, où qu'elle parcourût les rues de Rome sur les pas de son petit âne, parfois un lourd fagot sur la tête, Françoise était absorbée en Dieu. Plus tard, les visions, les

extases se multiplièrent; son confesseur, Giovanni Mattiotti, nous a conservé fidèlement les colloques de la sainte, soit avec son ange gardien, soit avec la cour céleste, soit avec Dieu lui-même, et ce sont ces colloques que vient de publier le R. P. Scarpini, de la Congrégation de Monte-Oliveto (1). La version italienne les donne, sinon en vers, du moins en une prose rimée dont les assonances entravent la pensée plus qu'elles ne l'aident, et rendent fastidieuse une lecture suivie. Françoise, en parcourant le cycle liturgique, voyait s'ouvrir devant elle les portes du paradis; elle prenait part aux fêtes triomphales par lesquelles l'Église du ciel célèbre les mystères du Christ. Saint Paul, sainte Madeleine, saint Benoît, étaient ses protecteurs et ses guides spirituels; ils lui révélaient les règlements à donner aux Oblates, les recommandations, voire même les reproches, à transmettre à son confesseur, homme timoré, hésitant, qu'elle devait sans cesse encourager.

L'impression qui se dégage de l'œuvre du R. P. Scarpini est celle d'un mysticisme élevé, de la pénétration, par une humble femme, des secrets célestes, de son intimité avec les bienheureux; c'est la glorification du dogme si consolant de la communion des saints. On peut toutefois regretter que, dans sa préface, le R. Père n'ait pas développé davantage l'esquisse biographique et n'ait pas fait ressortir en pleine lumière le caractère de charité héroïque et de vertu aimable de son modèle, caractère qui apparaît si nettement et avec une telle attirance lorsqu'on visite le couvent de Tor' de' Specchi, où l'on retrouve, avec tant d'objets ayant appartenu à la fondatrice, cet esprit d'apostolat par la bonté qui fut le sien et est encore celui de ses filles. N'est-ce pas là, parmi tant de gloires, la gloire suprême de *la Sainte de Rome*?

M. C. DE GANAY.

(1) R. P. SCARPINI, olivetano, *Fioretti spirituali, visioni e divine corso lazioni di santa Francesca Romana*. Libreria editrice fiorentina; coll. *Libri della Fede*, 1924.

Notes bibliographiques

RENÉE ZELLER : **Retraite mystique tirée des œuvres du Bienheureux Henri Suso.** — Paris, librairie de l'Art Catholique [1925]. Un vol. de 151 pages.

Mlle Zeller se serait-elle donné la tâche de faire connaître le B. Henri Suso au public français et de répandre sa doctrine en traduisant ses œuvres? On ne pourrait que la louer d'avoir assumé si aimable et charitable mission. Toujours est-il qu'après une *Vie* du B. Suso, après la traduction du *Traité de l'amour*, Mlle Zeller nous offre un petit volume joliment édité, — comme sait le faire la Librairie de l'Art Catholique — : *Retraite mystique tirée des œuvres du B. Henri Suso.* Et c'est une vraie retraite, soyons-en sûr : elle est de dix jours, suivant la pratique des couvents.

Un bref avant-propos introduit dans *le pays spirituel* et apprend ce que doit être cette retraite : « une simplification pleine de foi de notre commerce avec la Divinité, dans la sérénité d'une conscience apaisée..., une purification du regard intellectuel, qui se retournera vers l'intérieur de l'âme pour y retrouver son bien suprême et y découvrir les obstacles à sa possession ». Le cœur se clôt aux bruits du monde, l'âme se recueille. Bientôt elle rencontre le Christ, qui depuis si longtemps l'attire à Lui, qui a tant souffert pour elle. A se ressouvenir, l'âme brisée par la contrition fait pénitence et reçoit « le doux pardon ». Pardon que scellent les fiançailles divines. Mais le Christ est un *époux de sang*. Aussi « fidèle au principe à lui enseigné par la Sagesse Éternelle de cheminer vers la Divinité par les plaies du Crucifié, le disciple ne passera plus de jours sans méditer les souffrances du Sauveur ». Il apprendra que la douleur est l'épreuve de l'amour, qu'elle détache les âmes d'elles-mêmes pour les attacher à Dieu. Demain, n'est-ce pas l'éternité? douloureuse pour qui a eu la joie, joyeuse pour qui a

reçu la souffrance ; car la souffrance en union avec le Crucifié c'est là la route du ciel. Dur chemin, sans doute, mais pour le gravir l'âme a un soutien : l'Eucharistie. L'âme a compris et se fixe en Dieu par la charité parfaite, puis s'épanche en une action de grâces, en une « impuissante louange qui voudrait s'étendre et ne pas finir ». « Maître Bien-Aimé, ô ma tendre Sagesse, qu'à l'heure où mes yeux s'ouvrent le matin, aussitôt s'ouvre aussi mon cœur et que ta louange s'en échappe comme la flamme d'un flambeau. »

Pour composer cette retraite, l'auteur a emprunté les textes surtout à l'*Horologium Sapientiae*, non encore traduit en français. Sans doute est-ce en partie pourquoi nous retrouvons plus de pensées, plus de doctrine, moins de pure affectivité que dans le *Traité de l'amour*. Et de ce choix il faut féliciter Mlle Zeller. Malgré tout, Suso reste Suso : un mystique très affectif : peut-être déplaira-t-il encore à quelques lecteurs. Souhaitons cependant que vers ces lecteurs parvienne la *Retraite mystique* : si un livre doit les réconcilier avec le Bienheureux, c'est bien celui-là. En terminant ces lignes, nous formulerons le vœu que l'auteur ne s'arrête pas en si bon chemin... et nous offre bientôt, non plus de simples extraits, mais la traduction complète de l'*Horologium Sapientiae*.

fr. M.-H. Lavocat, O. P.

*
* *

Renée Zeller : **Les Congrégations Dominicaines du Tiers-Ordre régulier**. Collection « Les Ordres religieux ». Paris, Letouzey et Ané, 1924. Un vol. de 160 pages.

Les Congrégations Dominicaines du Tiers-Ordre régulier vivent toutes sous une même Règle. Les précisions et les nuances apportées par les Constitutions et les Coutumes de chaque congrégation n'atteignent pas l'essentiel et ne font qu'adapter la Règle au but de la congrégation. Le même esprit anime ces familles nombreuses : l'esprit de saint Dominique. Il devenait donc difficile pour l'auteur, bien que se limitant à vingt-trois congrégations françaises, d'éviter les redites et de dégager nettement l'esprit propre, la *note* spéciale de chacune. De ces

deux écueils, Mlle Zeller a évité le premier en exposant dans une première partie « la vie dominicaine » : vocation dominicaine, historique rapide du Tiers-Ordre dominicain, règle du Tiers-Ordre. Trois chapitres ont été consacrés à l'étude de ce dernier point. Une seconde partie, la plus étendue, retrace brièvement l'histoire de la fondation et du développement de chacune des congrégations, groupées par provinces, donne un aperçu de son état actuel et caractérise, avec une finesse toute féminine et les nuances nécessaires, son esprit, ses caractères propres. L'auteur a su rendre facile, sinon attrayant, la lecture d'un exposé qui eût pu être fastidieux; et parce qu'elle fait aussi partie de la grande famille dominicaine, elle a pu ajouter une note discrète d'affectueuse sympathie qui ne saurait déplaire aux lecteurs.

fr. M.-H. Lavocat, O. P.

*
* *

A. Brou, S. J. : **Au puits de Jacob.** *Méditations sur l'entretien de Jésus et de la Samaritaine.* — Paris-Tournai, Castermann, 1922. Un vol. de 209 pages.

Qui n'a été remué jusqu'au fond du cœur à la lecture des pages où saint Jean rapporte l'entretien de Jésus avec la Samaritaine? Choisir cet entretien comme thème de méditation était donc de la part de l'auteur s'assurer le moyen d'agir sur l'âme de ses lecteurs en les remuant profondément, et tout à la fois dénoncer un trésor d'enseignements. En treize chapitres d'une belle tenue littéraire, le P. Brou s'est efforcé, non pas d'épuiser les enseignements, — épuise-t-on jamais l'Évangile? — mais d'exposer quelques-unes des leçons de cet entretien. Le P. Brou donne à ses chapitres le nom de *méditations*. Ce sont en effet des méditations, sous forme de conversations de l'auteur avec lui-même. Nous aurions préféré qu'elles fussent plus courtes et laissassent ainsi à la pensée et au cœur des lecteurs plus de liberté.

fr. M.-H. Lavocat, O. P.

Congrès national de recrutement sacerdotal

Nous avons déjà signalé ce congrès, très important, officiellement annoncé par une lettre de S. E. le Cardinal Dubois (24 mai 1925) et chaudement encouragé par le Saint-Siège. Il se tiendra à Paris les 26, 27 et 28 novembre prochains. Le R. P. Delbrel, l'apôtre infatigable de cette grande cause, en explique ainsi l'utilité : « Pour faire non seulement avec zèle, mais aussi avec compétence et fruit, l'œuvre du recrutement, il est indispensable de posséder la question du recrutement — question passablement complexe, comprenant un assez grand nombre de points, les uns du ressort de la théologie dogmatique, les autres du ressort de la théologie morale, de la théologie pastorale, de la théologie ascétique et mystique et encore du droit canonique. Il faut que sur tous ces points on apprenne la vérité, on désapprenne quelques erreurs, on se défasse de quelques préjugés qui encombrent la mentalité d'un certain nombre de fidèles et peut-être même de prêtres. Bref, il y a une science du recrutement sacerdotal que doit acquérir quiconque prétend devenir un bon recruteur du clergé. »

Le congrès se partagera en séances d'études et en réunions de prières.

Les séances d'études seront ou générales ou réservées (prêtres, jeunes gens, dames et jeunes filles). Rapporteurs : R. P. Dassonville, M. Georges Goyau, chanoine Petit de Julleville, abbé Lieutier, R. P. Delbrel, chanoine Verdier, M. Jean Guiraud, chanoine Thellier de Poncheville, chanoine Loutil, chanoine Millot, R. P. Louis, O. P.

Les réunions de prières se tiendront le 26 novembre à Saint-Sulpice (sermon par Mgr Audollent), le 27 à Saint-Nicolas du Chardonnet (sermon par Mgr Gaillard), le 28 à Notre-Dame (sermon par le R. P. Sanson).

Tout fait augurer le succès de ce congrès que nous recommandons spécialement aux prières de nos lecteurs. — Cartes de congressistes : 39, boulevard Saint-Germain, Paris-V^{e}.

Avec la permission des Supérieurs
Imprimatur : † Felix, episc. Forojul.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin. — Ligugé (Vienne)